



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

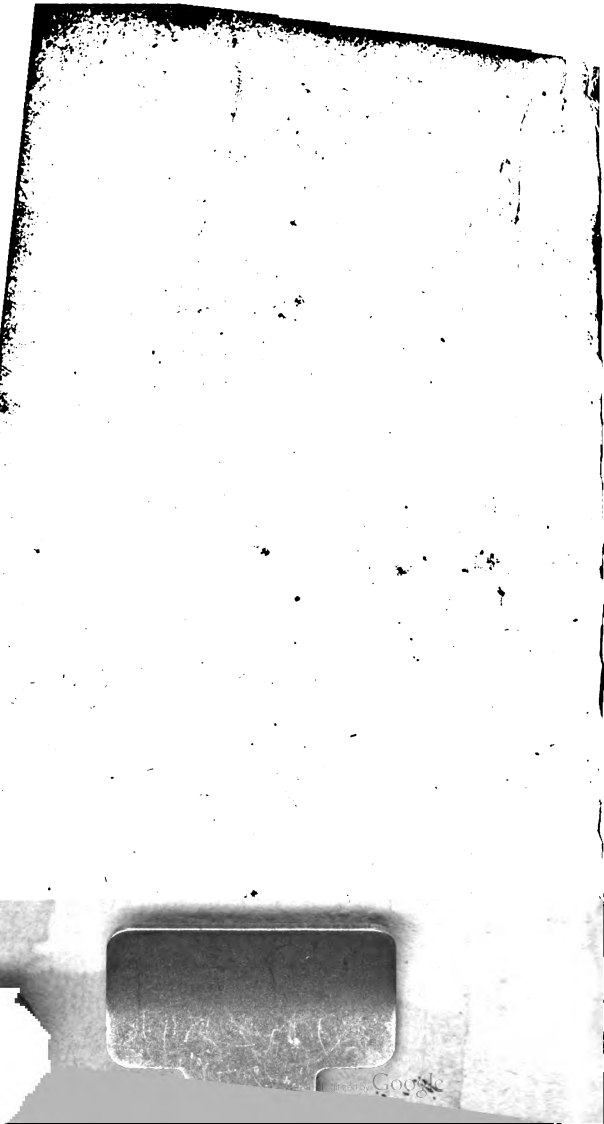
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

MARS, 1707.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture présente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considérablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorénavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurès.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DCC VII.
*Avec Privilege du Roy.***



AU LECTEUR

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prières réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A U L E C T E U R.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne désobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



NERCVRRE GALANT

MARS, 1706.



R IEN ne fait mieux voir
l'ardeur du zele & la sin-
cerité de l'amour que les peu-
ples qui sont sous la domina-
tion du Roy ont pour ce Mo-
narque, que les jouissances

A iij

A U L E C T E U R.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne désobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE
GALANT

MARS, 1706.



RIEN ne fait mieux voir
l'ardeur du zele & la sin-
cerité de l'amour que les peú-
ples qui sont sous la domina-
tion du Roy ont pour ce Mo-
narque, que les jouissances

A iij

6 MERCURE

qui ont éclaté dans toutes les Provinces de France , pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne. Il paroît que ces peuples se sont saisis avec avidité de l'occasion de cette heureuse naissance pour faire voir la profondeur de leur amour , & leur attachement inviolable pour un Souverain qui a toujours fait l'admiration , même de toutes les Puissances jalouses de sa gloire , & qui ne luy ont fait la guerre que pour l'obscurcir & pour affoiblir sa puissance que la Politique ne leur permettoit pas de

GALANT 7

souffrir, ainsi que l'on peut con-
noître par quantité de leurs
écrits, par des Discours pro-
noncez chez eux, & même par
leur declaration de guerre.

Tous les Peuples de France,
dis-je, toujours charmez d'un
Monarque aussi pieux que
grand, & qui a tant fait pour
l'accroissement & le maintien
de la véritable Religion, &
pour l'établissement de tous
les Arts qui font fleurir un Etat,
sans parler de mille autres cho-
ses qui font tous les jours le
sujet de divers Panegyriques;
tous les peuples, dis-je encore

A iij

8 MERCURE

une fois , qui se font une gloire d'obcir à un si grand Monarque , ayant trouvé une occasion favorable de faire voir qu'ils sont toujours les mêmes pour un Souverain si digne de leur amour , ont joint aux réjouïssances publiques dont je viens de parler , des Concerts à sa gloire , des Panegyriques , & des Poèmes. Les Vers Latins & François n'ont pas aussi esté oubliez. On a vû des Emblèmes ingenieuses , & des Devises qui marquoient parfaitement les plus belles actions de sa vie , ainsi que diver-

GALANT 9

ses figures allegoriques qui ser-
voient d'ornemens à plusieurs
Feux d'artifice, le tout n'ayant
pour but que de représenter
ses vertus morales & chrestien-
nes. Enfin on a prononcé di-
vers éloges de ce Monarque
dans la Chaire de Verité, & il
sembloit que les Peuples vou-
loient donner par là des mar-
ques du renouvellement de leur
amour & de leur fidelité, &
l'assurer que dans les conjonc-
tures presentes, ils n'épargne-
roient ny leurs biens ny leur
sang pour faire repentir les ja-
loux de sa gloire de l'avoir

10 MERCURE

injustement attaqué.

Quoy que le détail des réjouissances dont je vous ay parlé dans ma dernière Lettre, en occupe une bonne partie, celles dont j'ay à vous parler dans celle-cy, ne la rempliront pas moins, & cependant il me sera impossible de donner place à toutes ces Fêtes publiques, auxquelles les Ennemis de la France doivent faire attention, puisqu'elles font voir le zele & l'égalité de sentimens de tous les François pour le Monarque qui les gouverne aujourd'huy.

Vous n'êtes pas du caracte-

GALANT II

re de beaucoup de gens, qui après avoir lû une partie des Articles que l'on renferme sous un même titre, parce qu'ils traitent d'une même matiere, ne regardent pas les suivans, dont ils prétendent sçavoir le contenu, & l'avoir deviné, parce que tous ces sortes d'Articles sont sur le même sujet, & ont une même fin pour but. Cependant rien n'est plus constant que la variété qui regne ordinairement dans ces sortes d'Articles, est tres-grande & tres-divertissante, la plupart des genres étant differens, pen-

12 MERCURE

sant & inventant diversément.

D'ailleurs , lorsqu'il s'agit de faire une Feste , & de donner un spectacle , tous ceux qui se trouvent dans cette obligation n'ont pas dequoy faire une dépense qui réponde à leur bonne volonté , & à l'ardeur de leur zele , & comme le genie & l'invention suppléent souvent en ces sortes d'occasions , ce qu'ils imaginent de galant & de spirituel donne souvent beaucoup plus de plaisir que des Festes beaucoup plus magnifiques , & où toutes choses se trouvent avec une grande

GALANT 13

abondance. Tout cela cause une tres-grande variété dans les Fêtes qui se donnent dans plusieurs Villes différentes, quoy qu'elles ayent toutes le même objet pour but, & c'est cette variété qui fait trouver des choses nouvelles dans chacune de ces Fêtes, & qui fait que les Lecteurs trop vifs & trop impatiens qui parcourent seulement tous les Livres qu'ils prennent pour lire sans en lire jamais aucun, croient sçavoir tout ce qu'ils contiennent, parce qu'ils croient avoir le don de deviner, & qu'ils s'i-

14 MERCURE

imaginent que parce qu'un homme a la figure d'un autre homme , il doit estre regardé de même. Les gens de ce caractère qui parlent trop décisivement dans les conversations , des choses qu'ils croient avoir lûes , se trouvent bien souvent fort embarrassés , lorsqu'on en cite des endroits auxquels ils devroient avoir fait attention , & dont on leur demande leur sentiment , & il se trouve par leur réponse qu'ils n'ont presque rien lû des choses qu'ils approuvent ou qu'ils condamnent avec un juge-

ment décisif. J'ay cru, quoy qu'ennemy mortel de la Satyre, dont on ne trouve jamais aucun trait dans les Lettres que je vous adresse, à moins qu'on ne l'ait enveloppé dans quelques-uns des Articles qui me sont envoyez, sans qu'il puisse estre decouvert que par ceux qui connoissent particulièrement les personnes dont on parle. J'ay crû, dis-je, quoy que je ne me fois jamais fait un plaisir de chagriner personne, que je pouvois, sans passer pour Satyrique, parler en general de ceux dont je viens de vous

16 MERCURE

faire voir le caractère , parce que le nombre en est grand , & que ces M^{rs} qui ne sont remplis que d'eux-mêmes , imposent presque toujours à ceux qui les écoutent , & qui se croient moins habiles qu'eux , quoy qu'ils le soient souvent beaucoup plus. Je passe aux Articles des Réjouïssances dont je dois vous faire parr.

La Ville de Treguier n'a pas fait voir moins d'empressement que les autres Villes de Bretagne , pour marquer la joye qu'elle ressentoit de la naissance d'un Prince à qui le Roy a

* GALANT 17

donné le nom que portoient autrefois ses Souverains. Le jour que le *Te Deum* y fut chanté en action de graces de cette naissance , M^r des Landes , Grand Archidiacre , & Chanoine de l'Eglise de Treguier , ayant prêché , voicy ce que dit ce sçavant homme à l'occasion des Réjoüissances qui se faisoient ce jour-là par toute la Ville.

Nous sommes en ce jour occupez à benir le Ciel d'avoir comblé de joye la Famille Royale & tout le Royaume ; & c'est une joye particulière pour une Province aussi

Mars 1707. B

fidelle que la Bretagne l'a toujours esté à ses Princes, & pour un Peuple belliqueux. Mais je me trompe en disant que c'est une joye particuliere, puisque selon Cassiodore, le comble de la gloire & de l'honneur est d'estre estimé de son Prince. Quelle marque plus éclatante de distinction Sa Majesté pouvoit-elle donner à cette Province, qu'en nommant un Prince de son Sang Duc de Bretagne. Que nostre sort est heureux d'estre nez Sujets d'un Monarque qui par sa sagesse, par sa moderation, par sa grandeur d'ame, & par mille autres vertus, me-

rite l'Empire de l'Univers. Nous reconnoissons deux Souverains, l'un celeste à qui nous devons nostre amour comme un tribut perpetuel; l'autre terrestre, dont la puissance est une émanation de la Divinité. Nous luy devons nos biens, nostre sang, & comme les Abeilles nous luy devons tout sacrifier avec autant de zele que de plaisir.

Le jour qui avoit esté marqué pour faire des réjoüissances à Montauban, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, M^r le Gendre qui en est Intendant, fit des liberalitez à tous

B ij

20 MERCURE

les malades & à tous les pauvres de la ville sans exception, ainsi qu'à tous les Convents de Religieux, & procura la liberté à plusieurs prisonniers. Il monta ensuite à cheval avec un grand nombre de Gentilshommes & d'Officiers qui s'étoient assemblez à Montauban, pour prendre part à cette feste. Il traversa toute la Ville & distribua dans les places publiques, beaucoup d'argent au peuple qui ne cessa point de donner des marques de sa joye & de crier *vive le Roy* & *Monseigneur le Duc de Bre-*

GALANT 21

tagne. Deux fontaines de vin coulerent pendant toute la journée à la porte de cet Intendant. Toute la Ville fut illuminée à l'entrée de la nuit, & l'on tira un feu d'artifice que l'on avoit dressé dans un pré sur le bord de la Riviere du Tarn, vis-à-vis du Pont.

La Maison de M^r l'Intendant, toutes celles de la Ville, du Fauxbourg, le Pont & les Isles mesme qui sont sur la Riviere, furent éclairées d'une maniere tres-singuliere, chacun ayant cherché à l'envi à donner des marques de sa joye.

22 MERCURE

Les deux costez de la Riviere étoient bordezz de fusées qui tirerent pendant plus de deux heures, en se joignant en Arc-en-Ciel.

Tout cet artifice ayant cessé de tirer, on servit à l'Intendance un superbe souper sur quatre tables différentes, sur lesquelles il y avoit cent cinquante couverts pour toutes les personnes du beau sexe les plus qualifiées de la Ville, & qui furent servies par autant de Cavaliers, chacune en ayant un devant elle. Tout ce que la saison a de plus exquis

& de plus nouveau, fut servi dans ce repas. Le bal succeda à ce souper. M' le Gendre avoit fait mettre dans la plus grande salle de cet Hostel, quatre Tableaux qui estoient accompagnez des Inscriptions suivantes.

PREMIER TABLEAU.

Ce Tableau representoit le Roy ayant la Couronne sur la teste, & à ses costez Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Duc de Bourgogne & Monseigneur le Duc de

24 MERCURE

Bretagne; ces trois Princes
avoient des Couronnes sus-
penduës sur leurs testes, &
tenuës chacune par une main
qui sortoit d'une nuë. On li-
soit les vers suivans dans le
mesme Tableau.

Non interrupti dat pignus amoris.

Loüis dans le Duc de Bretagne

Reçoit un gage precieux,

De la faveur des Cieux.

Qui toûjours l'accompagne,

Comblé de benedictions;

Il voit dans sa famille auguste

Les quatre generations

Tant de fois promises au juste.

DEUXIÈME

DEUXIÈME TABLEAU.

On voyoit dans de ce Tableau
 Monseigneur le Duc de Bre-
 tagne vêtu en Amour, tenant
 à chaque main une branche
 d'Olivier qu'il presentoit au
 Roy & à Monsieur le Duc de Sa-
 voye. Deux Colonnes estoient
 placées aux deux costez de
 Monseigneur le Duc de Bre-
 tagne, avec ces deux vers.

*Prælia jam cessent, vestri sim no-
 dus amoris,
 Me sine tela, volant me pe-
 nient cadant.*

Mars 1707.

C

26 MERCURE

TRADUCTION

*Si ma naissance a pour vous quel-
ques charmes,*

*Daignez-vous rendre à mes ten-
dres souhaits,*

*En ma faveur quittez les ar-
mes,*

*Et que je sois le nœud d'une éter-
nelle paix.*

TROISIÈME TABLEAU.

Ce Tableau faisoit voir un
Fleuve appuyé tranquillement
sur son Urne, & voyant gros-
sir ses eaux à mesure qu'elles
s'éloignoient de leur source,

GALANT 27

Symbole de la durée , & de l'accroissement de la Maison de Bourbon , par la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne , avec ces mots tirez d'un Vers de Virgile.

Vires que acquirit eundo.

TRADUCTION.

*Plus il s'éloigne de sa source ,
Plus ses eaux grossissent son cours
Et dans son propre lit, il trouve
la ressource
Qui le fera durer toujours.*

C

28 MERCURE

QUATRIÈME TABLEAU.

On y voyoit Monseigneur
le Duc de Bretagne dans son
Berceau, avec ces deux vers.

*Invideant hostes , cælo auspice ,
mascula proles
Prodiit , & proavum, te Lodoice,
facit.*

TRADUCTION.

*Quel Roy dans l'Univers eut ja-
mais l'avantage
De se voir Pere , Ayeul & Bis-
ayeul ,*

*Il n'appartient qu'à Louis seul
D'avoir ce bonheur en partage.
Que tous vos ennemis, grand Roy,
seront surpris*

*Et leur envie consternée,
Si nos desirs sont accomplis
Et que vous puissiez voir encore
la lignée
De vostre arriere petit fils.*

La Lettre qui suit vous apprendra les réjouissances qui ont esté faites à Toulon.

A Toulon ce 16^e Fevrier 1707.

Je crois Mr vous devoir faire
C ii j

30 MERCURE

part des réjouïssances qui se sont faites icy à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, pour qui toute la France a fait & fait encore des vœux, & que tout le monde regarde comme un Envoyé du Ciel, pour nous apporter la Paix.

Dés que Mrs les Maire & Consuls eurent appris cette heureuse naissance, ils firent dresser un Arc de Triomphe, orné de fleurs, de verdure & de peinture, dans le milieu de l'espace qui se trouve entre l'Hostel de Ville & le Port, qui est de quarante pas de longueur, sur

vingt de largeur, & dont on avoit fermé les deux avenues, par de grands Portiques ornés de la mesme maniere, au travers desquels, l'Arc de Triomphe paroissoit en Perspective.

Au-dessus de ces Portiques, sur une plate-bande couverte de pavois semez de fleurs-de-lis, on avoit mis du costé de la rue Bourbon les Portraits du Roy, de Monseigneur le Dauphin, & de toute la Famille Royale; & du costé du Port, le Portrait de Monsieur l'Amiral, & les Armoiries de Mrs les Mareschaux de France, de la Marine. Au

32 MERCURE

haut de chaque Portique, on avoit arboré un grand Pavillon de Vaisseau, de toile blanche, qui flooit entre deux grands Guidons aux armes de France & de Bretagne.

Sur les Pilastres & dans les compartimens de l'Arc de Triomphe, on avoit mis des inscriptions & des devises peintes dans plusieurs cartouches; & sous le milieu du carré, couloit une fontaine de vin à deux tuyaux.

Cette feste qui a duré trois jours, commença le Dimanche 13. À l'issuë de Vespres. Mr le Marquis de Chalmascl Commandant

de la Ville, & Mrs les Maire
& Consuls en chaperon, suivis
du Corps de Ville & precedez
des Tambours, des Fifres & des
Trompetes, se rendirent à l'E-
glise Cathedrale, où l'on chanta
le Te Deum en Musique, Mon-
sieur de Chalucet nostre Evêque,
Officiant Pontificalement.

On avoit fait prendre les ar-
mes à cinquante hommes choisis
de chacun des quatre quartiers,
qui composoient quatre Compa-
gnies, ayant les quatre Capitaines
de Ville à leur teste. Ces quatre
Compagnies formoient une haye
le long des rues dans lesquelles on

34 MERCURE

marcha en ceremonie, jusqu'aux
 portes de la Cathedrale, où elles
 borderent la Place qui est au-
 devant, pendant qu'on chanta le
 Te Deum, & firent trois dé-
 charges de Mousqueterie, d'où
 on alla dans le mesme ordre jus-
 qu'au logis de Mr de Chalmasel,
 & de-là à l'Hostel de Ville. Le
 soir à l'entrée de la nuit, on
 marcha encore dans le mesme
 ordre, jusqu'à la Place d'Armes,
 où les troupes de la Garnison é-
 toient en bataille, & où Mr de
 Chalmasel & Mrs les Maire &
 Consuls allumerent le feu de joye,
 au bruit de trois décharges de

*toute l'artillerie , & des cris
vive le Roy. On fit en mesme
temps des feux dans toutes les ruës
& des illuminations à toutes les
maisons.*

*Le second jour , le Regent
d'Humanité du College des Peres
de l'Oratoire , fondé par la Ville,
déclamer par ses Ecoliers ha-
billez en Bergers , un tres-beau
Poëme Latin , sur la Naissance
de Monseigneur le Duc de Bre-
tagne ; M^{rs} les Maire & Con-
suls & tout le Corps de Ville y
assisterent en ceremonie.*

*Le troisiéme & dernier jour ,
ils assisterent aussi à une Ha-*

36 MERCURE

rangue que le Reverend Pere Leonard , Professeur de Rhetorique au mesme College , prononça sur le mesme sujet , avec beaucoup d'éloquence & avec sa vivacité naturelle ; & le soir il fit joüer un feu d'artifice dans la cour du College qui estoit toute illuminée , ainsi que les dehors de la maison. Pendant ces trois jours on a fait les mesmes feux de joye , les mesmes illuminations & les mesmes décharges d'artillerie. La fontaine de vin a aussi coulé pendant les trois jours , & Mrs les Maire & Consuls ont fait distribuer aux pauvres , à la porte de l'Hostel de

Ville, deux mille pains chaque jour.

Mr de Chalmazel pendant ces trois jours, a donné de magnifiques repas aux Dames, à Mrs les Officiers de la Marine & de la Garnison, à Mrs les Maire & Consuls & aux autres Officiers de Ville.

Mr de Brissac, Aide-Major de la Place, a fait aussi des réjouissances en son particulier dans sa maison & dans son voisinage, avec une troupe de ses amis & beaucoup de Dames, à qui il a donné de grands repas & qui ont pendant les trois jours allumé tous ensemble un feu de joye devant

38 **MERCURE**

*sa porte au son des Tambours
& des Trompetes, & au bruit
de la Mousqueterie d'une troupe
de ses voisins qui s'estoient mis
sous les armes, pour faire hon-
neur à sa feste.*

Voicy les Inscriptions qui
estoint à l'Arc de Triomphe.

I. CARTOUCHE.

SERENISSIMO PRINCIPI

recens-nato,

BRITANNIÆ DUCI

*Jam nova progenies, cælô demit-
titur altô.*

*Nascenti PUERO, manibus date
Lilia plenis.*

II. CARTOUCHE.

Le jeune Prince, représenté
dans son Berceau, sous la for-
me d'Hercule, avec ces mots :

Jam Jove dignus.
expliquez par les Vers suivans.

*Le Ciel favorable à nos vœux,
Rend ADELAÏDE féconde ;
Et du Sang le plus pur du monde,
Nous donne un second Fils digne
de ses Ayeux.*

40 MERCURE

III. CARTOUCHE.

Devise pour le Prince.

Un Lis , avec ces mots :

Cœlesti munere.

expliquez par les Vers suivans.

Soigneux du bonheur de la France ,

Et non content du don déjà fait à

CLOVIS ,

Le Ciel , en faveur de LOUIS ,

Dont il veut augmenter la gloire

& la puissance ,

*Ajoute à sa Couronne , encore un
nouveau LIS.*

IV. CARTOUCHE.

Autre Devise.

L'Arc-en-Ciel, avec ces mots :
Dat signa & pignora Pacis.
 expliquez par les Vers suivans.

*Le Ciel , quoy qu'irrité justement
 contre nous ,
 Sensible à nos soupirs , calme enfin
 son courroux.
 Cet Arc brillant en est une marque
 assurée,
 Et nous promet la Paix si long-
 temps désirée.*

Mars 1707. D

42 MERCURE

V. CARTOUCHE.

Sous le Portrait du Roy.

*Nous mettons en nos jours toute
nostre esperance.*

Vivez long-temps, GRAND ROY,

vivez pour enseigner ,

*Aux Heros destinez à gouverner
la France ,*

L' Art de combattre & de regner.

VI. CARTOUCHE.

Sur la Fontaine de Vin.

Amis , dans ce jour fortuné ,

Chantons , rions , vuidons le
verre ,

Buvons à la santé du Prince nou-
veau-né.

Il vient pour appaiser les troubles
de la terre ,

Et fait déjà couler de bon vin à
longs traits.

Que l'Allemagne & l'Angleterre
Veüillent ou la Guerre ou la
Paix ;

Bûvons , puis nous ferons ou la
Paix ou la Guerre.

Ces Vers ont esté faits par
M^r Trotebas , Avocat-Secre-
taire de la Ville de Toulon.

Je suis , M^r , vostre , &c.

Dij

44 MERCURE

Le College de Vendosme ,
regi par des Prestres de l'Ora-
toire , ayant voulu à l'exemple
de la Ville , donner des mar-
ques de sa joye pour la naissance
de Monseigneur le Duc de
Bretagne. Les écoliers furent
divisez en quatre Compagnies
militaires , dont les Officiers
aussi bien que les Soldats ,
avoient esté si bien instruits
qu'ils s'acquiterent en vieux Sol-
dats de toutes leurs fonctions.
La Feste commença par une
Pastorale qui fut représentée
sur un tres-beau Theatre. Cette
Pastorale qui expliquoit le sujet

de la Feste, estoit accompagnée de plusieurs concerts de Musique à la louange du Prince naissant, & de vœux pour la conservation du Roy, & pour celle du jeune Prince. La piece finie on passa à l'Eglise, qui estoit parée de ses plus beaux ornemens. Le *Te Deum* y fut chanté en musique, de la composition d'un tres-habile maître. Après cette action de pieté, les Compagnies militaires des Ecoliers, qui y avoient assisté en tres-bon ordre, suivies de la Communauté des Prestres de l'Oratoire en habit de Chœur,

46 MERCUR

se rendirent autour du feu de joye , preparé dans la grande cour. Il fut allumé au milieu des acclamations de *Vive le Roy* , & d'une foule extraordinaire de peuples de la Province , que cette ceremonie avoit assemblez. On vit en mesme temps paroistre une grande illumination dans les deux corps de logis du haut en bas ; & l'on fit plusieurs salves de Mousqueterie , qui furent suivies d'acclamations redoublées. L'empressement que le peuple avoit de prendre part à la joye publique , fut si vio-

lent que comme on gardoit avec beaucoup de soin les portes pour empêcher la confusion, il perça les murailles afin d'avoir une libre entrée. Les Ecoliers parurent sous les armes durant trois jours, pendant lesquels ils continuèrent à donner des marques de leur joye.

Voicy ce qui s'est passé à Noyon touchant les Réjouissances faites sur le même sujet.

Les Capitaine, Officiers & Chevaliers du noble Jeu de l'Arc de cette Ville-là, qui se sont distinguez en de pareilles occasions, n'ont pas manqué

48 MERCURE

de se signaler en celle-cy, puis
qu'aussi-tost que cette agréa-
ble nouvelle y fut annoncée,
le Capitaine fit avertir les au-
tres Officiers & tous les Che-
valiers de se rendre en épée à
l'Hostel du Jardin, où la Com-
pagnie s'assembla, & resolut
unanimentement de faire chanter
le *Te Deum*, en actions de gra-
ces de ce nouveau don du Ciel,
& sur l'heure cette Compagnie
marchant en ordre Tambours
battans, & Enseigne déployée,
les Capitaine, & Lieutenant à
la teste, se rendit à l'Eglise de
Sainte Godeberthe, Paroisse
du

du Jardin où elle fit chanter le *Te Deum*, & les autres Prières pour le Roy & pour la Maison Royale.

Ensuite la Compagnie estant revenue dans le même ordre à l'Hôtel, elle passa le reste de la journée & une bonne partie de la nuit à célébrer cette Feste, où la santé du Roy fut bûe à plusieurs reprises.

Les illuminations, que le Capitaine avoit ordonnées, parurent pendant le souper sur la porte de l'Hôtel, aux fenestres, & sur toutes les murailles du Jardin, & durèrent bien avant

Mars 1707.

E

50 MERCURE

dans la nuit , tandis que les Tambours de la Compagnie battoient à la porte pour avertir le peuple de venir boire à la santé de Sa Majesté , & le vin fut abondamment répandu à tous les survenans. Mais la Compagnie voulant donner de plus grandes marques de son zele & de la joye qu'elle ressent de la naissance de ce nouveau Prince , ne se contenta pas de cette premiere Feste , & avant de se séparer elle convint d'en faire une seconde , qu'elle indiqua pour le 2^e du mois de Février ; ce qui fut

executé de la maniere qui
suit.

Elle fit orner la grande por-
te de l'Hostel du Jardin, de
festons, de guirlandes, de pal-
mes, & de lauriers ; au milieu
desquels & dans le frontispice,
estoyent placées les armes du
Roy, & parmy ces festons &
ces guirlandes, on lisoit l'ins-
cription suivante, en quatre
endroits differens.

RENOVATA GAUDIUM

RENOVATA GAUDIUM

On avoit é'levé au bout de
la rue du Jardin, & dans tout

E ij

52 **MERCURE**

sa largeur, un Arc de Triomphe de trente pieds de haut à trois portiques, accompagnez de colonnes, de piédestaux, & de tous les ornemens qui leur conviennent; le portique du milieu estoit fermé.

Le Portrait du Roy fut placé au haut du frontispice, avec cette inscription.

REGI PROAVO
IN QUO DEUS EFFECIT
NEQUID DESIDERETUR.

Au costé droit estoit dans un
Cartouche.

**GENERATIO RECTORUM
BENEDICETUR.**

Et au costé gauche , cette
autre inscription :

**UT VIDEAS FILIOS FILIORUM
TUORUM.**

A un pied au dessous du Por-
trait du Roy , on avoit aussi
placé le Portrait de Monsei-
gneur le Dauphin à la droite ,
& celuy de Monseigneur le
Duc de Bourgogne à la gauche ,
avec cette inscription.

E ñj

54 MERCURE

DELICIÆ PATRIS, ET FIRMA-
MENTUM REGNI.

On voyoit plus bas un Tableau qui representoit Monseigneur le Duc de Bretagne : dans un lit de parade , posé dans le fond du portique fermé, & dans un grand Cartouche au dessous estoit écrit :

VENITE ET VIDETE OPERA
DOMINI.

REVIVISCIT
NOMEN EIUS EST DUX
BRITANNIÆ
VIVAT.

GALANT 55

ITERUM DEUS DEDIT REGUM

MAXIMO

PRONEPOTEM

PROBIS HÆC DEBITA MERCES

REGIBUS

LÆTEMINI EQUITES, LÆTEN-

TUR CIVES, ET OMNES

DICANT

VIVAT REX PROAVUS.

VIVANT AVUS ET PATER.

VIVAT ET FILIUS:

**Et entre les deux pié-d'estaux
du Portique on lisoit :**

Hoc Equites Ludi Nobilis Ar-
tus Civitatis Norviomensis , in

E iiij.

56 MERCURE

*felici Nativitate D D. D. Ducis
Britannorum , Monumentum po-
suere.*

On prepara ensuite les choses necessaires pour les illuminations , tant le long de la corniche de l'Arc Triomphal que sur le fronton , au milieu duquel & sur les deux bouts , furent placez trois grands vases remplis de matieres combustibles.

On disposa aussi des illuminations sur le frontispice de la porte de l'Hostel , & sur les corniches , sur les fenestres de l'Hostel , sur les murailles du Jardin , & même sur les murail-

des des deux costez de la rue.

A costé de la porte le Capitaine fit faire une fontaine pour distribuer le vin qu'il vouloit donner au peuple.

Ensuite on fit dresser dans la place voisine du Jardin, un feu de bois, dans le milieu duquel on plaça une colonne de trente pieds de haut, sur le chapiteau de laquelle on avoit posé une Renommée prête à sonner de sa Trompette, dont la banderole contenoit ces mots :

ITERUM DICO GAUDETE.

Il y avoit sous les pieds de cette Renommée des feux d'ar-

58 MERCURE

tifice qui devoient faire leur effet à mesure que le feu de bois s'allumeroit.

On avoit aussi fait conduire dans la place du Jardin six piéces de petit canon.

Tout se trouvant en cet état, les Capitaine, Officiers & Chevaliers s'estant rendus en armes à l'Hostel, deux autres Compagnies des Chevaliers des Jardins de l'Arc qui sont dans les Fauxbourgs de la Ville, & qui sont soumises à celle du Jardin, s'y rendirent pareillement suivant l'ordre qui leur en avoit été donné.

A six heures précises, la Compagnie en armes sortit du Jardin à la clarté des flambeaux, Tambours battans, Enseigne déployée, les Capitaine & Lieutenant à la teste, & précédée de Violons & de Hautbois, se rendit en l'Eglise de Sainte Godeberthe avec les deux Compagnies des Fauxbourgs qui marchaient dans le même ordre; & après avoir mis les armes bas à la porte, elles assistèrent au *Te Deum* qui fut chanté en Musique, & aux Prières pour le Roy & pour Messieurs les Princes;

60 MERCURE

Après quoy ces trois Compagnies fortirent dans le mesme ordre, reprirent leurs armes après avoir fait le tour de la place, où estoit le feu de bois. Le Capitaine & le Lieutenant de la premiere Compagnie allumerent ce feu qui ayant fait prendre les feux d'artifice, fit un tres-agreable effet.

Tous les Chevaliers de ces Compagnies firent alors plusieurs décharges de Mousqueterie qui furent suivies de celles du canon, ce qui se fit avec des cris & des acclamations redoublées de *vive le Roy*

GALANT

par tous les Officiers, Chevaliers & habitans de la Ville qui estoient presens.

La Compagnie retourna ensuite dans le mesme ordre au Jardin, suivie des deux autres; & comme toute la rue estoit pour lors illuminée aussi bien que l'Arc Triomphal, on apercevoit cet Arc du haut de la rue & les Portraits du Roy & de Messieurs les Princes, avec les Inscriptions dans une perspective la plus agréable du monde, & tous les Chevaliers firent devant l'Arc Triomphal plusieurs décharges de Mousqueterie.

62 MERCURE

Aussi-tost que les Compagnies furent rentrées dans le Jardin, on regala d'une collation les Compagnies des Faux-bourgs qui se retirèrent ensuite à la reserve de leurs Officiers qui resterent au souper que la premiere Compagnie donna, dans lequel on passa la meilleure partie de la nuit, pendant laquelle on but plusieurs fois à la santé du Roy au son des Violons & des Hautbois, & au bruit des Tambours & de plusieurs décharges du canon qu'on avoit fait conduire dans le Jardin.

On fit couler pendant le souper la fontaine de vin que le Capitaine donnoit au peuple, qui venoit le recevoir & qui redoubloit continuellement ses cris de *vive le Roy* avec la plus grande allegresse du monde.

Enfin le Capitaine & les autres Officiers furent reconduits chez eux, & les collations qu'ils donnerent aux Chevaliers, firent continuer jusqu'au lendemain, cette agreable feste.

Ils ne s'estoient pas moins distinguez à la Naissance de

64 MERCURE

feu Monseigneur le Duc de Bretagne ; & le Roy en ayant marqué beaucoup de satisfaction & ayant fait connoistre qu'il estoit tres content du zele qu'ils faisoient paroistre dans toutes les occasions où ils avoient lieu de le faire éclater, Sa Majesté receut favorablement un Placet par lequel ils luy demanderent la grace de l'exemption de la taille & du logement des gens de guerre, qui leur fut accordée pour celui des Officiers ou Chevaliers qui abatteroit l'oiseau que la Compagnie tire chaque année

le premier jour de May. M^r de Vaulx, Capitaine de la Compagnie, qui avoit dressé le Placet, dit dans une assemblée que la mesme Compagnie tint après avoir obtenu du Roy la grace qu'elle luy avoit demandée, *que quoyque les faveurs d'un si grand Prince fussent au-delà de toute reconnoissance, comme elles estoient toujours au-dessus du merite des Sujets, néanmoins il estimoit que la Compagnie devoit dans cette occasion marquer son zele, & qu'il estoit persuadé que Messieurs les Officiers & Chevaliers concourroient*

Mars 1707. E

66 MERCURE

avec luy unanimement à l'exécution du projet qu'il avoit dressé, & qu'il leur presentoit, de ce que la Compagnie & ceux qui y entre-voient à l'avenir, devoient faire pour ne perdre jamais de vue un si grand bienfait.

Sur quoy la Compagnie après avoir examine ce Projet, l'approuva d'une commune voix & avec la plus grande joye, & en consequence resolut qu'à l'avenir & à perpetuité elle feroit dire & celebrer en l'Eglise de Sainte Godeberthe, Paroisse du Jardin, le premier jour de May de

GALANT 67

chaque année, une Messe so-
 lemnelle & en Musique, avec
 le *Te Deum*, l'*Exaudiat*, le
Domine salvum fac Regem & les
 Oraisons ordinaires, tant pour
 remercier Dieu de la conser-
 vation de la tres-precieuse &
 sacrée Personne de Sa Majesté,
 de laquelle dependoit le bon-
 heur de la France, que pour
 luy demander la continuation
 & la durée de ses jours com-
 blez de merite, d'honneurs &
 de gloire qui ne devroient ja-
 mais finir, & qui devoient au-
 moins participer à l'immorta-
 lité de ses actions glorieuses.

F ij

68 MERCI

Comme aussi qu'aux deux Services de la Feste de la très-Sainte Trinité & de Saint Sébastien, que la Compagnie fait dire & célébrer tous les ans en la même Paroisse, les mêmes Prières pour le Roy seroient ajoutées & chantées.

La Compagnie pria le Capitaine & les Officiers de traiter & passer Contrat de cette Fondation avec Mrs les Curé, Marguilliers & Paroissiens de la même Paroisse, pour tels prix, charges & conditions qu'ils aviseroient conformément au présent Acte, leur donnant

à cet effet tout pouvoir.

La Compagnie résolut de plus que le premier May de chaque année tous les Officiers & Chevaliers feroient tenus de se trouver au Jardin avec l'épée au costé à neuf heures précises du matin; que pour cet effet ils feroient avertis par les Tambours de la Compagnie qui battroient le premier coup à sept heures du matin, & le second à huit heures, pour faire marcher la Compagnie en ordre, Enseigne déployée & Tambours battans, jusqu'à la Porte de

70 MERCURE

l'Eglise où les Officiers & Chevaliers entreroient en leur rang & assisteroient à la Messe & aux Prières, à peine d'amende contre chacun de ceux qui y manqueroient, laquelle amende ne pourroit estre remise ni modérée que pour cause de maladie ou d'absence au moins de huit jours, en sorte qu'il ne seroit pas permis de s'absenter dans le cours desdits huit jours.

Et afin que cette Fondation ne fut pas interrompue, & qu'elle durast à perpetuité, tous les Officiers & Chevaliers s'en

bligeroient par serment de l'entretenir , ce qu'ils firent à l'instant ; & la Compagnie ordonna que les deniers nécessaires pour l'entretien annuel de ladite Fondation , seroient levés comme taxe ordinaire du Jardin sur les Officiers & Chevaliers , qui ne recevroient aucun nouveau Chevalier sans luy faire prestre pareil serment , à peine de nullité de sa Reception , & qu'au serment que le Chevalier preste le jour de sa Reception , on ajouteroit.

Vous promettez aussi d'entre-

72 MERCURE

tenir la Fondation que la Compagnie a faite d'une Messe solennelle & des Prières pour le Roy.

Vous trouverez un autre vœu dans la Relation suivante. J'ay cru n'y devoir rien changer, & je vous l'envoie dans le mesme stile qu'elle a esté faite. J'ajoutéray seulement que tout le monde convient de ce que l'on y dit de M^r le President de Nupces.

RELATION

RELATION

De ce qui a esté fait dans la
Devote & Royale Chapelle
de M^{rs} les Penitens Bleus de
Toulouse, pour la Naissance
de Monseigneur le Duc de
Bretagne.

*La Ville de Toulouse a de tout
temps produit des hommes qui se
sont distinguez par leur merite &
par leur fidelité en tout ce qui re-
garde le service du Roy; mais on
peut dire à sa gloire que ceux qu'on
y voit de nos jours, ne cedent en
rien à ceux qui les ont precedez.*

Mars 1707.

G

74 MERCURE

Mr de Nupces , President à Mortier au Parlemerit de cette Ville , vient d'en donner des preuves singulieres ; cet illustre Magistrat n'eut pas plutost pris part aux Réjoüissances publiques qu'on y fit pour l'heureuse naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne , qu'il resolut à son tour de faire éclater sa joye , & de faire rendre au Ciel des actions de graces particulieres de ce bien-fait inestimable qu'il a répandu sur la France.

L'occasion ne pouvoit estre plus favorable à son zele ny à sa pieté ; il venoit d'estre élu Prieur de la Royale Confrerie des Penitens

Blens, qui a l'honneur d'avoir dans ses Registres le nom de Louis le Grand, ce nom si aimé de ses Sujets, si respecté dans l'Univers, & que la gloire a marqué par tant de traits immortels, de même que les noms augustes de Monseigneur le Duc de Bourgogne & de Monseigneur le Duc de Berry.

Il proposa d'abord à cette Compagnie de faire célébrer dans leur Chapelle une Feste de trois jours, avec l'Exposition du Saint Sacrement, & de s'engager par un vœu solennel à reciter à genoux tous les Vendredis durant dix années, cinq fois le Pater & cinq fois

G.ij.

76 MERCURE

l'Ave Maria , pour la conservation du Prince nouveau - né , & pour la prospérité de toute la Famille Royale ; cette pieuse résolution fut unanimement approuvée de tous les Confreres , & on choisit le Dimanche sixième de Fevrier pour commencer ces Prieres. Mr l'Archevêque de Toulouse fut prié d'en permettre l'execution , ce Prelat zélé comme Confrere & ancien Prieur , voulut en faire l'ouverture , il se rendit dans la Chapelle à dix heures du matin , qu'on avoit pris soin d'orner magnifiquement pour y celebrer la Messe qui fut chantée par une excellen-

Musique. Les Confreres revestus de leur Sac de penitence, y assisterent avec beaucoup de devotion; plusieurs d'entr'eux y communierent dans le même esprit qui serroit d'objet à cette Feste. Le Corps de Ville, des Personnes du premier rang & de tout sexe, voulurent s'y trouver, & il fut aisé de remarquer par l'attention que chacun apporta à cette Ceremonie, que c'estoit moins la curiosité qui les avoit attirez en ce lieu, que la religion & un amour tendre & respectueux pour le Prince.

A la fin de la Messe Mr l'Archevêque revestus de ses Habits

G iij

Pontificaux , reçut le Vœu que la Compagnie avoit délibéré de faire. Il fut prononcé par Mr le Prieur à la face des Autels , & accompagné du Te Deum en Musique , dont la composition estoit nouvelle , & qui fut trouvée de tres-bon goust.

L'après-midy du même jour , les Vespres furent chantées solennellement par les Confreres , & on y donna la Bénédiction du Saint Sacrement. On continua cette Feste les deux jours suivans , par l'Exposition du Saint Sacrement , & par un grand nombre de Messes qu'on fit dire dans la Chapelle :

tous les Confreres animez par l'exemple de Mr le Prieur , donnerent des marques d'une pieté singuliere , par leur assiduité à tous les Offices qu'on y celebra.

La Feste fut terminée le dernier jour par une Procession solennelle , l'ordre , le chant , les habits , la modestie , tout en fut tres-édifiant. On fit la premiere Station dans l'Eglise Metropolitaine de Saint Estienne ; la seconde dans l'Eglise de la Maison Professe des Peres Jesuites , dediée à S. Louis ; & la troisiéme dans l'Eglise Abbatiale de Saint Cernin , où reposent les sacrez déposts des Reli-

80 MERCURE

ques d'un grand nombre de Saints qu'on invoqua avec beaucoup de ferveur pour la prospérité du Roy & de toute la Famille Royale. Au retour de la Procession, après avoir recité à voix haute cinq Pater & cinq Ave, & un Motet qui fut chanté par de tres-belles voix, on finit cette Feste par la Benediction du Saint Sacrement.

La joye de ce digne Prieur ne se borna pas seulement à ces œuvres pieuses, il en fit ressentir aux pauvres de doux effets par les aumônes qu'il leur fit distribuer, & il voulut la communiquer au public par des feux, des illumina-

tions, & des décharges de mousqueterie, qui durèrent pendant trois jours.

Ce n'est pas la seule occasion où Mr le President Nupces s'est distingué.

On ne peut rappeler le souvenir de la tenue de la Chambre des Vaccations, dont il a esté chargé deux années de suite, sans donner des applaudissemens à la vigilance qu'il y fit paroistre pour les interets de la Religion, & pour ceux du Roy & de l'Etat.

Les discours qu'il prononça aux ouvertures du Parlement de 1705 & de 1706. devant cette sçavan-

82 MERCURE

te Cour, n'exprimoient pas moins les sentimens fidelles de son cœur pour Sa Majesté, qu'ils faisoient briller son éloquence & les rares talens de son esprit. Son merite est generalement reconnu ; il est aimé & estimé ; aussi est-il universel & accompli dans un âge où l'esprit de beaucoup d'autres commence à se perfectionner. Son habileté à traiter les affaires les plus difficiles, l'integrité de ses Jugemens, l'étendue de ses lumieres, & son caractere poly, obligant, affable, & desinteressé, luy ont acquis la confiance des personnes les plus considerables, & l'amour de tout le

peuple ; chacun le demande pour Arbitre de ses differens , & il se prête generousement à tous par le seul plaisir qu'il trouve à faire regner la Paix.

La joye qui a paru à Toulou-
se à l'occasion de la naissance
de Monseigneur le Duc de Bre-
tagne , y a éclaté de plus d'une
maniere. Le 8. du mois der-
nier , le Pere Dardenc , Prestre
de la Doctrine Chrestienne ,
Professeur de Rhetorique dans
le College de Toulouse , y pro-
nonça un Discours Latin sur la
naissance de Monseigneur le
Duc de Bretagne , où il renfer-

84 MERCURE.

ma tout ce qui peut faire espérer à la France une félicité durable.

Son Exorde fut rempli de vivacité & d'éloquence. Il fit voir ce que la France auroit dû apprehender dans la situation où ses affaires se sont trouvées, si le plus sage de nos Rois n'avoit defarmé le Dieu vengeur par sa piété toujours constante; ce qui rassura ses Auditeurs, aussi bien que ce qu'il leur dit sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, dont il leur parla comme d'un gage assuré de la nouvelle alliance

que Dieu faisoit avec nous : & sur des presages que l'avenir ne démentira point , il dit que ce Prince estoit né pour estre un autre appuy de la Religion , pour donner un nouveau lustre à la Maison des Bourbons , & pour assurer la felicité des peuples.

Après avoir parlé dans la premietè Partie des rares talens que Dieu se plaist à répandre sur les Princes , il ajouta que Monseigneur le Duc de Bretagne estoit né dans une Cour où la pieté triomphe de l'orgüeil , se porteroit à la vertu par la force de l'exemple. Et voulant laisser aux au-

86 MERCURE

tres le soin de représenter à ce Prince, tout ce qui a fait donner à Louis l'auguste surnom de *Grand*, il fit en raccourci le portrait de toutes les actions de valeur, de sagesse, de modération, & de constance, qui ont forcé l'envie même à le reconnoître pour le plus grand Roy de l'Univers. Cet Orateur se bornant ensuite à caractériser le zele qui a fait soutenir à ce Monarque la Religion de ses Peres, il invita Monseigneur le Duc de Bretagne à se hâter de croistre, afin de voir de toutes parts l'heresie expirante ou

étouffée sous les débris de ses Temples. Il anima ces tristes ruines , & se servit heureusement de leur voix , pour parler au nouveau Prince des hérétiques déconcertez & descendus des hauts rangs où le crime qui les y avoit élevez , auroit voulu les soutenir ; il n'oublia pas de faire voir que ce Héros plein de bonté , les avoit traittez avec douceur , lorsqu'ils estoient revenus avec sincérité de leur funeste aveuglement. Après ces peintures animées , il fit connoître par des comparaisons vives & naturelles , que

Monseigneur le Duc de Bretagne ne degenereroit pas de la vertu de ses Ayeux, que l'Eglise occupée à faire retentir les voûtes de ses Temples d'actions de grâces immortelles, obtiendrait par ses vœux ardents, que le Ciel prit soin luy-même de former ce Prince, pour le presenter un jour à l'Univers, comme un autre zélé Défenseur de la Religion.

Cet Orateur parla en commençant sa seconde Partie, du desir naturel à tous les Princes, de laisser après eux une postérité nombreuse, pour s'assurer une espece d'immortalité sur

la terre. Il fit voir ensuite que Louis seul avoit déjà vu l'effet de la promesse, que Dieu avoit faite aux Rois les plus chers à ses yeux, de leur faire voir leurs enfans jusqu'à la quatrième generation. Les Auditeurs estoient entraînez par les Portraits qu'il faisoit des rares vertus de Louis le Grand, lorsqu'il pria le Dieu des Armées d'arrester quelque temps le cours de nos rapides Conquestes, parce qu'il manquoit à nostre Prince toujours heureux, l'occasion de montrer à toute la terre son égalité d'ame, & sa constance.

Mars 1707.

H

90 MERCURE

dans les revers de la Fortune. Il ajoûta , *qu'avec ce nouveau trait de grandeur , il seroit dans tout l'avenir le modèle des Rois.* Déjà les cœurs s'attendrissoient au souvenir que l'Orateur retraça de la mort, précipitée du premier Duc de Bretagne, lors qu'il fit voir le rapport qui se trouvoit entre Louis & Abraham. Il prouva que ce grand Prince , *animé de la même foy , le speroit sans s'ébranler de voir fortir des cendres de ce défunt Duc une posterité nombreuse.* Le Pere Dardeno dit ensuite que Dieu qui voyoit avec complaisance la

moderation & la sagesse de ce Heros, qu'il ne frapport que pour le former selon son cœur, luy avoit rendu son Petit-fils, pour laisser un monument éternel de ses vertus éclatantes. Il tomba fort à propos sur les loüanges de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Madame la Duchesse de Bourgogne, & de Monseigneur le Duc de Berry. Ces éloges ménagés avec délicatesse avoient tant de rapport à son sujet, qu'il ne resta plus qu'à faire voir pour le bonheur de la France, que Monseigneur le Duc de Bretagne heriteroit de leurs vertus. H ij

92 MERCURE

Cet Orateur fit voir dans sa troisiéme Partie des motifs d'une solide joye , & que le plus grand bonheur des peuples consistant à vivre dans un Etat Monarchique , & à reconnoistre des Rois élevez sur le Trône par le droit de la naissance , les François avoient de quoy s'applaudir de voir l'heureux accroissement de l'illustre Maison des Bourbons L'Orateur parla de Monseigneur le Duc de Bretagne , comme d'un Heros naissant , qui faisoit trembler dès son berceau les rivaux de nostre gloire : il ajoûta qu'il triompheroit comme Josué , tandis

que son frere comme un autre Moïse, imploreroit pour nous dans le Ciel le Dieu des Armées. Mais il s'attacha sur tout à faire voir, que descendu de tant d'Ayeux; qu'on a toujours vûs preferer la Paix aux fruits de la Victoire; il forceroit nos ennemis à demander cette heureuse Paix, & à revenir de cet aveuglement qui leur fait mépriser leurs maux véritables, pour suivre de vaines esperances. Après avoir ainsi flatté l'espoir de ses Auditeurs, il adressa son discours à Monseigneur le Duc de Bretagne, & luy dit de commencer à s'applai-

94 MERCURE

dir d'estre né dans un siecle , qui luy
préparoit de si grands spectacles.

Qu'il y admireroit un Heros
Grand dans la prosperité , & plus
grand encore dans l'adversité.

Qu'il y verroit un Dauphin , qui
prefere l'amour des peuples à l'é-
clat de la Couronne ; un Pere qui
creusant dans l'Antiquité la plus
reculée , ny trouve rien de si grand
que son ayeul ; une Mere qui par
la vivacité & par la délicatesse
de son genie , s'attire l'amour du
plus grand des Rois , & la vene-
ration des peuples ; & un Oncle
que les graces accompagnent tou-
jours. Il parcourut ensuite tout

ce qu'il pourroit voir de merveilleux dans la seconde Ville de ce Royaume florissant, & il finit en faisant des vœux au Ciel pour ce Prince, & pour toute la Maison Royale.

Ce discours fut prononcé dans la grande salle du Collège, qui estoit tendue d'une tres-belle tapisserie. Tous les Portraits de la Cour estoient rangez sur la frise, & la galerie qui regne sur le haut de la salle, estoit tendue d'une verdure, ce qui produisoit un agréable effet. L'Assemblée fut tres-utile. M^r le President Riquet

96 MERCURE

toujours zélé pour tout ce qui regarde la gloire du Roy , & les interets de la Religion & de l'Etat , s'y trouva à la teste du Parlement , Mrs les-Tresoriers , Mrs de l'Université & tous les autres Corps de la Ville s'y trouverent aussi. Le concours de la Noblesse y fut si grand grand , que quoyque cette Salle ait près de vingt toises de longueur , il fut impossible de placer tout le monde ; & chacun se retira tres-satisfait de l'éloquence du Pere Dardenc , de la delicatesse de ses pensées , de la pureté & de l'energie

l'énergie de ses expressions, & sur tout de la bonne grace avec laquelle il avoit prononcé son discours.

Le Vers Latin, que vous allez lire a esté fait pour mettre au bas du Portrait du Prince nouveau-né.

*Dux cum luce oritur, Dux
edet lucida facta.*

TRADUCTION.

Il naist avec le jour, ses faits seront brillans.

Mars 1707. I

98 MERCURE

Le temps de la naissance de
Monseigneur le Duc de Bre-
tagne au commencement du
mois de Janvier, a donné lieu
aux Vers suivans.

PRO BRITANNIÆ DUCE.
IN JANUARIO NATO.

*Dux aperit Jani mensem det elau-
dere Templum*

*Noctem Aurora fugat, spectet ut
ora Ducis.*

IMITATION.

Avec le Duc de Bretagne



GALANT



Delices du nouvel an ,
Qu'au lieu de Mars en campa-
gne ,
La Paix comble de biens la Terre
Et l'Océan.
L'Aurore impatiente usant de sa
puissance ,
Chasse la nuit pour voir du Prince
la naissance.

La Lettre qui suit regarde
encore la naissance de Monsei-
gnur le Duc de Bretagne , &
vous la trouverez remplie de
faits historiques.

100 **MERCURE**

RÉPONSE à la Lettre de
M^{lle} la Comtesse de . . . écrite
le 20. Janvier 1707. à M. A.
sur la Reception de Mon-
seigneur le Duc de Bretagne,
à la Confratrie du Rosaire

Vous m'avez fait connoître
en plusieurs occasions vostre atta-
chement pour l'Ordre de S. Do-
minique, & l'intérêt que vous
prenez à tout ce qui peut contri-
buer à son honneur. Ce que
vous me marquez dans vostre
lettre du 20. Janvier au sujet de
la Reception de Monseigneur le
Duc de Bretagne à la Confratrie

du Rosaire, m'est une nouvelle preuve de vostre affection pour ce Corps également saint & sçavant. Vous desirez sçavoir de moy l'origine de cette Ceremonie, & en quel temps on a commencé de recevoir à cette devotion les heritiers presumptifs de la Couronne quelques jours après leur naissance, pour les mettre sous la protection de la Sainte Vierge, afin d'attirer sur eux les graces & les benedictions du Ciel, & pour les rendre participans des prieres & des bonnes ceuvres d'un nombre presque infini de personnes de toute condition, associées à la Congre-

gation repandue par le zele des
Dominicains, dans tout le monde
Chrestien. Vostre curiosité, Me
est fort loüable & digne de vostre
pieté. Voicy donc en peu de mots
ce que de celebres Historiens nous
en apprennent.

La Reine blanche Epouse de
Louis VIII. surnommé le Lion,
affligée de n'avoir point eu d'en-
fants après dix ans de Ma-
riage, eut recours aux Prières de
S. Dominique qui se trouva alors
à la Cour de France. avec Don
Diego Alvarez, Vaisseau d'Espagne
Ambassadeur d'Alfonse Roi
Roy de Castille & Pere d'un

III

lustre & vertueuse Blanche. Ce
grand Saint autant édifié de la
piété qu'honoré de la confiance de
leur Reine, luy predict que ses
justes desirs seroient exaucez, si
elle vouloit honorer d'un culte
particulier la tres-Sainte Vierge
par la devotion du Rosaire, dont
il luy enseigna la pratique. Le
bonheur de l'évenement justifia
la solidité de la prediction. La
Reine accoucha d'un fils, mais la
mort l'ayant bien tost enlevé, on
vit de mesme finir bien-tost la
joye extraordinaire que cette Nais-
sance venoit de causer à la France
en general & à la Reine en par-
I iij

104 MERCURE

iculier. Celle-cy accablée d'une nouvelle douleur eut recours de nouveau aux Prières de S. Dominique, qui l'assura qu'elle pouvoit continuer d'esperer avec confiance, en continuant de réciter avec ferveur le Rosaire de la Sainte Vierge. La promesse du Saint soutint la devotion de la Reine, & la devotion de la Reine merita de voir l'accomplissement de la promesse du Saint. En effet le grand Saint Louis fut le fruit de son Mariage & le digne Successeur du Trône de son Père. Toutes les Histoires font foy de la rendre & particuliere confession.

dont S. Loüis honnora les Reli-
 gieux de S. Dominique. Ces
 Peres furent pendant son Regne
 les Depositaires de ses secrets, les
 Compagnons de ses voyages, son
 Conseil dans ses entreprises & sa
 consolation dans ses disgraces;
 mais sur tout, estant les Direc-
 teurs de sa conscience, ils le con-
 firmerent dans la devotion du Ro-
 saire qu'il avoit succée avec le lait,
 & contribuerent par leur minis-
 tere à l'élever à cette haute Sain-
 teté qui le rend aujourd'huy le
 digne objet de nostre culte. Les
 Rois ses Successeurs pendant trois
 siècles consecutifs n'eurent aussi

106 MERCURE

pour Confesseurs que des Dominicains; qui sans doute ne man-
querent pas d'inspirer cette devo-
tion à des Princes qui se firent
un honneur & une espèce de Re-
ligion de suivre en tout l'exemple
d'un Ayeul si respectable par l'or-
nion qu'il fit en sa personne de
la valeur des plus grands Héros,
avec la vertu des plus grands
Saints.

Une circonstance curieuse & re-
marquable dans l'Histoire de ce
temps-là vous convaincra, non
de l'estime & de l'affection inex-
primable de S. Louis envers l'Or-
dre de Saint Dominique. Dieu boy

ayant donné un sixième fils dans le temps que le venerable Humbert, cinquième General des Dominicains, estoit venu à Paris pour avoir l'honneur de saluer Sa Majesté, & pour aller ensuite visiter les Convents de son Ordre en France; ce Saint Monarque voulut que le Pere General tint sur les Fons de Baptême le Prince nouvellement né. Ce fils fut Robert, Comte de Clermont, le plus glorieux & le plus heureux dans sa posterité de tous les enfans de S. Loüis, pour avoir esté la tige de la branche Royale des Bourbons. Dans la veüe d'attirer du

108 MERCURE

Ciel sur cette illustre branche toutes
 les benedictions du Regne de S.
 Loüis & une constante succession
 de Rois jusqu'à la fin des siecles,
 Anne d'Austriche Epouse de Loüis
 le Juste, fit revivre dans cette
 Royale famille la veneration que
 S. Loüis & ses descendants avoient
 eue pour le Rosaire. Elle la per-
 suada sans peine au Roy son
 Epoux, qui voulut que le fils
 qui leur fut donné du Ciel après
 tant de vœux & de prières, &
 qui regne aujourd'huy avec tant
 de gloire sous le nom de Loüis le
 Grand, fut mis sous la protec-
 tion de la Sainte Vierge dans la

Confrairie du Rosaire. La cérémonie en fut faite en présence de toute la Cour, deux mois après la Naissance de ce Prince le 6. Novembre 1638. Cette illustre Reine eut aussi la consolation, quatre ans avant sa mort, de voir Monseigneur le Dauphin, son petit fils, aggregé à la mesme devotion le 6. Novembre 1661. Monseigneur le Duc de Bourgogne y fut aussi associé le 10. Aoust 1682. par les soins de la pieuse Reine Marie Theresse son Ayeule : et ce Prince par les hauts sentimens qu'il a de la protection de la Sainte Vierge, vou-

110 MERCURE

lut que son premier fils, Monseigneur le Duc de Bretagne y fut aggregé le premier Juillet 1704. mais la mort l'ayant ravi à la Terre pour estre rendu au Ciel; le Ciel chargé du soin & de l'accroissement des Lis de la Terre, luy a bien-tost donné un second fils sous le mesme nom de Duc de Bretagne; qui comme vous sçavez, Me, a esté receu à la mesme Confratrie du Rosaire le 19. Janvier cette année par le R. P. Moisset Exprovincial des Dominicains de la Province de Toulouse, Visiteur Apostolique de l'Abbaye de Fontevraud, &

GALANT III

Prieur de leur Noviciat General de Paris, Fauxbourg Saint Germain. Voilà, Me ce que j'ay appris de l'origine & de la succession de cette Ceremonie qui s'observe si religieusement quelques jours après la Naissance des Heritiers presomptifs de la Couronne. Je suis, &c.

Je vous envoie un Air nouveau de Mr Merz de la Flèche en Anjou, dont les paroles vous feront connoître que les François sont toujours animez d'un veritable zele; & quoy qu'ils ayent continué d'en don-

III. MARCHÉ

ner des marques dans toutes
les réjouissances qui se sont
faites pour la naissance de Mon-
seigneur le Duc de Bretagne,
ils ne laissent pas d'en donner
tous les jours de nouvelles, se-
lon les occasions qui s'en pre-
sentent.

AIR NOUVEAU.

*Ecoute-nous Seigneur, réponds à
notre zèle*

*En faveur de Louis, ton servi-
teur fidelle.*

*Aux besoins de son peuple, accorde
son secours :*

GALANT

113

Conserve ce grand Roy que ta



nlr

mpe

u'il

and

on-

nger

om-

Éc
soin
peut
rom
Gro
ré

de MARCHÉ

ner des marques dans toutes

les

font

fa

sci

ils

toi

lor

sen

Eco

Conserve ce grand Roy que ta
 bonté nous donne,
 Et que tout ce qui peut ébranler
 sa Couronne,
 Jamais de son bonheur n'interrompe
 le cours.

Qu'il regne dans les cœurs, qu'il
 regne sur la Terre

Grand dans la Paix, grand
 dans la Guerre:

Qu'il soit par tout comblé d'hon-
 neurs:

Qu'il regne dans les cœurs:

Qu'il regne sur la Terre.

Je passe à un article étranger
 qui en renferme un grand nom.

Mars 1707. K

814 FINCHER

bre ; & qu'on ne pût trouver place dans ma dernière Lettre.

Le Pape a fait Monsignor Bichi , Président du Detail ; Monsignor Erba , Ponent de la Visite ; Monsignor Martignelli Evêque de Sulmona , Votant de la Signature de la Justice ; Monsignor Spada , Visiteur à Lorette ; Monsignor Giudici , a esté fait membre de la Congregation de la Chambre ; Monsignor Giustiniani , Consulteur de la Congregation des Rites ; Monsignor Dandini & Monsignor Balistrà , Consultants de la Visite Apostolique.

colique ; Monfignor Minotti,
 Confulteur de la Congrega-
 tion Confiftoriale ; Monfignor
 Albati , Confulteur de celle
 du bon Gouvernement ; Mon-
 fignor Dolci & Monfignor
 Ruotta , Confulteurs de la
 Congregation de la Confulte ;
 Monfignor Tefta , Gouver-
 neur de Jefi ; Monfignor Fof-
 carini , Gouverneur de Vi-
 terbe ; Monfignor Negroni ,
 Gouverneur d'Ascoli ; Monfi-
 gnor Gallerati , Gouverneur
 d'Orvieto ; Monfignor Pilaf-
 eri , Gouverneur de Spolet ;
 Monfignor Baviera , Gouver-

K ij

N^o MERCURE

neur de Montalto; Monsignor
Arigoni, Gouverneur de Fa-
no; Monsignor Regio, Gou-
verneur de Sabine; Monfi-
gnor Afflitti, Gouverneur de
Cita-di-Castello; Monsignor
Farfetti, Gouverneur de Rieti;
Monsignor Rizzi, Gouver-
neur de Tivoli; Monsignor
Drezzonigo, Gouverneur de
Frossimone; Monsignor Bar-
barozza, Gouverneur de Maze-
zerano; Mr l'Abbé Guimiggi,
Recteur de Carpentras; Mr
l'Abbé Gentilone, Auditeur
de la Nonciature d'Espagne;
& Mr l'Abbé Simonetti, Au-

diteur de celle de Naples.

La Maison de Bichi tient un rang considerable depuis près de deux siècles. Jacques Ibiderman, Jesuite, dédia au commencement du dernier siècle, un Ouvrage Philosophique à un Prelat de cette Maison. Celuy à qui Sa Sainteté vient de donner une Charge, a beaucoup travaillé sous le dernier Pontificat. Monsignor Erba estoit déjà fort connu sous le Pontificat d'Alexandre V. I. I. La Charge de Pontife de la Vigne, est une des plus importantes de cette

118 MONTMORENCI

Cour: M^{rs} Erba, suivant quel-
ques Auteurs, font originaires
de Bientina, petit Bourg d'Ita-
lie dans la Toscane. Mon-
signor Martinelli qui a esté fait
Votant de la Signature de Jus-
tice, est un Prelat fort estimé
à la Cour de Rome, Son nom
y est connu il y a long temps,
& plusieurs personnes d'un
merite distingué l'ont porté.
Il est parlé de cette maison dans
les ouvrages de Pierre Mar-
thieu. Monsignor Spada nou-
veau Visiteur de Lorette, est
d'une Maison qui a fourni plu-
sieurs Cardinaux au Sacré Col-

LEGE 142
lege. Il est parent du nouveau
Cardinal Spada. Monfignor
Giudici est parent du Cardinal
de ce nom, qui a esté Viceroy
de Sicile, & il l'est aussi par
conséquent du Duc de Mar-
time. Monfignor Giustiniani est
d'une famille qui a donné des
Cardinaux & des Evêques à
l'Eglise. Horatio Giustiniani
fut Cardinal & Evêque de No-
zera; André Giustiniani fut E-
vêque d'Isola dans la Calabre;
Antonio Giustiniani fut Evê-
que de Lipari; Bernard Giusti-
niani fut Evêque d'Anglioni;
Decio Giustiniani fut Evêque

110 MONSIEUR

d'Aléria en Corse ; Angelo Giustiniani fut Evêque de Gênevê ; Augustin Giustiniani fut Evêque de Nebbio ; Benoit Giustiniani fut Evêque de Port ; & enfin S. Laurent Giustiniani & son frere Leonard, furent Patriarches de Venise, & Laurent fut le premier Evêque de cette Ville.

Monsieur Dandini est issu d'une Maison qui a donné des Cardinaux à l'Eglise. Jérôme Dandini estoit Cardinal dans le penultième siècle ; Jules II. l'honora de cette dignité ; Jérôme Dandini, celebre Jeuriste, estoit

estoit de la même Maison ; les Comtes qui portent ce nom dans l'Etat Ecclesiastique , en sont aujourd'huy les Chefs. Monsignor Balestra joint à une naissance considerable , un merite dont il a souvent donné des preuves sous le dernier Pontificat. Monsignor Minotti est d'une famille qui est alliée à celle de Dandoli , qui a donné un Doge à la Republique de Venise. André Dandoli l'estoit en 1542. Monsignor Abbati est un des plus habiles Theologiens de la Cour de Rome. Monsignor Dolci est petit-ne-

Mars 1707.

L

N^o 2 **MERCURE**

veu du célèbre Doldi, qui fut
né d'une tendre amitié avec
Pierre Daries, Evêque de La-
vair. Monsignor Ruotta est
né d'un des plus scavans hom-
mes de toute l'Italie. Il est lui-
même un tres-habile Juriscon-
sulte. Monsignor Testa a été
employé dans plusieurs affaires
importantes sous ce Pontificat
& sous le dernier Pape. Le
Gouvernement de Viterbe,
qu'a eu Monsignor Fossari,
est une preuve de son mérite,
puisque Viterbe est un des plus
importans Postes de tout l'E-
tat Ecclesiastique. Monsignor

Negroni a travaillé sur quelques ouvrages de Saint Jean Chrysostome , Successeur de Nestorius au Siege de Constantinople. Monsignor Gallerati, Gouverneur d'Orvieto, est un Prelat d'un merite distingué. Il estoit fort considéré du feu Cardinal Noris. Monsignor Pilastri est d'une ancienne famille originaire , à ce que prétendent quelques Auteurs, de Negombo , Ville l'Isle de Ceylan. Monsignor Baviera avoit beaucoup de part à la confiance du feu Cardinal Omodei , Milanois , & frere de Mr le Mar-

L ij

214 **MENCIURE**

bre, & qui ne pût trouver place dans ma dernière Lettre. Le Pape a fait Monsignor Bichi, Président du Détail; Monsignor Erba, Ponent de la Visite; Monsignor Martinnelli Evêque de Sulmona, Vêtant de la Signature de la Justice; Monsignor Spada, Visiteur à Lorrere; Monsignor Giudici, a esté fait membre de la Congregation de la Chambre; Monsignor Giustiniani, Consulteur de la Congregation des Rites; Monsignor Dandini & Monsignor Balcestra, Consulteurs de la Visite Apostolique.

GALANT HIS

torique ; Monsignor Minotti,
Consulteur de la Congrega-
tion Consistoriale ; Monsignor
Albati , Consulteur de celle
du bon Gouvernement ; Mon-
signor Dolci & Monsignor
Ruotta , Consulteurs de la
Congregation de la Consulte ;
Monsignor Testa , Gouver-
neur de Jesi ; Monsignor Fos-
carini , Gouverneur de Vi-
terbe ; Monsignor Negroni ,
Gouverneur d'Ascoli ; Mon-
signor Gallerati , Gouverneur
d'Orvieto ; Monsignor Pilas-
sini , Gouverneur de Spolète ;
Monsignor Baviera , Gouver-

K ij

N^o6 MERACURH

neur de Montalto; Monsignor Arigoni, Gouverneur de Fano; Monsignor Regio, Gouverneur de Sabine; Monsignor Afflitti, Gouverneur de Cita-di-Castello; Monsignor Farfetti, Gouverneur de Rieti; Monsignor Rizzi, Gouverneur de Tivoli; Monsignor Drezzonigo, Gouverneur de Frossmone; Monsignor Barbarozza, Gouverneur de Mazzerano; Mr l'Abbé Guimiggi, Recteur de Carpentras; Mr l'Abbé Gentilone, Auditeur de la Nonciature d'Espagne; & Mr l'Abbé Simonetti, Aud

LA MAISON DE BICHI

ditur de celle de Naples. La Maison de Bichi tient un rang considérable depuis près de deux siècles. Jacques Ibderman, Jésuite, dédia au commencement du dernier siècle, un Ouvrage Philosophique à un Prélat de cette Maison. Celuy à qui Sa Sainteté vient de donner une Charge, a beaucoup travaillé sous le dernier Pontificat. Monsi-
gnor Erba estoit déjà fort connu sous le Pontificat d'Alexandre V I I I. La Charge de Ponent de la Visite, est une des plus importantes de cette

no MONTCELE

Cour: M^{rs} Erba, suivant quelques Auteurs, sont originaires de Bientina, petit Bourg d'Italie dans la Toscane. Monsignor Martinelli qui a esté fait Votant de la Signature de Justice, est un Prelat fort estimé à la Cour de Rome, Son nom y est connu il y a long temps, & plusieurs personnes d'un merite distingué l'ont porté. Il est parlé de cette maison dans les ouvrages de Pierre Marthieu. Monsignor Spada nouveau Visiteur de Lorrette, est d'une Maison qui a fourni plusieurs Cardinaux au Sacré Col-

lege. Il est parent du nouveau Cardinal Spada. Monsignor Giudici est parent du Cardinal de ce nom, qui a esté Viceroy de Sicile, & il l'est aussi par conséquent du Duc de Martina. Monsignor Giustiniani est d'une famille qui a donné des Cardinaux & des Evêques à l'Eglise. Horatio Giustiniani fut Cardinal & Evêque de Nocera; André Giustiniani fut Evêque d'Isola dans la Calabre; Antonio Giustiniani fut Evêque de Lipari; Bernard Giustiniani fut Evêque d'Anglioni; Decio Giustiniani fut Evêque

116 MONSIEUR

d'Aleria en Corse ; Angelo Giustiniani fut Evêque de Gêneve ; Augustin Giustiniani fut Evêque de Nebbio ; Benoit Giustiniani fut Evêque de Port ; & enfin S. Laurent Giustiniani & son frere Leonard, furent Patriarches de Venise, & Laurent fut le premier Evêque de cette Ville.

Monsieur Dandini est aussi d'une Maison qui a donné des Cardinaux à l'Eglise. Jérôme Dandini estoit Cardinal dans le penultième siècle ; Jules l'honora de cette dignité ; Jérôme Dandini, celebre Janséniste, estoit

estoit de la même Maison ; les Comtes qui portent ce nom dans l'Etat Ecclesiastique , en sont aujourd'huy les Chefs. Monsignor Balestra joint à une naissance considerable , un mérite dont il a souvent donné des preuves sous le dernier Pontificat. Monsignor Minotti est d'une famille qui est alliée à celle de Dandoli , qui a donné un Doge à la Republique de Venise. André Dandoli l'estoit en 1642. Monsignor Abbati est un des plus habiles Theologiens de la Cour de Rome. Monsignor Dolci est petit-neu.

Mars 1707.

L

122 MERCURE

veu du célèbre Dolci, qui étoit lié d'une tendre amitié avec Pierre Daries, Evêque de Lavaur. Monsignor Riotta est fils d'un des plus sçavans hommes de toute l'Italie. Il est lui-même un tres-habile Jurisconsulte. Monsignor Testa a été employé dans plusieurs affaires importantes sous ce Pontificat & sous le dernier Pape. Le Gouvernement de Viterbe, qu'a eu Monsignor Foscarini, est une preuve de son mérite, puisque Viterbe est un des plus importans Postes de tout l'Etat Ecclesiastique. Monsignor

Negroni a travaillé sur quelques ouvrages de Saint Jean Chrysostome , Successeur de Nestorius au Siege de Constantinople. Monsignor Gallerati, Gouverneur d'Orvieto, est un Prelat d'un merite distingué. Il estoit fort considéré du feu Cardinal Noris. Monsignor Pilastri est d'une ancienne famille originaire, à ce que prétendent quelques Auteurs, de Negombo, Ville l'Isle de Ceylan. Monsignor Baviera avoit beaucoup de part à la confiance du feu Cardinal Omodei, Milanois, & frere de Mr le Mar-

L ij

quis de Castel-Rodrigo, & c'est ce Cardinal qui l'a introduit à la Cour de Rome. Monsignor Arigoni est un tres-bon Jurisconsulte; il joint à cette qualité l'amour des belles Lettres, auxquelles il s'est attaché toute sa vie. Monsignor Regio a esté avancé par feu M^r le Cardinal Cibo, qui avoit pour luy une rendre amitié. Monsignor Affitti a esté toujours attaché à Sa Sainteté, avant même qu'elle fust élevée sur la Chaire de Saint Pierre, & dans le temps qu'elle avoit la Secretairerie des Brefs, Monsignor Affitti s'at-

tacha à ce Pontife d'une manière particulière ; c'est à Monsignor Farsetti que feu M^r le Cardinal Radziejowski, Primat de Pologne, dû en partie son élévation dans le Sacré Collège ; il prit soin de faire connoître ce Prelat au feu Pape Innocent XI. La famille de Monsignor Rizzi est originaire de Piémont ; mais différente de celle de David Rizzi , qui périt malheureusement en Ecosse , sous le regne de Marie Stuard. Monsignor Rezzonigo sçait parfaitement la Jurisprudence & les Lettres hu-

126 MERCURE

maines. Monsignor Barbarozza vient du costé maternel du celebre François Roaldez, fameux Jurisconsulte & ami du Chancelier de L'hospital. M^r l'Abbé Guimiggi est d'une naissance considerable & d'une pieté exemplaire qui luy a fait meriter l'estime de Sa Sainteté. M^r l'Abbé Gentilone est reshabile dans l'Histoire Ecclesiastique ; on dit qu'il a composé une Histoire du Concile de Gentilly assemblé en 767. au sujet du culte des Images. M^r l'Abbé Simonetti descend du costé maternel du celebre

Cardinal Geoffroy d'Alatry, qui fut l'ornement de son siècle, & qui se distingua également par la pratique exacte des devoirs de son estat & par l'amour qu'il avoit pour les Sciences, & par la protection qu'il accorda à tous ceux qui les cultivoient. M^r l'Abbé Simonetti qui vient d'estre fait Auditeur de la Nonciature de Naples, est également bon Canoniste & habile Theologien; il a donné des preuves de son intelligence dans les affaires, dans la conduite de celles qui lui ont esté confiées sous le

L iij

128. MERCURE

dernier Pontificat & au commencement de celuy-cy. Le feu Pape Innocent XII. avoit beaucoup de considération pour luy, & il l'employoit ordinairement dans les occasions où il falloit des personnes de confiance. Cet Abbé avoit aussi esté fort attaché à feu M^r le Cardinal Noris; ce Prelat l'avoit connu dans le temps qu'il estoit encore dans l'Ordre des Augustins.

M^r Girolamo Giustiniani, que la Republique vient de nommer à l'Ambassade de France, est proche parent de

celuy qui donne lieu à cet Article. Il joint à un mérite généralement reconnu dans toute l'Italie une naissance très-illustre. En effet, la Maison de Giustiniani qui est répandue dans l'Etat de Venise, dans celui de Genes, dans le Royaume de Naples, dans l'Isle de Corfe, & dans celle de Chio, est considérable dans le monde, & elle y tient un rang très-élevé depuis plusieurs siècles. L'Empereur Andronic Paléologue donna l'Isle de Chio en propriété à la branche de Giustiniani établie dans l'Etat de

130 MERCURE

Genes , & il luy en donna ensuite le Gouvernement. Il en estoit Gouverneur lorsque les Turcs la prirent en 1566. Paul Giustiniani fut Doge de la Republique de Venise au commencement du fixième siècle. Son fils Augustin Giustiniani, qui entra dans la Societé des Jesuites , & qui mourut à Naples sur la fin du même siècle, fut un tres-grand Theologien. Benoit Giustiniani, de la branche établie à Genes , fut aussi un tres-sçavant homme. Il mourut en 1622. & il composa divers Traitez qui luy ont

tous fait beaucoup d'honneur. Jérôme Giustiniani, de la branche établie dans l'Isle de Chio, étudia à Paris, & il s'y établit. Il y publia en 1606. la Description & l'Histoire de l'Isle de Chio, Bernard Giustiniani de Venise, fut celebre dans le quinzième siecle, par sa qualité & par sa doctrine. Il estoit fils de Leonard Giustiniani qui estoit frere de S. Laurent Giustiniani, premier Patriarche de Venise: ce Leonard estoit Sénateur de Venise, & neveu d'un autre Leonard Giustiniani, fameux Orateur, & n'estoit pas

132 MERCURE

son fils , comme le dit mal à propos Philippe de Bergame. Bernard Giustiniani fut employé dans les principales affaires de la Republique. En 1471. il fut Ambassadeur à Rome auprès du Pape Sixte IV. A son retour il composa la vie de S. Laurent son oncle , que l'on trouve à la teste des ouvrages de ce grand Prelat , imprimez à Basse. Il publia aussi un Traité de l'origine de Venise , l'Histoire des Gots , la vie de Saint Marc l'Evangeliste , & d'autres ouvrages qui luy ont acquis une grande réputation. Lau-

Lept Giustiniani Chartreux, fut un Religieux d'une grande vertu. Il composa un ouvrage intitulé *Hortus Deliciarum*. On en fit une édition à Milan en 1513. Leonard Giustiniani, dit de Chio, fut Archevêque de Mitylene, vers le milieu du quinzième siècle. Il écrivit au Pape Nicolas V. au sujet de la prise de Constantinople par les Turcs. Cette Lettre a paru sous le titre de *Urbis Constantinopolitanae jactura & captivitate*. Omfroy Giustiniani, noble Vénitien, se signala beaucoup à la célèbre Bataille de Lepante en

2134 MERCURE

1571. & il fut choisi par Sebastien Venieri , General de la Flote Venitienne , pour porter à Venise la nouvelle de cette grande Victoire remportée sur les Turcs. Jamais noble Venitien ne reçut tant d'honneur de tous les differens Etats de la Republique , qu'Omfroy Giustiniani en reçut en cette occasion. J'ay parlé des autres grands hommes de cette Maison , & des Cardinaux & autres Prelats qu'elle a produis , dans un Article qui regarde un Prelat de cette Maison , qui est à present à la Cour de Rome.

Le Pape a nommé à l'Archevesché de Corfou, Monsignor Nicolo Zeno. Je vous ay déjà parlé du merite de ce Prelat qui joint à une naissance considerable, une pieté exemplaire. Je dois ajoûter icy qu'il a long-temps refusé cette dignité & qu'il a fallu un ordre exprés de Sa Sainteté pour l'obliger de se charger du troupeau qui luy vient d'estre confié.

Sa Sainteté a aussi nommé à l'Evêché de Montefiascone, qui est uni à celuy de Corneto, & qui vacquoit par la mort de

136 MERCURE

M^r le Cardinal Barbarigo ,
 Monfignor Bonaventura ,
 dont je vous ay parlé dans une
 de mes dernieres Lettres au
 fujet des changemens arrivez
 dans la Cour de Rome , depuis
 la derniere promotion des Car-
 dinaux. Je dois ajouter à ce que
 je vous ay déjà dit de ce Pre-
 lat , qu'il est generalement esti-
 mé en Italie & que le choix
 du Souverain Pontife a esté ap-
 prouvé de tout le monde. Il
 falloit en effet un pareil choix
 pour consoler les peuples de
 Montefiascone de la mort d'un
 des plus dignes Pasteurs qu'ils

ayent eu depuis l'établissement
de leur Eglise. Montefiascone
est une Ville & Evêché d'Italie,
dans le Pays apellé *Patrimoine*
de Saint Pierre. Les Latins la
nomment *Monsfaliscorum*. Elle
estoit autrefois la Capitale des
Falisques, celebre par ses Vins
Muscats; cette Ville qui est si-
tuée proche du Lac de Bolsene,
est assez mal bastie, & l'on y
a transporté le Siege Episcopal
de Corneto Ville maritime &
mal saine. Jerome Bentivoglio
y tint un Synode en 1591. on
y en assembla un autre en
1612. Feu M^r le Cardinal Bar-

Mars 1707

M

138 MERCURE

barigo y a fondé un tres-beau Seminaire sur le modele que Saint Charles a laissé. La Ville de Corneto est celebre pour avoir donné la naissance au Cardinal de Castellesi, qui prit le nom de Corneto sa patrie, & qui fut Evêque d'Herford en Angleterre. Le Cardinal de Corneto étoit l'homme de son temps qui avoit fait le plus de progrès dans la langue Latine & qui imita le mieux Ciceron. Il sçavoit outre la langue latine, plusieurs autres langues dans une égale perfection. Son érudition le fit con-

noître à la Cour d'Innocent VIII. ce Pape qui l'estimoit beaucoup l'envoya Nonce en Ecoſſe. Il ſe fit d'illuſtres amis dans ce Royaume, & il ſe fit connoiſtre dans un vóyage qu'il fit à la Gour d'Angleterre du Roy Henry VII. qui luy donna l'Evêché d'Herford, & enſuite celuy de Bath. Alexandre VI. ſucceſſeur d'Innocent VIII. le nomma ſon Secretaire, & le mit au nombre des Cardinaux en 1503.

On fit à Xaintes, dans le mois dernier, la Benediction des Drapeaux du Regiment de

M ij

140 MERCURE

M^r le Marquis de Conflant.

M^r l'Abbé Rousselet fut nommé par le Chapitre pour faire cette Cérémonie, qu'il accompagna du Discours suivant.

L'action que vous venez de faire, Monsieur, au pied de ce S. Autel, également remplie d'éclat & de religion, & que nous a vous consacrée par une sainte cérémonie, n'est pas un pieux usage inventé de nos jours.

Il y a bien des Siècles passés que le plus saint d'entre nos Rois, dont le sang coule encore glorieusement dans l'auguste race des

LE RELIQUAIRE

Bourbons, (je veux dire saint Louis) nous en a donné un exemple digne de la mémoire de tous les Siècles à venir. Ce saint Roy animé du desir de la Conquête de la Terre - Sainte, entra dans l'Eglise de Paris, dédiée à la sainte Vierge, chargé de son Drapeau; il le reprit de la main de son Evêque après une benediction solennelle, comme l'Etendard de Jesus-Christ, dont il voulut porter le nom & la gloire parmy ces peuples infideles. Les succès en furent bien differens, dit l'histoire de sa vie, car tantost il fut le vainqueur de ses ennemis, &

tantost il en fut vaincu luy-mesme.

Qu'ay-je prétendu, Aix en remettant devant vos yeux la peinture d'un si saint exemple, & d'une cérémonie qui me paroît avoir tant de justes rapports avec la vôtre ? J'ay prétendu uniquement publier à la face de tant de nobles & genereux Capitaines qui vous accompagnent, de tant de braves Soldats, que je vois tous prests de vous obéir & de vous suivre, que vous estes icy venus à l'exemple de ce saint Heros, entre les Princes Chrestiens, reconnoître la souveraine puissance.

du grand Dieu des Armées, vous
soumettre à son Empire, l'adorer
comme l'Arbitre souverain de la
Paix, & de la Guerre; comme
le Distributeur des victoires, &
des infortunes, comme il lui plaît,
& quand il lui plaît: En un
mot comme l'Auteur & le prin-
cipe de tous les biens; comme il
en est la fin, à laquelle toutes cho-
ses doivent se rapporter.

C'est pour cela que vous luy
avez fait ce me semble trois vœux
solenels au pied de son saint
Autel, enpresence de tout ce grand
peuple qui vous environne; re-
connoissant sa souveraine puissance

144 MÊMOIRE

ce ; vous luy avez protesté que vous attendiez tout de luy, que vous ne vous confiez nullement dans vostre bras de chair, ny dans la force des Armées, quelques redoutables qu'elles vous parussent. Non in fortitudine equi voluntatem habebit, neque in tibiis viri, bene placitum erit ei. C'est ainsi qu'en avoit parlé un des premiers vainqueurs du monde, élevé de la façon de Dieu même (je veux dire le jeune David, lorsqu'il luy faisoit faire son apprentissage de guerre ; égorgeant, jeune Berger qu'il étoit, les plus cruels ennemis de son troupeau. Vous

Vous avez donc protesté hautement, Mr, à ce grand Dieu des Armées, que vous n'avez nullement aspiré à la prospérité & à la gloire des armes, que la valeur & de coutume de promettre aux plus braves cœurs, sans le secours de cette Suprême puissance (je dis de ce grand Dieu des Armées) qui sçait, quand il luy plaît ; attacher la victoire à un seul cheveu de la teste, ou à une seule pierre tournée & lancée en son nom dans le front du plus fier & du plus arrogant de ses ennemis ; ou bien à un son léger, & à des pots cassés, rep versez les uns sur les autres.

Mars 1707.

N

146 MERCURE

pour faire tomber les murs des Fortereſſes les plus redoutables, & renverſer avec eux la force de ſes ennemis ; & voilà, Mr, quel a eſté voſtre premier vœu.

Le ſecond a eſté d'une entière ſoumiſſion à ſes divines volontez ; lorsqu'il voudra bien ſuſpendre la proſperité & la gloire, qui ſemblent eſtre des compagnes inſéparables des plus genereuſes entrepriſes : C'eſt auſſi cette ſoumiſſion aux ordres de Dieu, qui vous mettra toujours dans le rang de ſes vainqueurs ; parce que ſans compter ſur la défaite de vos ennemis, vous ſerez toujours le vainqueur

des plus nobles passions qui vous
auront animé au combat ; vous
serez toujours le vainqueur de
vous même. C'est ainsi que Dieu
ne fit pas moins d'estime d'Abra-
ham lorsque par son humble sou-
mission, il abattit le bras & le
couteau qu'il venoit d'élever pour
immoler son fils unique. C'est en
faveur d'une pareille soumission
que le Dieu des Armées trouva le
secret de joindre la défaite d'Elee-
zar avec son propre triomphe ; ses
gains & sa défaite luy ayant ser-
vy de char pour l'élever au dessus
de son vainqueur même ; aussi est-
ce le sens le plus naturel que nous

N ij

48 MERCURE

pouvons donner à ces belles paroles de Saint Ambroise à ce sujet : *Suo sepultus triumpho.*

Enfin le troisiéme aveu que vous estes venu faire, Mr, au pied de ce saint Autel, est une protestation solennelle ; qu'il n'est point d'éclat & de gloire, dont les plus heureux succès de vostre valeur puissent vous signaler, que vous ne soyez prest de rapporter uniquement à ce grand Dieu des Armées ; parce que comme il est l'auteur & le principe de tous les biens ; il est aussi luy seul la fin souveraine & nécessaire, à laquelle toute la gloire doit se rapporter.

Je ſçay, Mr, que vous vous estes chargé du Drapeau que je viens de vous mettre entre les mains, pour le défendre à la gloire du grand Monarque de qui vous le tenez, auffi-bien que l'honneur de la Nation Françoisè. Mais après tout, inutilement travaillerez-vous à de vains titres d'un ſepulchre glorieux; à ces vains éloges, qui s'évanoüiſſent avec la voix qui les a prononcez; ſi vous ne les rapportez à celuy qui a proteſté de ne partager ſa gloire avec perſonne. Et c'eſt de cette ſorte que vous unirez parfaitement vos deſſeins avec ceux de

N iij

NO MERCURE

LOUIS LE GRAND , dont les grands sentimens ont toujours été la plus juste mesure de la véritable grandeur , & qu'il a protesté mille & mille fois qu'il se sentoit obligé de rapporter toute la gloire dont Dieu l'a voulu favoriser , & tous ses différens événemens , à l'unique Souverain dont relevent toutes les Couronnes.

Allez , allez donc , Mr , signalez - vous de plus en plus , Mrs , tous tant que vous estes par de genereux combats ; mêlez-vous sans crainte parmi vos plus fiers ennemis ; faites-les trembler.

111

GALANT 157

à la veüe de ce saint Drapeau ;
combattez pour sa gloire , & il
combattra pour vous ; comme
l'Arche du Seigneur devint le
bouclier & la défense du peuple
de Dieu qui combattoit pour elle.
Sçachez que vous attaquez les
ennemis de Dieu , lorsque vous
combattez les ennemis du grand
Monarque qui vous a mis les
armes à la main ; parce qu'il vous
a fait les glorieux défenseurs de
la juste cause qu'il soutient , &
de la religion qu'il a uniquement
protégée. Je le repete encore une
fois , & je veux bien que tout
le monde l'entende , parce qu'il

N iiij

52 MERCURE

vous a fait les glorieux défenseurs de la juste cause qu'il soutient, & de la Religion qu'il a uniquement protégée. Gravez, sur tout, Mr, imprimez nobles & vaillants Capitaines sur vos Etendarts les nobles sentimens de la dépendance, que vous estes icy venu protester au Dieu des Armées, de vostre entière soumission à ses divines volontez, quand il voudra bien mesler vostre sort de victoires & d'infortunes; toujours prests, toujours disposez de rapporter toute vostre gloire à la sienne. Et j'ose vous promettre de sa part, qu'il y gravera à son tour, de sa

main invisible & toute puissante, les glorieux caracteres d'une heureuse destinée, tels qu'il les fit paroistre sur les Enseignes du premier Empereur Chrestien : In hoc signo vinces. Agréez, Mrs, que je vous adresse les mêmes paroles, que lorsque le sort des armes vous engagera dans la mêlée parmi vos ennemis, je le veray incessamment les mains au Ciel, à l'exemple du Pontife Aaron, pour en obtenir ses benedictions les plus reservées, & l'entiere prosperité de vos armes, me promettant que j'entretay en quel que part de la gloire qui vous en

154 MERCURE

tend, & de vos plus justes récompenses.

Quoy que ceux qui font le sujet des Articles suivans soient decedez il y a déjà quelque temps, je n'ay pû vous en parler plustost, parce que l'éloignement des lieux demandoit du temps pour estre informé de ce que je vous en devois dire.

M^r le Cardinal Leopold de Collonitsch, Archevêque de Strigonie, & Primat de Hongrie, est mort à Vienne, après une longue maladie, âgé de soixante-seize ans. Il avoit esté

fait Cardinal par le feu Pape Innocent XI. & il avoit souvent donné des marques de sa reconnoissance au feu Empereur , qui luy avoit procuré cette dignité. Ce Prelat estoit d'une ancienne famille originaire de Boheme , & distinguée par les alliances qu'elle a dans l'Empire ; mais il tiroit encore plus d'éclat de sa pieté & de la vertu solide dont il a fait profession toute sa vie.

Strigonie ou *Gran* est une Ville de la basse Hongrie , sur le Danube , au-dessus de Bude. Elle est située dans une Plaine

156 MERCURE

commandée par une montagne voisine. L'Archevêque de Strigonie est Primat, Chancelier & Chef du Conseil du Royaume de Hongrie. L'Eglise Cathédrale est dans le Château, & le Roy Saint Estienne qui la fit bâtir, y est entermé. Soliman II. prit cette Ville en 1543. l'Archiduc Matthias l'assiéga en 1574. avec 50000. hommes, mais il fut obligé de lever le siege. Le Comte de Mansfeld General de Troupes Imperiales tenta de nouveau cette entreprise en 1595. & il défit quatorze mille Turcs de-

vant cette Place, mais il mourut, & l'Archiduc Matthias la prit enfin par Capitulation.

Arsenius Czernowish, Archevêque des Rasciens, est mort à Vienne âgé de soixante-treize ans. Son corps a été transporté à Bude. Il estoit fort sçavant; il avoit passé une partie de sa vie dans la solitude, & il s'y estoit perfectionné dans la connoissance des Sciences humaines; il sçavoit parfaitement la Theologie des Peres Grecs, & il en avoit fait une étude tres-particuliere. Il s'étoit aussi fort appliqué à la

connoissance des Langues Orientales, étant persuadé qu'on ne pouvoit faire de grands progrès dans l'étude des Saintes Lettres, sans sçavoir les Langues originales & l'Idiome dans lequel elles ont esté écrites. L'Eglise dont ce Prelat avoit le gouvernement, est fort ancienne. La Religion Chrétienne y fut établie dans les premiers siècles. On voit dans les Souscriptions du Concile d'Antioche, tenu sous Jovien, celle d'un de ses Evêques. Nicéphore Calixte, Curopalate, & Jean Zonare, disent que le

Christianisme fut rétabli en ce Pays dans le dixième siècle, & il paroît que c'est le sentiment du Cardinal Baronius. Philippe Evêque de Fermo, Legat du Saint Siege, & envoyé par Nicolas III. pour traiter quelques affaires importantes avec Ladislas III. du nom Roy de Hongrie, celebra en 1279. un Concile à Bude, dont Olderic Raynaldus a mis les Ordonnances, qui sont au nombre de trente six, à la fin du quatorzième tome des Annales Ecclesiastiques; & on remarque qu'il y avoit dans ce Con-

cile des Députéz de l'Eglise des Rasciens. Sponde , Bertius , Simler , & les Auteurs de l'Histoire de Hongrie , disent la même chose. Sigismond Roy de Hongrie , qui fut couronné Roy, en 1387. & qui fut depuis Empereur , avoit à sa Cour un Archevêque des Rasciens , qui ne le quittoit point ; ce Prelat engagea cet Empereur d'embellir la Ville de Bude , & d'y faire bâtir ces superbes Palais dont l'on voit encore les ruines , & le Chasteau où les successeurs de ce Prince choisirent ensuite leur logement. Jérôme

Cardan., Medecin & Astrologue de Milan, qui vivoit dans le seizième siecle, avoit passé quelques années de sa jeunesse parmi les Raschiens. Il avoit commencé à s'attacher à l'Astrologie, & il y commença son ouvrage du Jugement des Astres. Après la prise de Patras & de Lepante en 1687. le General Morosini envoya sommer Castel-Tornese, petite Ville de la Province de Belvedere dans la Morée, proche du Cap Tornese. L'Aga qui commandoit dans cette Forteresse n'ayant fait aucune resistance, & l'ayant

Mars 1707.

O

162 MERCURE

abandonnée à la première formation ; un Officier Venitien trouva dans une maison deux Rasciens , qui travailloient aux Sciences occultes ; c'est du moins le nom qu'ils donnerent aux supputations qu'ils faisoient du cours des Astres , lors qu'on leur demanda ce qu'ils faisoient. Il est certain que tous ceux de ce Pays sont fort attachez à l'Astrologie. Ils passent une partie de leur vie à contempler les Astres ; & ils n'entreprennent rien qu'ils n'y aient esté déterminez par l'aspect des Planetes. Toutes les

Relations que les Voyageurs ont faites de ce Pays-là, en conviennent.

Don Antonio de Sanjurjo Evêque d'Astorga est mort dans son Evêché. Il a rempli une assez longue carrière dans l'Eglise avec beaucoup d'édification. Il avoit beaucoup de zèle dans les fonctions de son ministère & une grande ardeur pour le salut de ses frères. Ce Prelat estoit un des plus habiles Theologiens de toute l'Espagne; il avoit employé une partie de sa jeunesse à l'étude de la Scholastique, & il y avoit fait

O ij

164 MÉRÉLLE

de très-grands progrès. Il étoit d'une naissance considérable mais il étoit encore plus distingué par l'éclat de ses vertus & par son mérite personnel. Il a toujours résidé exactement dans son Evêché & il ne quittoit jamais son Siege , que pour les affaires de son Clergé ou pour celles dont il ne pouvoit se dispenser. Il a esté fort regretté dans son Diocèse ; le bien qu'il y faisoit & sur tout celuy qu'il répandoit dans le sein des pauvres luy avoit gagné le cœur de tout son peuple. *Astorgue ou*

Astorga que les Latins nomment *Asturica Augusta*, & *Asturum Montanorum*, est une Ville d'Espagne située dans le Royaume de Leon. L'Evesché estoit autrefois suffragant de Brague en Portugal, mais depuis que ce Royaume est séparé de la Monarchie d'Espagne, l'Evesché d'Astorga est suffragant de Compostelle. Cette Ville est sur la riviere de Torro; elle est dans une plaine, assez bien fortifiée, mais il y a peu d'habitans. Ce qu'il y a de plus considerable sont quelques Tours, une Place, & l'Eglise

166 MERCURE

Cathedrale qui est au bout de la Ville. On y celebra un Synode vers le milieu du 5^e. Siecle. Cette Ville a produit en divers temps des personnes d'un grand merite, & son Eglise a eu plusieurs Prelats d'une vertu reconnüe. Celui qui fut cause que l'on y tint un Concile en 447. estoit un saint homme qui avoit beaucoup de zele pour la conservation de la discipline de l'Eglise. Il avoit succedé à un Prelat qui avoit eu de grandes liaisons avec Saint Augustin mort dans les premieres années

de ce meſme ſiecle.

M^{re} N... Lambert de Soyrier Evêque d'Ivrée eſt mort dans ſa Ville Episcopale dans un âge aſſez avancé. Il étoit de Chambery, d'une bonne famille de la Robe. Son pere, ſon frere, & pluſieurs de ſes ancêtres ont exercé dans le Senat de cette Ville, les Charges les plus conſiderables. Mr l'Abbé Lambert de Soyrier, neveu du Prelat dont je vous apprens la mort, eſt Chanoine de la Cathedrale de Saint Pierre de Genève, dont les Chanoines auſſi bien que leur Evêque, ſont

refugiez à Annecy en Savoye.
M^r l'Abbé Lambert a pris en
cette Ville des degrez de Doc-
teur en Droit. C'est un Eccle-
siastique que M^r l'Evêque de
Genève estime beaucoup. Feu
M^r l'Evêque d'Ivrée a esté
long-temps Vicaire General de
Mr le Cardinal le Camus, à
Grenoble; ce Prelat avoit beau-
coup de confiance en luy, &
sous le Pontificat d'Innocent
XI. qui donna le Chapeau à
M^r l'Evêque de Grenoble, M^r
l'Abbé Lambert fut chargé de
la conduite de plusieurs affai-
res importantes à Rome pour
le

le service de ce Prelat ; c'est dans les frequens voyages qu'il fit en cette Cour qu'il eut le bonheur de gagner les bonnes grâces du Pape Innocent , qui luy donna jusqu'à la mort des marques de son estime & de son amitié. Monsieur le Duc de Savoye le nomma d'abord à l'Evêché d'Aouste , & il fut ensuite transferé à celui d'Ivrée. Ce Prince l'avoit nommé à celui de Genève après la mort de M^r d'Arenthon , dernier Evêque ; mais l'esprit de partialité que M^r Lambert avoit laissé paroistre dans quel-

Mars 1707.

P

168 MERCURE

refugiez à Annecy en Savoye.
M^r l'Abbé Lambert a pris en
cette Ville des degrez de Doc-
teur en Droit. C'est un Eccle-
siastique que M^r l'Evêque de
Genève estime beaucoup. Feu
M^r l'Evêque d'Ivrée a esté
long-temps Vicaire General de
Mr le Cardinal le Camus, à
Grenoble; ce Prelat avoit beau-
coup de confiance en luy, &
sous le Pontificat d'Innocent
XI. qui donna le Chapeau à
M^r l'Evêque de Grenoble, M^r
l'Abbé Lambert fut chargé de
la conduite de plusieurs affai-
res importantes à Rome pour
le

le service de ce Prelat ; c'est dans les frequens voyages qu'il fit en cette Cour qu'il eut le bonheur de gagner les bonnes grâces du Pape Innocent , qui luy donna jusqu'à la mort des marques de son estime & de son amitié. Monsieur le Duc de Savoye le nomma d'abord à l'Evêché d'Aouste , & il fut ensuite transferé à celuy d'Ivrée. Ce Prince l'avoit nommé à celuy de Genève après la mort de M^r d'Arenthon , dernier Evêque ; mais l'esprit de partialité que M^r Lambert avoit laissé paroistre dans quel-

Mars 1707.

P

ques occasions, luy fit donner l'exclusion, & Monsieur le Duc de Savoye nomma à cette dignité M^r de Bernex, qui en est aujourd'huy revêtu M^r l'Evêque d'Ivrée estoit un rigide observateur de la Discipline Ecclesiastique; il n'en pardonnoit pas la plus legere infraction; il se picquoit aussi d'estre un zelé Disciple de Saint Augustin. La conduite qu'il a tenue en certaines conjonctures qui se sont présentées pendant qu'il gouvernoit le Diocèse de Grenoble, sous les ordres de Monsieur le Cardinal le Camus

font des preuves signalées qu'il
portoit à juste titre la qualité
de Disciple de ce grand Doc-
teur.

Ivrée est une Ville d'Italie en
Piémont, sur la *Doria balta* ;
l'Evêché est Suffragant de Tu-
rin. Cette Ville a esté long-
temps Imperiale ; l'Empereur
Frédéric II. & Guillaume Com-
te de Hollande la donnèrent
à Thomas de Savoye II. du
nom, Comte de Maurienne en
1252. Les habitans se soumi-
rent l'an 1313. à Philippes de
Savoye Prince de Piémont, &
en 1349. Jean Marquis de

P ij

Montferrat céda à Amé VI. Comte de Savoye, dit le Comte Verd, une partie des droits qu'il avoit sur Ivée. Les François prirent cette Ville en 1554, durant les guerres d'Italie. Strabon, Plin, Mr de Thou, & Mr Guichenon, parlent avantageusement de cette Ville.

Dame N... de Blancheville, fille de feu M^{re} N... de Blancheville, premier President du Senat de Chambery, & de Dame N... de Beaufort, d'une des plus illustres Maisons de Savoye, & veuve de M^{re} N... de Bertrand, Marquis de Cha-

mouffet, President au Senat de Chambery, & cy-devant Ambassadeur de Monsieur le Duc de Savoye à la Cour de France, est morte dans un âge fort avancé. Elle laisse plusieurs enfans de feu Mr le President de Chamouffet son époux, Mr le Marquis de Chamouffet qui estoit premier President du Senat de Chambery, dans le temps que le Roy conquit la Savoye. Il avoit esté auparavant President au même Senat. Ce Magistrat qui est fort considéré de Monsieur le Duc de Savoye, a épousé en se-

174 MERCURE

condes nocces Dame N... de Montfalcon de Saint Pierre, d'une des plus illustres Maisons de Savoye, dont estoit le dernier Evêque de Lausanne. Cette Dame estoit Fille d'honneur de Madame la Duchesse de Savoye, lorsqu'elle épousa Mr le President de Chamouffet. Cette Dame laisse Mr l'Abbé de Chamouffet, qui est à la Cour de Savoye, & qui n'est pas moins distingué par son mérite que par sa naissance & par la faveur où il est dans cette Cour. M^{le} la Comtesse de Chevron est aussi fille de feu M^{le} la

Présidente de Chamouffet. La
Maison de Blancheville dont
estoit cette Dame, est une des
plus illustres de toute la Savoye.
Mr le Baron d'Ery, frere de la
Dame dont je vous apprens la
mort, en est le Chef; cette
Dame estoit aussi sœur de feu
M^e de la Moutonniere & de
M^e de Bellecour. Mr le Prési-
dent de Blancheville leur pere,
a commandé en Savoye, & il
estoit frere de Mr de Blanche-
ville, Colonel General de la
Cavalerie de Savoye, & Com-
mandeur de l'Ordre de l'An-
nonciade.

P iij

Je dois ajoûter icy que Mrs de Chamouffet sont de la même Maison que Mrs de la Perouse, dont le pere a aussi esté premier President du Senat de Chambery. Ils portent tous pour Armes, d'or à un *Lyon de sables, couronné, armé & lampassé de gueules.*

Quoy que l'Article que vous allez lire ne soit pas nouveau, il est néanmoins du nombre de ceux qui ne doivent pas estre oubliez, puisque rien n'estant plus precieux que la santé, on se doit toujours faire un plaisir d'apprendre les grands soins

que se donnent ceux qui travaillent à la conservation. Personne n'ignore que la Compagnie des Apotiquaires, illustre par tant de sçavans Maistres qui la composent, a établi depuis plusieurs années dans le Fauxbourg Saint Marceau, un tres-beau Laboratoire pour y faire tous les ans gratuitement un Cours de Chymie public. Ils ont donné par là des preuves incontestables de leur désintéressement & de leur zèle pour la perfection de leur Art. Ce Laboratoire est devenu célèbre par rapport aux opérations

178 MERCURE

curieuses & utiles qu'on y a démontrées, & par les sçavantes leçons qu'on y a données. Ces M^{rs} choisissent tous les ans un de leurs Maîtres pour faire ces démonstrations ; mais ce choix n'est réservé que pour ceux qui ont donné des preuves authentiques de leur adresse pour conduire leurs opérations de Chymie avec discernement, & qui peuvent satisfaire par leurs leçons, le grand nombre de curieux & de sçavans qui honorent le Laboratoire de leur présence. Mr Rouviere le fils fut reçu dans cette compagnie

des Apotiquaires au mois de May dernier ; il leur donna des marques tout-à-fait convaincantes de sa capacité pour tout ce qui concerne son Art, par ses réponses justes & exactes à toutes les questions qu'on luy proposa, & par l'élection severe qu'il avoit faite des meilleures drogues destinées à la composition de son chef d'œuvre.

Ce celebre Corps fut de plus tellement persuadé de son érudition, par le discours sçavant qu'il prononça, & dans lequel il donna des marques des progres qu'il a faits dans sa pro-

180 MERCURE

feſſion , dans les belles Lettres , & dans la Phyſique , qu'ayant à choiſir d'un digne Artiſte pour démonſtrer le Cours de Chymie , ils jetterent d'un conſentement unanime , les yeux ſur Mr Rouviere le fils , & quoy qu'ils n'euffent auparavant honoré de cette préférence , que les plus anciens & les plus expérimentez de leur Compagnie , ils le propoſerent huit jours ſeulement avant l'ouverture à Mr Rouviere , qui ſurpris d'un tel choix , ſe ſervit inutilement de tout ce que ſa modéſtie luy pût inſpi-

rer pour s'en deffendre ; il s'ex-
cusa (en vain) sur son âge peu
avancé & sur son peu d'expe-
rience , & fut enfin obligé de
céder à des sollicitations pres-
santes. Il commença son Cours
de Chymie le troisieme Aoust,
par le discours que voicy.

*Il y a des siecles , Messieurs ,
qui ne nous sont connus que par
leur ignorance ; & par leur bar-
barie , comme le furent ceux du-
rant lesquels les Gots , & les Peu-
ples du Nord se répandirent dans
les Provinces Romaines , ou por-
tant le fer & le feu , & toutes les*

182 MERCURE

horreurs de la guerre, les Sciences
 & les Arts qui ne se plaisent que
 dans les douceurs de la Paix, s'en-
 fuirent de l'Italie, & presque de
 toute l'Europe : & nous ne les y
 avons vûes revenir que quand
 des Princes vainqueurs & gene-
 reux les y ont rappelées par leur
 protection, & par leurs bienfaits.
 En France nous devons à nos Rois
 le retour de la Politesse, des beaux
 Arts & des Sciences. C'est par les
 graces, & par les richesses dont
 François I. combla tant de Sçavans
 qu'il attira dans ce Royaume, que
 Paris est devenu ce que la celebre
 Athenes fut autrefois, & ce que

Rome la Triomphante devint en-
suite : c'est-à-dire le séjour des
Muses, & la retraite la plus sûre
& la plus honorable que les belles
Lettres aient jamais eue. Mais de
combien LOUIS LE GRAND,
a-t-il surpassé les Rois ses Prede-
cesseurs, & du costé du Heros, &
du costé du Protecteur des Sçavans,
& de ceux qui cherchent à le de-
venir ; je laisse à ces dignes Pane-
giristes à célébrer ses Victoires &
ses Triomphes ; je me renferme uni-
quement dans mon sujet. Ce Mo-
narque a plus fait luy seul que
tous les Rois qui ont travaillé
avant luy à former cette Monar-

chie ; en veut-on des Monumens plus certains que tant de celebres Academies, formées par ses ordres, soutenues par ses liberalitez, ou illustrées par l'honneur de sa Royale protection ? Il y a des Academies pour les Arts & pour les Sciences ; il y en a pour les Inscriptions, pour les Medailles, & pour l'Histoire ; il y en a pour la Peinture. L'Astronomie, & la Geographie, si necessaires à la Navigation, se cultivent dans le plus superbe Observatoire qui soit dans le monde ; la Medecine n'est pas traitée moins favorablement. Jugez-en, Mrs, par tout ce que le

Roy a fait pour la Botanique, pour l'Anatomie & pour la Chymie, qui sont les trois parties essentielles de la Medecine. Sur cela, Mrs, l'idée du Jardin Royal s'offre à vostre imagination : & vous vous representez en même temps tous les soins & l'application continue de celui qui y preside pour y faire élever les Plantes les plus curieuses & les plus utiles de l'Orient & de l'Occident, & la réputation du Professeur est unloge éclatant de cette Ecole ; on ne fait que d'achever ces savantes Leçons de Botanique, où l'on a démontré plus de cinq mille

Mars 1707. Q

186 MERCURE

Plantes, tant de l'Europe que des autres parties du Monde. N'y a-t-il pas aussi un Theatre Anatomique Royal, où le Professeur aussi celebre, démontre publiquement la construction & l'usage des parties du Corps humain ? Connoissance si necessaire à quiconque se destine à la Profession de Medecin ? N'y fait-on pas encore tous les ans dans un Laboratoire Royal, un Cours de Chymie qui épuiſe cette Science, & qui porte la Pharmacie à sa perfection ? De sorte que le Jardin Royal doit estre regardé comme le Temple d'Apollon, où s'enseigne gratuitement les trois parties de la

*Medecine, cette auguste Science
que les Demi-Dieux, n'ont point
dédaigné de pratiquer, & dont
Apollon se fait honneur d'avoir
esté l'Inventeur.*

*Inventum Medicina meum est,
opifexque per orbem
Dicor, & Herbarum subjecta
potentia nobis.*

*Quelle reconnoissance ne doit-on
pas à celuy qui en est comme le
premier mobile, & qui avec une
application si constante & si suivie,
exige que ces Exercices se fassent
regulierement & selon les inten-*

Qij

188 MERCURE

tions de Sa Majesté. Tout s'exerce
 de d'une maniere utile & honora-
 ble , parce que cela est animé par
 les soins du plus sçavant Medecin ,
 & du plus sage Protecteur que la
 Medecine ait jamais eu ; Vous re-
 connoissez , Mrs , à ce portrait
 l'Illustre Mr Fagon , qui joint à
 une vaste science qu'il a de toute
 la nature , une vivacité de juge-
 ment , & une probité si reconnue ,
 que nous pouvons luy appliquer
 ce que Macrobe dit du divin Hip-
 pocrate , Tam fallere quam falli
 nescit , & pendant que nous sou-
 haitons les années de Nestor au
 Monarque incomparable dont la

GALIEN 189

Providence luy a confié les jours précieux, vous ne me desavouerez pas si je souhaite au Prince de la Medecine Françoise les cent quarante années que vécut, selon quelques-uns, le celebre Medecin de Pergame, je veux dire Galien, ce sublime maistre de la Medecine, & le parfait Interprete d'Hypocrate. En effet Mr le premier Medecin honore d'une protection trop vive & trop puissante la Faculté de Medecine de Paris, pour ne pas meriter nos vœux les plus ardens; Faculté de Medecine maintenant si recommandable, qu'on y pourroit trouver aujourd'huy un Chy-

190 MERCURE

ron , un Esculape , un Aretée ,
un Theophraste , un Nigere , un
Celsus , un Galien , un Dios-
coride ; Faculté dans laquelle il
n'y a pas un Docteur dont on ne
puisse dire avec la plus exacte ve-
rité.

Perspicuus Doctör , Rura ,
Herbas , Prata , Virecta ,
Arboreos cultus , deliciasque
tenet.

Tempora distinguit , Medici-
nas comparat Arti ,
Consultit , & viros qua ratio-
ne juvent.

Que ne dirais-je point icy en

particulier de Mr le Doyen de la Faculté, & de Mrs les Docteurs & Professeurs en Pharmacie, si leur présence ne m'obligeoit à me taire encore plus que leur modestie, & si je ne sçarvois qu'avec une science profonde & un mérite singulier; leur grand cœur aime mieux meriter les louanges que de les entendre: au reste après l'honneur & tous les bons offices que je viens de recevoir, ne serois-je pas suspect si je pouvois icy à mon gré exposer leur capacité infinie dans toutes les parties de la Medecine, & si je parlois en particulier de cette probité qui les

rend à la fois si aimables & si respectables dans le commerce de la vie, & des oracles certains dans la pratique de la Médecine.

Quant à vous, Mrs, que nous devons regarder comme Maîtres de l'Art, & qui m'avez fait l'honneur de me choisir pour faire icy en faveur du public ce cours de Chymie dont vous avez si sagement établi l'usage, je ne scay si le choix que vous avez fait ne déroge point à ce vif & heureux discernement, qu'on ne vous peut disputer. Je crains bien que dans l'affection dont vous m'honorez l'esprit ne se soit laissé imposer

imposer par le cœur. Tout ce que je puis dire, est que si je ne repons pas à la haute reputation que ce Laboratoire s'est acquise par l'habileté des Sçavants Artistes qui m'ont précédé, je feray du moins tout mon possible pour soutenir l'honneur de vostre choix & pour meriter vostre approbation; si je ne réüssis pas, vous ne sçau-
riez estre, Mrs, les témoins de ma foiblesse, que vous ne le soyez certainement de ma bonne volonté.

Ce discours receut de grands applaudissemens. Mr Rouviere fit voir dans les leçons qu'il
Mars 1707. R

donna pendant le cours qu'il Professa, la beauté & l'utilité de la Chymie; que sans elle on ne pouvoit connoître les causes des maladies, puisqu'elle découvre seule la cause des différentes fermentations qui produisent tous les dérangemens de nostre machine. Il expliqua les principes de Chymie d'une maniere tout-à-fait Physique, & suivant l'hypothese de Mr Descartes; il continua ses leçons suivant les mesmes principes, & il s'attacha aux fermentations: Objet qui a partagé jusqu'icy les sentimens de

tous les Philosophes. Il en expliqua la cause d'une maniere tout-à-fait mecanique, & il découvrit sur ce sujet de tres-belles experiences qu'il va donner au public. Son cours qui ne devoit durer que six semaines, estant fini, il fit un remerciement à ses Confreres, par un discours rempli d'érudition, & de quantité de faits curieux, que je vous enverray le mois prochain.

Après vous avoir parlé de ceux qui s'appliquent à l'étude des moyens de conserver la vie, je passe à ceux qui ne cherchent

R ij

qu'à la ravir aux ennemis de leur Souverain & de leur Patrie, ou du moins qui sont dans le party contraire à ce-luy qu'ils ont embrassé.

Le Roy d'Espagne a donné le Gouvernement des Armes de la Province de Guipuscoa à M^r le Marquis de Villareal, Lieutenant des Gardes & Lieutenant general des Armées de Sa Majesté Catholique. Il est de la Maison de Menezés ; & par conséquent allié du Roy de Portugal, puisque Ferdinand II. du nom, Duc de Bragance 6^e. ayeul du Roy de Portugal d'au-

jourd'huy , épousa Eleonor de Menezés, fille de Pierre Comte de Villareal. C'est ce même Ferdinand Duc de Bragance, qui étant tombé dans la disgrâce du Roy de Portugal Jean II. eut le malheur de perdre la vie sur un échafaut à Evora le 21. Juin del'an 1463. Il laissa d'Eleonore de Menezés Jacques Duc de Bragance, dont la destinée fut plus heureuse que celle de son pere. Il fut Favory du Roy Emmanuel, qui le nomma en 1498, Roy de Portugal, en cas qu'il mourust sans enfans. Ce Monarque luy donna en 1513.

R iij

198 MERCURE

le Commandement d'une Armée qu'il envoya en Afrique. La Maison de Villareal a encore un alliance avec la Maison de Bragance. Theodose I. Duc de Bragance , fils aîné de Jean dont je viens de parler , laissa de Beatrix de Lancaſtre , fille de Louis I. du nom , grand Commandeur de l'Ordre d'Avis , & de Madelaine de Grenade , Elifabeth , femme de Michel de Menezés , premier Duc de Camiña , mort ſans enfans. Cette Dame eſtoit ſœur de Jacques tué à la funeſte Bataille de d'Alcaçar en 1578. On peut



juger par ce détail de l'ancien
 néré & de l'illustration de la
 Maison de Menczès, puisqu'
 dès le quinzième siècle, elle
 s'allioit aux Maisons Royales.
 M^r le Marquis de Villareal a
 donné des preuves de sa valeur
 en plusieurs occasions.

Le Gouvernement de Car-
 tagene a esté donné par Sa Ma-
 jesté Catholique à M^r de Ma-
 hbnri, Maréchal de Camp. Je
 vous ay parlé plusieurs fois de
 de cet Officier general, & des
 preuves qu'il a données de son
 courage & de son zele depuis
 qu'il sert dans les Troupes

R iiij

200 MERCURE

d'Espagne. Le Gouvernement que Sa Majesté Catholique vient de luy donner est tres important. Cartagene , qu'on nommoit autrefois *Carthage la neuve* , *Carthago nova* & *Spartaria* , porte ce nom parce qu'elle fut bâtie par les Carthaginois. Scipion la prit aux Espagnols , en un jour l'an 544. de Rome. Elle est sur la Mer Méditerranée dans le Royaume de Murcie, avec Evêché suffragant de Toledé. Quatre choses la rendent considerable ; sçavoir son Port , qui est un des meilleurs d'Espagne. La pêche du

Maquereau qui se fait vers une
 Ile qui est vis-à-vis du Port ;
 l'abondance du Jonc , que les
 Espagnols nomment *Esparto* ,
 & dont ils font les Cabats ; &
 les mines de pierres precieuses.
 Carthage est une Ville de
 grand commerce ; il y a une
 bonne Forteresse & plusieurs
 belles Eglises. Silius Italicus a
 fait une magnifique description
 de cette Ville dans son 15^e Li-
 vre , & Strabon dans son 3^e
 Livre ; Estienne des Villes en a
 aussi parlé avantageusement.
 Tite-Live en parle aussi dans
 son 26^e Livre. Europe dans

202 MERCURE

son 3^e & Plin dans son 26^e.

M^r le Comte de Starremberg, President du Conseil Privé de l'Empereur, a obtenu une dispense du Pape ; pour épouser sa belle-sœur, qui est une grace qu'on accorde rarement aux Testes couronnées mesme, & seulement pour des raisons d'Etat. La Maison des Starremberg est une des plus illustres d'Allemagne. Le celebre Comte Conrad-Baltazard de Starremberg, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Conseiller au Conseil d'Etat du feu Empereur

Leopold I. son Camerier & Gouverneur President du Conseil de la Regence de l'Autriche inferieure, a fait beaucoup d'honneur à cette Maison dans le dernier siecle. Il s'acquit une gloire immortelle au siege de Vienne en 1683. il deffendit cette Ville, avec une vigueur extraordinaire, contre une Armée formidable de Turcs, ce qui donna le loisir au Roy de Pologne & à M^r l'Electeur de Baviere, d'aller au secours de cette Place. Le Comte de Starobomberg mourut fort vieux à Vienne au mois de May de l'an

204 MERCURE

1687. Il estoit oncle de celuy qui donne lieu à cet Article.

M^r Patieco Ambassadeur du Roy de Portugal à la Haye, a épousé une Princesse de Nassau-Siegen. La ceremonie s'en fit à Bruxelles il y à quelques temps, & M^r le Duc d'Arensberg portoit la procuration de l'époux. M^r Patieco dont j'ay eu souvent occasion de vous parler est d'une ancienne famille de Portugal. Sa nouvelle épouse est d'une des cinq branches de la Maison de Nassau, qui tirent leur origine d'Orhon, pere de Walra-

me, oncle paternel de l'Empereur Adolphe. Othon épousa Agnès, Comtesse de Solms, & il forma par ce mariage la seconde branche de Nassau, qui s'est ensuite sous-divisée en 5. autres; sçavoir, Nassau Orange; Nassau-Siegen, dont M^r Patrice est sortie; Nassau-Dillembourg; les Princes de Nassau, & Nassau-Hadamar. La première branche fut formée par Walrame, qui mourut en 1289. & qui laissa Adolphe qui fut Empereur, & qui fut le tige de trois autres branches de la Maison de Nassau; Nassau-

206 MERCURE

Salbruck ; Nassau - Wilbaden ,
& Idstein , & Nassau - Veil-
bourg. Walrame & Othon
estoyent fils d'Henry le Riche ,
Comte de Nassau , mort en
1254. La branche d'Orange est
celle qui s'est le plus distinguée.
M^r Patieco est de la même Mai-
son que M^r le Duc d'Escalona ,
Viceroy de Naples , qui porte
aussi le nom de Patieco.

M^r Balaan de l'Ordre de Clu-
ny a esté beni Abbé d'Anieres
qui est du même Ordre dans
l'Eglise du Seminaire de Saint
Magloire par M^r l'Evêque de
Xaintes. L'Assemblée estoit

nombreuse & composée de ce qu'il y a de plus distingué dans le Clergé de cette Ville. Mr l'Abbé Balaan est un Religieux fort distingué dans son Ordre par les talens de son esprit & par les Charges qu'il y a exercées ; il s'est appliqué toute sa vie à l'étude de la Theologie Positive & Scholastique, & personne n'ignore qu'il a fait de grands progres dans l'une & dans l'autre ; il s'est aussi fort attaché à la Jurisprudence Canonique, & il a donné des preuves en plusieurs occasions qu'il y estoit tres-versé. L'Abbaye

208 MERCURE

d'Anieres , dont il est Titulaire , est tres-ancienne dans l'Ordre de Cluny ; elle a produit d'illustres sujets. Cette Abbaye en fournit sur tout beaucoup à l'Eglise dans le penultième siècle ; il y eut un Religieux d'Anieres , en ce temps-là , qui eut beaucoup de credit à la Cour de Catherine de Medicis ; cette Princesse l'employoit souvent dans les supputations astronomiques auxquelles on sçait qu'elle s'attachoit beaucoup ; elle le recommanda en mourant à Henry III. son fils qui eut égard à sa recommandation.

Dame N. . . de Châtillon
 d'une des plus anciennes &
 des plus qualifiées maisons du
 Lyonois, fut benite Abbessé
 de la Deserte à Lyon le 17^e. du
 mois dernier dans l'Eglise de
 cette Abbaye par Mr l'Evêque
 de Châlons, qui s'étoit rendu
 à Lyon pour cette ceremonie.
 M^e de Rostaing Abbessé de
 Chazant & M^e la Prieure de
 Saint Benoit estoient forties de
 leurs Monasteres, situez dans
 la mesme Ville, pour assister
 à cette ceremonie & pour ser-
 vir la nouvelle Abbessé. Mr
 l'Evêque de Saint Flour qui se

Mars 1707.

S

trouva alors à Lyon assista à cette cérémonie , ainsi que l'ancien Abbé de Saint Antoine , & presque tous Mrs les Comtes de Saint Jean à une partie desquels cette Abbess est allée. Il y eut de plus une grande Assemblée composée de tout ce qu'il y a de plus illustre & de plus considérable à Lyon dans la Robbe & dans l'Epée. On ne peut marquer plus d'empressement qu'en firent voir les Religieuses de cette Abbaye pour la reception de leur nouvelle Abbess , & ils luy temoignerent toutes

tant en general qu'en particulier, la joye & la satisfaction qu'elles avoient de la voir à la teste de leur Communauté.

On peut dire qu'il y a long temps que la joye & l'empressement des compagnies à recevoir ceux que le Roy leur donne pour chefs, justifient le choix de Sa Majesté. Les corps Ecclesiastiques sont si persuadez de l'attention que ce grand Prince apporte dans le choix des sages auxquels il confie le gouvernement de l'Eglise, qu'il suffit d'avoir été nommé par le Roy à une Evê-

S ij

212 MERCURE

ché ou à une Abbaye , pour
meriter l'applaudissement &
l'empressement des peuples.

Mr le Comte de Toulouse
a donné son Régiment de Ca-
valerie à Mr le Comte d'Ageo-
nois , fils de Mr le Marquis de
Richelieu ; & ce Prince l'a don-
né d'une maniere si prévenan-
te & si genereuse que ce don
n'a pas esté ce qui a touché
le plus la Maison de Richelieu.
Mr le Comte d'Agenois est fils
de Mr le Marquis de Riche-
lieu , neveu du Duc de ce nom ,
& de Dame N... de la Porte la
Meilleraie , fille de Mr le Duc
Mazarin.

Il estoit Capitaine dans le Regiment qui luy vient d'être donné, & il s'est fort distingué à la Bataille de Ramillies, où il a esté blessé dangereusement au bras & à la teste, ayant combattu seul contre neuf Cavaliers qui l'avoient entouré, & contre lesquels il se deffendit avec tant de valeur, qu'il s'échappa de leurs mains, après en avoir blessé plusieurs. Le choix que Monsieur le Comte de Toulouse a fait de M^r le Comte d'Aginois pour luy confier son Regiment, luy a attiré beaucoup de louanges.

214 MERCURE

Je vous envoie deux Lettres qui doivent avoir place dans l'Histoire , & qui pourront estre recherchées dans la suite des temps , selon les occurrences. Quoy qu'il y ait eu quelque changement dans la situation des affaires du Milanéz , depuis que ces Lettres sont écrites ; j'ay néanmoins crû vous les devoir envoyer. Ce que je vous écris chaque mois ne doit pas seulement regarder la situation où se trouvent les affaires dans le temps que je finis mes Lettres ; mais celle où elles ont esté pendant

le temps qui s'est passé d'une Lettre à l'autre, les affaires qui font dans un violent mouvement ; changeant souvent plusieurs fois de face pendant un mois, & ne se trouvant quelquefois pas le soir dans la situation où elles étoient le matin. Si mes Lettres ne contenoient que l'état où se trouve les affaires le jour que vous les recevez, il ne me faudroit souvent que peu de pages pour vous en instruire ; mais comme elles renferment une suite d'Histoire fort détaillée, le passé s'y doit trouver avec le présent. Enfin ce

26 MERCURE

font les nouvelles d'un mois
que je vous envoie , & non les
nouvelles d'un jour. Je passe à
la premiere des deux Lettres
dont je viens de vous parler.

Amsterdam

LETTRE

De M^r le Chevalier de
Graville, Envoyé Extra-
ordinaire de France, à
Messieurs les Chefs &
Conseillers des trois Li-
gues Grises, le 9. Février
1707.

**MAGNIFIQUES
SEIGNEURS**

Le me^{me} que Mr Windsers
Envoyé Extraordinaire de l'Em-
per^{eur} à Vienne, ne

418 MERCURE

venant que de paroistre au jour
j'ay esté jusqu'à présent hors d'état
de répondre à un écrit qui interesse
le Roy mon maistre & ses Alliez.

Le but de cette proposition est
de vous engager à ouvrir vos pas-
sages ; son Auteur prétend de vous
y porter par trois moyens. Le pre-
mier regarde l'Union hereditaire.
Le second est fondé sur une recon-
noissance de bienfaits que les Li-
gues doivent avoir reçus, en con-
sequence de la même confédération
; & le troisiéme vous renvoye
à des graces futures.

La simple lecture du *Traité*
hereditaire fait connoistre qu'il

concerne uniquement le Comté de
Tyrol & les Seigneuries près l'Ar-
tberg. Maximilien Premier
avec qui vous l'avez conclu n'a-
voit pas intention d'y comprendre
le Milanéz, puisque ce Duché
estoit alors sous une autre domi-
nation que celle de la Maison
d'Autriche. Si l'on disoit que ce
Prince auroit pu vouloir, comme
Empereur envoyer des troupes
dans un Fief de l'Empire, la
réponse n'auroit du Friaric même,
Maximilien n'y agissant que
comme Archiduc. D'ailleurs l'an-
gément de Mr Windsers se trouve
spectialement détruit dans l'article.

T ij

220 MERCADE

de l'union hereditaire, où il est
 „ parlé du passage ; cette clause
 „ porte seulement que les parties
 „ s'accorderont reciproquement dans
 „ leurs Pais , Villes , Chasteaux
 „ & Dominations, l'achat des cho-
 „ ses necessaires à la vie en reser-
 „ vant la puissance de Dieu, la ne-
 „ cessité des Souverains & le cas
 „ d'envoyer ou de vendre les mes-
 „ mes denrées aux ennemis de
 „ l'un des contractans & que les
 „ chemins seront libres & ouverts
 „ aux deux parties sans aucune
 „ nouvelle charge , augmentation
 „ de Douannes ny imposts , que
 „ de pareilles taxes se pourront

seulement mettre sur les sujets
d'autres Puissances, & que les
conditions cy dessus seront obser-
vées fidelement & sans fraude.

Qui de vos Patriotes pourra
tirer de cet article une consequence
semblable à l'induction de Mr
Windsers ? quelle personne sans
passion ne dira pas que la clause
regarde simplement la facilité des
travaux ? si les Grisons avoient
voulu pour lors consentir à ou-
vrir leur Pais à des troupes, ils
n'auroient pas manqué sans doute,
comme vostre Republique l'a tou-
jours pratiqué en pareilles occa-
sions, de specifier le nombre des

212 MERCURE

ché ou à une Abbaye , pour
meriter l'applaudissement &
l'empressement des peuples.

Mr le Comte de Toulouse
a donné son Régiment de Ca-
valerie à Mr le Comte d'Ageo-
nois , fils de Mr le Marquis de
Richelieu ; & ce Prince l'a don-
né d'une maniere si prévenan-
te & si genereuse que ce don
n'a pas esté ce qui a touché
le plus la Maison de Richelieu.
Mr le Comte d'Agenois est fils
de Mr le Marquis de Riche-
lieu , neveu du Duc de ce nom ,
& de Dame N... de la Porte la
Meilleraie , fille de Mr le Duc
Mazarin.

Il estoit Capitaine dans le Regiment qui luy vint d'être donné, & il s'est fort distingué à la Bataille de Ramillies, où il a esté blessé dangereusement au bras & à la teste, ayant combattu seul contre neuf Cavaliers qui l'avoient entouré, & contre lesquels il se deffendit avec tant de valeur, qu'il s'échappa de leurs mains, après en avoir blessé plusieurs. Le choix que Monsieur le Comte de Toulouse a fait de M^r le Comte d'Aginois pour luy confier son Regiment, luy a attiré beaucoup de louanges.

Je vous envoie deux Lettres qui doivent avoir place dans l'Histoire , & qui pourront estre recherchées dans la suite des temps , selon les occurrences. Quoy qu'il y ait eu quelque changement dans la situation des affaires du Milanéz , depuis que ces Lettres sont écrites ; j'ay néanmoins crû vous les devoir envoyer. Ce que je vous écris chaque mois ne doit pas seulement regarder la situation où se trouvent les affaires dans le temps que je finis mes Lettres ; mais celle où elles ont esté pendant

le temps qui s'est passé d'une Lettre à l'autre, les affaires qui font dans un violent mouvement, changeant souvent plusieurs fois de face pendant un mois, & ne se trouvant quelquefois pas le soir dans la situation où elles étoient le matin. Si mes Lettres ne contenoient que l'état où se trouve les affaires le jour que vous les recevez, il ne me faudroit souvent que peu de pages pour vous en instruire; mais comme elles renferment une suite d'Histoire fort détaillée, le passé s'y doit trouver avec le présent. Enfin ce

26 MERCURE

font les nouvelles d'un mois
que je vous envoie, & non les
nouvelles d'un jour. Je passe à
la premiere des deux Lettres
dont je viens de vous parler.

LETTRE

~~CHATELAIN~~ 217
L E T T R E

De M^r le Chevalier de
Graville, Envoyé Extra-
ordinaire de France, à
Messieurs les Chefs &
Conseillers des trois Li-
gues Grises, le 9. Février
1707.

**M A G N I F I Q U E S
S E I G N E U R S**

*Le memoire que Mr Windsers
Envoyé Extraordinaire de l'Em-
pereur a fait le 23. Janvier, ne
Mars 1707. T.*

418 MERCURE

venant que de paroistre au jour.
j'ay esté jusqu'à présent hors d'état
de répondre à un écrit qui interesse
le Roy mon maistre & ses Alliez.

Le but de cette proposition est
de vous engager à ouvrir vos pas-
sages ; son Auteur prétend de vous
y porter par trois moyens. Le pre-
mier regarde l'Union hereditaire.
Le second est fondé sur une recon-
noissance de bienfaits que les Li-
gues doivent avoir reçus, en con-
sequence de la même confédération
; & le troisieme vous renvoye
à des graces futures.

La simple lecture du Traité
hereditaire fait connoistre qu'il

concerne uniquement le Comté de Tirol & les Seigneuries près l'Archeberg. Maximilien Premier avec qui vous l'avez conclu n'a voit pas intention d'y comprendre le Milanéz, puisque ce Duché estoit alors sous une autre domination que celle de la Maison d'Autriche. Si l'on disoit que ce Prince auroit pu vouloir, comme Empereur envoyer des troupes dans un Fief de l'Empire, la réponse n'auroit du Triare même, Maximilien n'y agissant que comme Archiduc. D'ailleurs l'arrangement de Mr Windsers se trouve spécialement détruit dans l'article

T ij

220 **MERCAURE**

de l'union hereditaire, où il est
 „ parlé du passage ; cette clause
 „ porte seulement que les parties
 „ s'accorderont reciproquement dans
 „ leurs Pais , Villes , Chasteaux
 „ & Dominations, l'achat des cho-
 „ ses necessaires à la vie en reser-
 „ vant la puissance de Dieu, la ne-
 „ cessité des Souverains & le cas
 „ d'envoyer ou de vendre les mes-
 „ mes denrées aux ennemis de
 „ l'un des contractans & que les
 „ chemins seront libres & ouverts
 „ aux deux parties sans aucune
 „ nouvelle charge , augmentation
 „ de Douannes ny imposts , que
 „ de pareilles taxes se pourront

seulement mettre sur les sujets
d'autres Puissances, & que les
conditions cy dessus seront obser-
vées fidelement & sans fraude.

Qui de vos Patriotes pourra
tirer de cet article une consequence
semblable à l'induction de Mr
Windsers ? quelle personne sans
passion ne dira pas que la clause
regarde simplement la facilité des
travaux ? si les Grisons avoient
voulu pour lors consentir à ou-
vrir leur Pais à des troupes, ils
n'auroient pas manqué sans doute,
comme vostre Republique l'a tou-
jours pratiqué en pareilles occa-
sions, de specifier le nombre des

222 MERCIARE

gens de guerre & la distance des marches. Les Lignes connurent bien en 1632. que l'Empereur n'avoit point un pareil droit touchant leurs passages, lorsqu'elles se plaignirent en Suisse que Ferdinand II. avoit voulu établir sur eux un titre imaginaire, ainsi qu'il se peut voir dans ces mots de l'Histoire de Sprecher. *

Monsieur Windsers auroit dû penser plus d'une fois à se faire fort d'un article de l'union hereditaire, dont le véritable sens

Notum esse Imperatorum etiam in posterum hoc præsumptivo jure Rhetorum transitibus abuti voluisse.

n'est pas seulement contraire à sa demande, mais peut encore vous faire ressouvenir de plusieurs contraventions de la part des Archiducs à ce mesme traité. Combien de plaintes les Grisons ont-ils porté contre l'augmentation des impôts dans le Tirol & les quatre Seigneuries près d'Arleberg? Combien de fois ont-ils inutilement sollicité le payement de plus de 30. pensions, que l'Empereur leur doit encore aujourd'huy? Si les Comtes du Tirol ont manqué d'observer des conditions qu'ils sont sans contredit obligez d'exécuter, sur quel pied pourroient-ils vouloir exiger

T iiij

de vous des choses, auxquelles vous n'êtes nullement engagé?

Je viens presentement aux bien-faits, dont Mr Windsers dit que la Maison d'Autriche a accablé les Grisons, en faveur du traité hereditaire; son écrit parle pompeusement des vivres que vous avez tirez d'Allemagne. Je ne sçay, magnifiques Seigneurs, si ce Ministre peut faire sur ce sujet tant de merite à la Cour de Vienne. Si le Tirol vous a donné des Sels, vous luy avez donné de l'argent & fourni des bois. D'ailleurs il est de l'interest du Comte de faciliter de tout son pouvoir le debit

de ses denrées. Feu Mr le Baron
 Rest l'a bien temoigné : un des
 plus forts motifs qui l'engagea à
 à s'opposer à l'alliance de Venise,
 estoit , disoit-il , que les Salines
 de Hall souffriroient un dommage
 irreparable , si les Grisons venoient
 à se servir de celles de la Seigneu-
 rie. Quant aux bleds , vous ne
 les avez pas eu des Etats de l'Em-
 pereur , mais du Cercle de Suabe ,
 et vous en avez mesme fait ve-
 nir avec plus de facilité par le
 Lac de Constance , sans les voi-
 turer sur les Terres des Autri-
 chiens.

Dispensez-moy , M. S. de

parler du bon voisinage que Mr Windfors exalte si fort. Nos chefs-chauds sont remplis de plaintes contre de fréquentes interdictions de commerce & d'autres mauvais traitemens. Des violences pareilles auroient esté derobées à la connoissance des Princes de la Maison d'Autriche ; mais vous n'en avez pas moins souffert de leurs Ministres. Si presentement Mr Windfors vous donne à entendre, que les derniers impôts établis sur vos patriotes ont esté abolis, la grace est peu considerable ; vous luy devez tout au plus la reconnoissance de ne vous point faire de mal & d'injustice.

LIBERTÉ 227

Les biens que les Imperiaux vous promettent pour l'avenir dans le Milanais sont des fruits precoces, qui ont la vaine de ne jamais mûrir. Les traites seront entre les mains du Prince, qui se trouvera le maître lors de la recolte des grains. Les changemens arrivez vers la fin de l'année derniere, montrent que la campagne prochaine peut estre sujette à d'autres revolutions; elles sont d'autant plus plausibles, que les Imperiaux n'ont presque point de places fortes dans ce Duché; le Chasteau de Milan, Cremone, Valence & Final obéissent toujours à Phi-

DES MÉRITES

tippe V. Sans parler des Garnisons, le Roy d'Espagne a encore sur le Mantouan environ quinze mille hommes, & ces troupes doivent donner la main à des armées nombreuses prestes à se mettre en mouvement pour reconquérir le reste du Milanéz. Mr Windsers semble luy-mesme convenir du peril où pourroit se trouver Vostre République, si elle s'exposoit par la concession de ses passages aux Imperiaux, à irriter les deux Couronnes. Lorsque ce Ministre dit que l'Empereur a appréhendé de commettre le bien & la tranquillité des loüables Lignes,

pendant qu'elles avoient sur leurs
frontières les armes de France &
d'Espagne ; ne tuy est-il pas
échappé de vous laisser connoître
la fausse démarche que vous au-
riez faite, si les troupes des mes-
mes puissances venoient à reprendre
le Comasque, après que vous au-
riez ouvert vostre Pais aux Au-
trichiens ?

Je estime superflu de répondre à
l'argument que l'Envoyé de l'Em-
pereur veut fonder sur le passage
de quelques postillons & le retour
d'un petit nombre de gens restez
malades à Mantone. Je m'étonne
qu'on ait osé vous faire un re-

230 MIRA-CORE

proche, qui ne scauroit convenir qu'à des sujets de la Maison d'Autriche. Vostre Republique pourroit-elle refuser à des Voyageurs sans armes la liberté d'aller sur ses Terres? n'en a-t-elle pas agi de mesme à l'égard d'une plus grande quantité d'Officiers & de Courriers Imperiaux? je veux croire que diverses recrues Allemandes ont sans sa permission traversé le Territoire des Lignes.

Je ne vous arrêteray pas plus long-temps, magnifiques Seigneurs! L'entiere liberté où vous laissez le Traité hereditaire de fermer vostre Etat à des troupes destinées pour

le Duché de Milan; la partialité
 inexorable que vous témoignez
 par la concession de vos pas-
 sages en faveur des Autrichiens,
 après l'impetuosité avec laquelle
 au seul bruit des armes Bava-
 roises, vos Communes se retran-
 chent en 1703. contre M^r l'E-
 lecteur, dans le temps que les
 deux Couronnes & leurs Alliez
 laissoient aux Lignes un com-
 merce si libre des mesmes denrées
 presentement à la disposition de
 la Cour de Vienne; l'intérêt
 évident que vous avez d'oster à
 la Maison d'Autriche, déjà trop
 voisine des Grisons du costé de la

232 MERCURE

Snabe & du Tirol, des facilités à vous resserrer davantage vers le Comasque ; le souvenir encore recent des plaintes qu'en 1631. & en 1635. vos ancêtres firent inutilement à la Cour de Vienne ; d'avoir contre les promesses expresses des Commandans Autrichiens, reçu en general & en particulier des dommages inestimables, lors de la descente des Allemands en Italie pour l'affaire de Mantouë ; la crainte de voir naître dans le sein de vostre patrie les malheurs de la guerre ; la declaration que la Diette generale de Tavos fit pendant le

vois de May 1701. aux Mi-
nistres des deux Couronnes & de
la Cour de Vienne d'avoir trouvé
par la pluralité des voix de Com-
munes, qu'elles avoient jugé con-
venable, pour la prospérité de
leur patrie, d'observer une exacte
neutralité, & de ne point accor-
der le passage par leur Pais ny à
l'une ny à l'autre Puissance
pour l'offense de l'un des deux
partis; mais de se deffendre &
de le maintenir avec tous les
moyens de la Republique, si l'on
entreprendoit de le violer; le mê-
me serment que vous avez depuis
réitéré plusieurs fois; toutes ces con-

Mars 1707.

V.

siderations formeront chez vous, suivant les apparences, des barrières impenetrables aux Imperiaux.

Si malgré tant de puissans motifs vous ouvriez vos Terres aux ennemis du Roy mon Maistre & de ses Alliez, ou si vous écoutiez le dangereux conseil de laisser prendre vos passages, en vous contenant de faire pour la forme, une protestation, vous vous chargeriez auprès de vostre posterité des suites fâcheuses qu'auroit une pareille conduite. Je suis tres-parfaitement

Magnifiques Seigneurs

Le très-affectionné à vous servir

LE CHEVALIER DE GRAVILLE

Je vous ay déjà parlé il y a quelques années de M^r le Chevalier de Graville, & ce que je vous en dis alors a dû vous faire connoître qu'il deviendroit un habile Negociateur; c'est le sentiment de tous ceux qui le connoissent particulièrement, & sur tout celuy des Ministres qui l'ont employé. Ses Lettres s'expliquent si clairement qu'elles n'ont pas besoin de Commentaires. On peut dire qu'il y épargne la dureté & la hauteur du Ministère de Vienne, dont il parle modestement. Il est constant qu'il

tient rarement ses promesses ,
& qu'il est très-difficile, pour
ne pas dire impossible, de s'en
accommoder. Il menace tou-
jours, & dès qu'il est en estat
de faire du mal il le fait effec-
tivement. Tout ce que les Suis-
ses ont tiré des Imperiaux a
toujours esté chargé d'impôt.
Ils n'ont jamais rien demandé
qu'en menaçant , & s'ils ont
promis des Pensions par osten-
tation, elles ont esté rarement
payées ; mais lorsqu'ils ont me-
nacé de l'interdiction du com-
merce , ils ont toujours tenu
parole, & l'Histoire Journaliere

fait foy de ce que je n'avance pas icy fans sujet. Deux raisons doivent empêcher aujourd'huy de se fier à leur parole & de faire aucune alliance avec eux. L'une est la mauvaise situation de leurs affaires du costé des Mécontents, qui sont dans l'Isle de Schut, située à sept lieues de Vienne, ce qui dérange fort les affaires de l'Empereur qui n'a ni Troupes ni argent, & qui n'en peut envoyer du costé du Rhin. L'autre raison n'est pas moins forte, puisqu'elle regarde ce qui est arrivé à l'Electorat de Bay

vière après un Traité signé par Sa Majesté Imperiale , & l'injuste traitement fait à Madame l'Electrice de Baviere , & aux Princes ses enfans , sans en avoir donné aucune raison ni bonne ni mauvaise. Je ne m'etens point sur cet Article dont j'ay parlé tres-amplement dans plusieurs de mes Lettres.

Comme je ne prétens rien ajouter aux Lettres de M^r le Chevalier de Graville , ce Chevalier ne laissant rien à dire sur les matieres qui en font le sujet , je passe à la seconde Lettre.

LE T T R E

**De M^r le Chevalier de
Graville, du 13. Fevrier
1707. sur un memoire
que M^r Stanion a pre-
senté à Coire de la part
de l'Angleterre le 12. du
même mois**

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

*Les Ministres Imperiaux sont
sans doute bien persuadez que leurs
demandes repugnent à vos interets ;
puisqu'ils se croient obligez de se
faire seconder auprès de vous par*

leurs Alliez & de changer continuellement de Moyens , pour Surprendre vostre prudence : hier Mr. de VVindfers presentoit l'union hereditaire , aujourd'huy son Atlas soutient le Traité des Grisons avec le Milanez ; on gardoit apparemment cette dernière Piece pour le Corps de reserve.

Mr Stanion vient de joindre ses instances à celles de la Cour de VVienne au sujet de vos passages.

„ Les Lignes ont , dit-il , vers la
 „ fin du siècle dernier , ouvert leur
 „ pays , en vertu du Capitulat ; elles
 „ doivent presentement en agir de
 „ même à l'égard du frere de Sa
 „ Majesté Imperiale , dont le des-
 „ sein est de renouveler l'ancienne
 „ confederation du Duché de Mi-
 „ lan.

Une

„ Une pareille concession de vôtre
 „ part ne rompra pas la neutralité
 „ des Grisons, vous l'avez éprouvé
 „ durant la dernière guerre ; dans
 „ dans celle - cy l'ouverture de vos
 „ passages peut s'accorder avec la
 „ Déclaration de 1701. Venise
 „ vous fournit un exemple.

„ La France & ses Alliez ne scau-
 „ roient vous faire ny bien ny mal ;
 „ au contraire vous avez à atten-
 „ dre des grâces des deux Princes de
 „ la Maison d'Autriche , & ils
 „ ils sont en estat de vous priver
 „ d'un commerce nécessaire.

„ Vous meriterez par vos services
 „ envers la grande Alliance la pro-
 „ tection de l'Angleterre & des
 „ Provinces Unies : ces Puissances
 „ emploieront leur médiation & leur
 „ intercession auprès de l'Empereur

Mars 1707.

X

242 MERCIARD

„ Et du Prince son frere , vous as-
 „ sifteront contre vos ennemis ; Et
 „ Et vous feront comprendre dans
 „ la Paix generale.

Permettez-moy, Magnifiques Sei-
 gneurs, d'examiner avec vous ces
 quatre moyens l'un après l'autre.

Lorsque les Autrichiens se ser-
 voient de la communication de vô-
 tre pays pendant la derniere guerre,
 ils s'estoient efforcez par un long en-
 chaînement d'intrigues de détacher
 les Lignes des anciennes liaisons
 qu'elles avoient avec la France,
 les Grisons, n'avoient point encore
 fait une declaration pareille à celle
 que la Diette generale de Tavos
 donna au mois de May 1701. Votre
 Republique reconnoissoit le Capitu-
 lat avec Charles II. alors ennemy
 de mon Souverain ; au lieu que pre-

Je tiens ce Traité regarde Philippe V. Fils de France, allié de Sa Majesté Tres-Chrestienne, & seul legitime heritier du dernier Roy Catholique. Les Cantons proches d'Italie ont bien reconnu l'équité d'un droit incontestable & leur propre interest en s'alliant avec le veritable Prince du Milanéz. Mr Station vous rend peu de justice de s'imaginer qu'après avoir omis de rechercher Philippe V. lorsque ce Monarque estoit paisible possesseur du Duché & qu'il avoit rencoigné ses ennemis jusqu'au de-là de Trenie; Vous alliez inconsiderement vous jeter dans une Alliance avec l'Archiduc, à la premiere lueur d'une fortune passagere.

L'Argument par lequel on prétend que vous pouvez ouvrir vô-

244 MERCURE

tre territoire sans donner atteinte à la Neutralité des Ligues, est aussi mal fondé; les termes seuls de la déclaration de Tavot en 1701. prouvent évidemment la fausseté d'une induction pareille; Quand les Deputez de la Diète generale assurèrent, suivant l'ordre des Honorables Communes, les Ministres des deux Couronnes & de la Cour de Vienne, que les Grisons n'accorderoient point le passage ny à l'une ny à l'autre Puissance, pour l'offense de l'un des deux partis; mais qu'ils le deffendroient & le maintiendroient avec tous leurs moyens, si l'on entreprenoit de le violer; Ne vous estes-vous pas engagez, Magnifiques Seigneurs, par un Serment solennel à fermer constamment vostre Etat du-

vant le cours de la presente guerre ? pour tâcher de vous délier d'une obligation si claire, Mr Stanion, malgré toute son anthipatie contre les Sophismes, se trouve contraint de recourir à de semblables subtilitez, en vous insinuant que le changement de vostre interest, doit changer vos promesses. Heureuse découverte ! Belle échapatoire ! En verité l'on fait grand honneur à votre probité, d'estimer les Lignes susceptibles de pareilles équivoques. Un commerce de près de cinq années me donne bien d'autres sentimens d'elles ; je n'ay pas moins bonne opinion de vostre connoissance sur le veritable bien des honorables Communes : tous les Membres de vostre Gouvernement sçavent que l'interest de la Republique est toujours le même.

246 MERCURE

me , vous avez eü de tout temps à craindre d'estre enfermez des Autrichiens les anciens ennemis de vostre Liberté, & la prudence vous a obligé de redoubler vos précautions contr'eux à mesure qu'ils s'étendoient davantage sur vos frontieres ; une pareille politique a encore exigé de vous de grands ménagemens envers les Puissances capables de maintenir la Souveraineté de vostre Pays. Si aujourd'huy vous ouvriez vostre territoire aux Imperiaux , n'iriez-vous pas au devant de la servitude en irritant les Etats dont la protection vous a esté si nécessaire & peut encore vous garentir de l'esclavage. Mr Stanion vous rapporte hors de propos l'exemple du passage que permet Venise : Outre que cette Republique auroit , suivant toutes les apparences ,

Pris le party de fermer ses Provinces,
 si la nature avoit couvert les confins
 de la Seigneurie d'une chaîne de mon-
 tagnes aussi difficiles que les vôtres,
 Sa neutralité est entièrement oppo-
 sée à celles des Grisons : Elle s'est en-
 gagée positivement à laisser aller sur
 son territoire toutes sortes de Troupes,
 & vous avez juré plusieurs fois de
 n'en souffrir aucunes. Je ne vous par-
 leray pas des malheurs auxquels se
 font exposés les Etats qui ont accordé
 chez eux l'entrée à des armées étran-
 gères. Un coup d'œil sur divers pays
 d'Italie peut vous y faire voir une
 triste peinture des horreurs de la guer-
 re, fruits amers de cette même Neu-
 tralité, que Mr Stanion vous exher-
 te si cordialement d'embrasser. Ose-
 riez-vous, Magnifiques Seigneurs,
 vous flatter d'avoir un sort moins fa-

248 MERCURE

neste ? A peine avez-vous témoigné une juste répugnance à ouvrir, en conséquence de l'Union hereditaire, vos terres aux Imperiaux, qu'il est échappé à des partisans de la Cour de Vienne de dire que les Ministres de la Maison d'Autriche sçauroient bien un jour s'assurer de vos passages, qu'ils revendiqueroient les Droitures & l'Engadine, & soutiendroient que des biens allodiaux de l'Empire n'ont pu estre alienez par les Archiducs. S'il estoit permis d'attaquer une Souveraineté aussi legitime que celle de ces Communes, qui dorenavant seroit en estat de compter sur les fonds les mieux acquis ?

Je suis dispensé de répondre à l'article ; où l'on ose avancer que la France ne sçauroit faire ny bien ny mal aux Grisons. Vous aurez

des particularitez que je vous ay rapportées le neuf de ce mois touchant la situation des deux Couronnes en Italie. Quand Mr Stanion vous dit que l'Angleterre est unie avec l'Empereur, l'Empire, & les Etats Generaux à dessein de reduire la puissance exorbitante de la France & de retablir l'equilibre en Europe; ne convient-il pas luy mesme, sans y penser, des forces de Sa Majesté Tres-Christienne, & des considerations respectueuses que vous estes obligez d'avoir pour Elle, c'est le seul endroit de son memoire, auquel vous puissiez donner croiance, par rapport à la veneration due à un si grand Roy. Si l'Auguste maison de France ne pouvoit veritablement s'approcher des Grisons vers le Comasque, elle e-

250. MERCURE

voit hors d'état de nuire en Italie aux Imperiaux. Quelle raison a donc Mr Stanion de vouloir vous faire répondre en poste sur ses instances ? Pourquoy vous assure-t-il que l'Empereur & ses Alliez regarderont comme un refus positif le moindre délai de votre part ? Les difficultez qu'il fait naître au retour des François en Lombardie, n'ont jusqu'icy d'autres fondemens, que dans une imagination interessée à vous surprendre. Je reçus encore hier avis que Monseigneur le Duc d'Orléans passeroit incessamment les Alpes, & que des Generaux s'estoient déjà rendus en Savoye, avec ordre de disposer l'ouverture de la Campagne. La marche de Son Altesse Royale osterà bientôt aux Allemans le moyen de vous couper le commerce du

casté de Come. Vous pouvez tirer des bleds de Suabe, de la Suisse, & du Bergamasc; & si l'Empereur prétendait vous priver des sels du Tirol, seule denrée à sa disposition, vous auriez une ressource dans ceux de Venise, que les Fermiers de la Seigneurie seroient intéressés à vous débiter.

Après vous avoir menacé d'une interdiction des choses nécessaires à la vie, Mr Stanion se radoucit & vous repait d'esperance; mais que ces promesses sont vagues, & peu proportionnées à l'importance de vos passages: ses emissaires donnent à entendre secrètement à des Officiers du Roy d'Espagne que leurs emplois seront conservez sous le gouvernement de l'Archiduc: s'il y avoit des personnes assez peu sen-

252 MERCURE

fees ; pour écouter de pareilles offres, vostre Republique n'auroit garde de se laisser sacrifier à l'inconstance de quelques particuliers. Que diray je des secours étrangers, dont Mr Stanion vous flatte ? cette protection est extrêmement éloignée ; le peril auquel on voudroit vous exposer est à vostre porte ; & vous pourriez vous trouver plongez dans les derniers malheurs, avant mesme que d'avoir reçu des nouvelles du Pais, duquel les Anglois vous font esperer l'assistance. D'ailleurs croiriez-vous bien sincere toutes les démonstrations de bien veillance de Mr Stanion ? Vous sçavez trop, Magnifiques Seigneurs, que le coin de la veritable affection se reconnoist à des demandes justes & non con-

traires aux interets de ses amis.
Sans vouloir m'ériger en Prophete,
je puis bien predire que la preten-
due cordialité de Mr Stanion finira
avec le besoin qui luy a donné la
naissance.

Si jamais la sagesse a dû pre-
sider à vos conseils, c'est dans la
conjoncture presente : vous ne sçau-
riez assez peser vos deliberations.
La precipitation avec laquelle
l'Angleterre demande vostre reponse,
montre clairement que son but est
d'obtenir par adresse des choses dont
une meure reflexion de vostre part
luy raviroit le succes.

Songez que vous avez entre les
mains le salut de vostre Patrie :
Songez qu'il ne vous resteroit d'une
resolution prise trop à la hâte qu'un

254 MERCURE

inutile repentir. Je suis tres-parfaitement,

Magnifiques Seigneurs,

Le tres-affectionné à vous servir.

LE CHEVALIER DE GRAVILLE.

L'inegalité des demandes de l'Empereur & de ses Alliez est toujours grande ; tantost ils veulent que l'union soit hereditaire , & tantost ils la détruisent pour soutenir le Traité des Grisons avec le Milanez. Le Roy d'Espagne estant toujours sur le Trône le Capitulat fait avec les Rois d'Espagne ,

doit estre toujours observé,
 La conquête d'une partie du
 Milanez ne doit point avoir
 rompu ce Traité, & tant que
 l'on est en guerre & que les
 uns prennent des Places que les
 autres reprennent quelques
 mois après ou les années sui-
 vantes, les Traitez ne doivent
 point estre rompus, & encore
 moins le Capitulat pour le Mi-
 lanez fait avec les Rois d'Espa-
 gne qui ne sont pas moins
 Ducs de Milan, après avoir
 perdu quelques Places de cet
 Etat, qu'ils l'étoient aupara-
 vant. Ainsi le passage en doit

256 MERCURE

toujours estre fermé aux Impériaux de mesme qu'il l'étoit auparavant. Les revers de fortune regardent tous les Princes qui sont en guerre , & quand leur infortune n'oblige point leurs Alliez à leur manquer lâchement de foy , le mauvais estat de leurs affaires change souvent bien-tost de face , & tout revient en son premier état. Nous en avons un exemple aussi éclatant qu'il est ressent. Nous venons de voir le Roy d'Espagne hors de sa Capitale , & les Alliez se croyoient déjà maistres des deux Castilles ;

Cependant Sa Majesté Catholique est aujourd'huy dans Madrid plus puissante qu'elle n'étoit avant l'invasion des Ennemis, & ce Monarque se trouve en estat de leur donner la Loy, & d'achever non-seulement de les chasser du reste de ses Etats; mais aussi de donner de grandes inquietudes aux Portugais, qui après avoir embrassé son party, l'ont indignement quitté. Enfin rien n'est si ordinaire que de voir après de grandes invasions, toutes choses retourner en leur estat naturel. Il y à peu de Puissances dans

Mars 1707.

Y

258 MERCURE

L'Europe qui n'ayent effuyé de pareils revers , & qui n'ayent vû leurs Capitales attaquées ou prises ; & cependant la Fortune qui les en avoit fait sortir les y fait aujourd'huy regner tranquillement : Eh pourquoy le Milanez ne peut il pas avoir la même destinée ?

Le R. P. de Sainte-Marthe, Prestre de l'Oratoire, est mort dans un âge peu avancé. Il soutenoit avec honneur le nom qu'il portoit , & que tant de Doctes personnages ont porté avant luy ; & il passoit déjà pour un des plus habiles hom-

mes de la Congregation. Il estoit fils de feu M^r de Sainte-Marthe ; Gouverneur de la Martinique, & frere de feu M^r de Sainte-Marthe, Gouverneur de la Grenade & de la Martinique, qui mourut il y a quelques années sans enfans. Celuy dont je vous apprens aujourd'huy la mort, travailloit à une Nouvelle Edition du *Gallia Christiana*, cet excellent ouvrage auquel les deux Doctes freres, Scevole & Louïs de Sainte-Marthe ont travaillé pendant 50 ans, & que Pierre Scevole, Louïs-Abel & Nicolas

Y ij

260 MERCURE

de Sainte-Marthe, fils de Scévole, publierent en 1656 après l'avoir présentée à l'Assemblée du Clergé de France, & y avoir fait des Additions considérables. Le Pere de Sainte-Marthe qui vient de mourir, en auroit fait aussi beaucoup à l'Edition qu'il préparoit, & il l'auroit augmentée de tous les Evêques qui ont paru dans l'Eglise Gallicane depuis 50 ans. Il y a quelque temps que je vous parlay avec beaucoup d'étendue de la famille de Mrs de Sainte-Marthe, à l'occasion de la mort de

M^r de Sainte-Marthe, Doyen de la Cour des Aides ; ainsi il ne me reste qu'à vous dire que Jacques & Charles de Sainte-Marthe qui vivoient dans le milieu du seizième siècle, s'acquirent une grande réputation par leurs doctes écrits. Charles étoit Lieutenant Criminel d'Alençon, Conseiller & Maître des Requestes de Marguerite, Reine de Navarre. Ils étoient l'un & l'autre oncles du célèbre Scevole de Sainte-Marthe, Président & Tresorier de France dans la Généralité de Poitiers, & à qui nous devons les

262 MERCURE

éloges d'un grand nombre d'Hommes de lettres François. La constance & la fermeté de ce grand Magistrat parurent avec éclat aux États de Blois, en 1588. & depuis à l'Assemblée des Notables à Rouen. Il mourut en 1623. âgé de 78 ans. Baif, Joseph Scaliger, Juste Lipce, Casaubon, d'Aurat, de Thou, Janus Doufay, Rapin, Pasquier & un grand nombre d'autres Scavans, parlent de luy avec admiration. Il laissa de Renée de la Tour, sa femme, Scevole & Louis de Sainte-Marthe dont je viens de par-

ler. Pierre Scevole, fils de l'aîné de ces deux freres & Historiographe de France, a soutenu par son merite & par son sçavoir, la grande réputation que son pere & son oncle s'étoient acquise. Il a composé *l'Etat de l'Europe* en 4 Volumes in 12. Un *Traité de l'Origine des Fleurs-de-Lys*, l'*Histoire Genealogique de la Maison de la Tremoille* qui avoit été dressée par son pere; 2. Volumes d'*Additions à l'Histoire Genealogique de la Maison de France*; un *Traité de l'Origine des Maisons Souveraines, de leurs Armes & de leurs*

264 MERCURE

*Titres ; un autre Traité des Vice-
rois & Gouvernemens des Royau-
mes & Provinces de l'Europe ;
Orbis Christianus , en 7. Volu-
mes , & Hispania Catholica seu
de Episcopis Hispania.*

La même Congregation des
Prestres de l'Oratoire a perdu
un de ses plus grands ornemens
par la mort du Pere Lamirante,
Assistant du R. P. General. Il
étoit de Confalon dans l'An-
goumois , & d'une famille dis-
tinguée par sa Noblesse & par
ses alliances. Il entra dans la
Congregation à l'âge de vingt-
deux ans ; & il y eut d'abord
que

que son Noviciat fut fini, des emplois qui marquoient l'estime qu'on y avoit pour luy. Il enseigna la Philosophie à Beaune, en Bourgogne, & ensuite la Theologie à Saumur avec beaucoup de succès. Il fut ensuite Supérieur de la Maison de Troyes, & de celle de Beaune; & de-là il fut envoyé à Châlons sur Marne, où il fut aussi Supérieur. On l'appella enfin à Paris, & c'est dans la Maison de l'Institution où il fit voir les grands talens qu'il avoit pour la conduite des ames, & pour les former aux

Mars 1707

Z

266 MERCURE

vertus Ecclesiastiques. Il a esté long-temps Supérieur de cette Maison, & pendant qu'il en a eu le gouvernement, il a enrichi sa Congregation d'excellens Sujets, qu'il a pris luy-même le soin de former : c'est en effet de son Ecole que sont sortis tant de grands Hommes qui sont aujourd'huy, par leurs talens, beaucoup d'honneur à leur Congregation. Ce Pere a esté ensuite Supérieur de la Maison de la rue Saint Honoré, & on le tira de cet employ pour estre Visiteur, & peu après Assistant du Pere General. Il fut du nombre de ceux qui furent proposez pour remplir cette place après la mort du Pere de Sainte-Marthe, & son humilité fut le

plus grand obstacle qui empêcha son élévation. Ce vertueux Prestre est mort dans les fonctions de son Ministère, je veux dire qu'il est mort épuisé par les fatigues qu'il a eues dans le Jubilé. Il estoit âgé de près de 80 ans. Une des vertus la plus chérie du Pere Lamirante, estoit l'amour de la solitude: il ne sortoit jamais.

Mre Gabriel de Roquette, ancien Evêque d'Autun, y est mort âgé de 85 ans, après avoir exercé pendant un long Episcopat toutes les vertus que S. Paul demande dans un véritable Evêque. Le magnifique Séminaire qu'il a fait bâtir, sera un monument durable de sa piété & de son zèle pour l'instruction.

Z ij

tion du Troupeau qui luy avoit esté confié. Ce Prelat estoit fils de feu Mr de Roquette, celebre Avocat du Parlement de Toulouse, & frere de feu Mr de Roquette, qui après avoir esté premier Commis de feu Mr Fouquet fut Conseiller dans ce même Parlement. Il vint à Paris fort jeune, & la Reine mere qui avoit beaucoup de consideration pour son pere, voulut prendre elle-mesme soin de sa fortune; elle luy donna, étant encore fort jeune, une petite Abbaye, & quelque temps après il fut pourvû de celle de Panselve dans le Diocèse de Montauban & il l'a possédée jusqu'à la mort. Feu Mr l'Evesque d'Autun se distingua beaucoup dans

les premières années de sa vie, par la Prédication ; il estoit né Orateur , & il a fait plusieurs fois , avec beaucoup d'éclat, l'ouverture des Etats de Bourgogne dont les Evesques d'Autun sont Presidens nez. Il n'a pas esté dans une moindre consideration à la Cour que dans la Province de Bourgogne ; il y a gagné dans les sejours qu'il y a faits la confiance des personnes les plus distinguées. Le feu Roy d'Angleterre l'honoroit d'une bienveillance particuliere. Il y a cinq ou six ans que Mr l'Evesque d'Autun qui se sentoit affoiblir par l'âge & par les indispositions , se demit de son Eveché entre les mains du Roy , qui le donna à Mr l'Abbé de Senaux,

proche parent de ce Prelat qui luy avoit déjà procuré l'Evêché de Saintes , sur le rapport avantageux qu'il en avoit fait à Sa Majesté. Mr l'Abbé de Roquette qui se distingue beaucoup par les talens de son esprit & sur tout par la Predication , est neveu de ce Prelat ; il a esté Député à plusieurs Assemblées du Clergé ; il fut choisi pour faire l'Oraison funebre du feu Roy d'Angleterre Jacques II. aux Filles de la Visitation de Chaillot , devant leurs Majestez Britanniques , & iîrecut de grands applaudissemens. Il est distingué par plusieurs autres talens ; il sçait les belles Lettres & est grand Theologien & bon Canoniste. Le Siege d'Autun est

un des plus anciens du Royaume ; il a de beaux droits, la Regale temporelle & spirituelle de Lyon appartient à l'Evesque d'Autun quand le Siege de Lyon est vacant ; feu Mr l'Evesque d'Autun a jouï de ce droit à la mort de feu Mr de Villeroy, Archevesque de Lyon. Cet Archevesque a le mesme droit à Autun, & Mr de Saint Georges qui gouverne cette Eglise, a jouï de ce droit pendant la vacance du Siege d'Autun, c'est à dire, depuis sa demission, jusqu'au Sacre de Mr l'Abbé Senaux. L'Eglise d'Autun a produit d'excellens Sujets. Jean Quintin étoit Chanoine de cette Eglise dans le penultième siecle. Il prononça une Harangue aux

Z iiij

271 MERCURE

Etats de Blois , qui luy fit beaucoup d'honneur , & qui fut une preuve de la fermeté & de son zele. On la trouve dans le premier Tome (p. 437.) de l'Histoire Ecclesiastique de Theodore de Beze. Il est vray que plusieurs Auteurs & sur tout celuy qui a fait des Remarques sur l'Edition du Dictionnaire de Morery de 1704. prétend qu'il n'estoit pas Chanoine d'Autun; mais son opinion est fort combattue.

Le Pere la Joye ancien Religieux de l'Abbaye de Cherbourg y est mort âgé de cent trois ans deux mois. Il avoit passé sa vie dans la pratique des vertus Chrestiennes-, & dans l'exacte observance des devoirs

de son état. Il avoit exercé dans son Ordre , des emplois qui prouvent l'estime que l'on y avoit pour luy, & la reputation qu'il s'y estoit acquise. Il joignoit à une humilité édifiante une grande étendue de lumières. Il estoit bon Theologien & grand Canoniste. Il avoit employé une partie de sa jeunesse dans l'étude de la Scholastique, & il y avoit fait des progres surprenans ; il en avoit aussi fait de tres-considerables dans les sciences humaines : il sçavoit parfaitement les belles Lettres. Il avoit employé à l'étude des anciens Auteurs tout le temps que les autres employent au délassement de l'esprit après les exercices de la regle ; il est mort

avec beaucoup de tranquillité
& de resignation.

M^{re} François Bastonneau ,
Vicomte d'Azay Conseiller du
Roy & Maistre ordinaire en la
Chambre des Comptes , est
aussy decedé. La famille dont il
sortoit a donné plusieurs Offi-
ciers à la mesme Chambre , &
au Parlement de Paris. Elle
estoit déjà connue sous le Roy
Henry I V. ce Prince n'étant
encore que Roy de Navarre ,
avoit à sa Cour un des ayeux
de celuy dont je vous apprens
la mort. Il l'honoroit d'une
estime particuliere, & luy con-
fioit une partie de ses affaires
les plus secretes. Il l'envoya
plusieurs fois dans le Bearn
pour y avoir soin de ses interets.

Cette famille a aussi donné à l'Eglise des sujets d'un grand mérite. On en vit un dans l'Ordre de Saint Benoît sur la fin du penultième siècle qui passoit pour un des plus grands Canonistes de ce siècle-là. Mr Bastonneau qui vient de mourir s'étoit acquis une estime générale par sa probité & par l'attention qu'il a toujours eüe à remplir les devoirs de son Etat.. Il aimoit les sciences, il s'y estoit appliqué dans sa jeunesse, & il y avoit fait d'assez grands progrès. Il cultivoit aussi les beaux Arts, & ceux qui s'y attachoient trouvoient toujours chez luy un accueil favorable.

Mre N... le Gras Docteur en Theologie de la Faculté de

276 **MEN CURE**

Paris est mort dans un âge peu avancé. Il travailloit avec zele & avec application dans la Paroisse de S. Hilaire , & quoy-qu'il n'eut pas encore eu le temps d'acquiescer beaucoup d'experience à cause de sa jeunesse , il avoit pourtant déjà travaillé avec succez ; les regrets que sa mort à causez dans l'étendue de sa Paroisse en est une preuve. Il y estoit généralement estimé ; la douceur de ses mœurs , & l'utilité de ses conseils , luy avoient fait mériter la confiance des personnes les plus considerables de cette Paroisse. Mr le Gras avoit fait sa Licence avec beaucoup de succez & il passoit pour un des plus solides Theologiens de la

Faculté. Il s'étoit fort appliqué à la Jurisprudence depuis qu'il avoit quitté sa Licence ; & il avoit acquis la reputation d'un des meilleurs Canonistes de cette Ville. Il s'étoit aussi beaucoup attaché aux études Speculatives. Il s'étoit long-temps appliqué à la Geometrie & aux Mathematiques ; il avoit même fait des progresz considerables dans ces deux sciences.

Mre N. . . le Pescheux ancien Docteur en Theologie de la Faculté de Paris est mort après avoir beaucoup travaillé dans la Paroisse de S. Jacques du Haut-pas , où il a passé une partie de sa vie. Il s'appliquoit fort au salut du prochain. Mr le Pescheux a eu part aux plus

grandes affaires de la Faculté. Celles qui s'y passèrent il y a quelques années luy firent beaucoup d'honneur. Odelay en rendit même un témoignage éclatant dans un ouvrage qui parut sur ces matières. Il estoit grand Theologien ; il avoit fait les études avec beaucoup de succès , & il avoit recou de grands applaudissemens dans les Theses qu'il avoit soutenues pendant sa Licence. Il aimoit beaucoup la retraite , & il n'en sortoit que pour exercer les fonctions de son ministère ; de sorte que l'étude & le soin des ames partageoient tout son tems. Il avoit une Bibliothèque assez nombreuse qui estoit composée des meilleurs Livres en chaque genre.

Mre Louis Cousin ancien Pre-
 sident en la Cour des Monnoyes,
 & l'un de Quarante de l'A-
 cademie François, est mort dans
 un âge tres-avancé. Son Tes-
 tament fait voir des marques
 de sa pieté & de l'amour qu'il
 a toujours eu pour les scien-
 ces. Il a donné sa Bibliotheque
 composée de près de dix mille
 volumes à Messieurs de S. Vic-
 tor pour l'unir à la leur, afin
 que par ce moyen elle fut utile
 au public. Il a donné outre
 cela une somme de vingt mille
 livres à cette Abbaïe, pour les
 Religieux de laquelle il avoit
 une affection particuliere. Il a
 fondé six bourses dans les Col-
 leges de Navarre & de Beau-
 vais, & il a donné trente mille

286 MERCURE

livres pour cette fondation & quarante mille livres à un particulier qui luy estoit fort attaché, & qui avoit soin de ses affaires domestiques. Il a fait aussi plusieurs legs pieux. Il a fait Exécuteur de son Testament Mr l'Abbé Mingui Chanoine de Nostre-Dame & Conseiller au Parlement, qui estoit son ami particulier. Mr le Président Cousin a donné beaucoup d'ouvrages au public. Il a traduit tous les ouvrages d'Eusebe de Cesarée, du Grec en Latin. Il a donné au public l'Histoire Bizantine qui est un corps d'ouvrage très-considérable, & une traduction de l'Histoire Romaine. Il a aussi fait pendant plusieurs années

le Journal des Scavans, & il y a travaillé seul jusqu'en 1700. que Mr l'Abbé Bignon donna une autre forme à cet ouvrage.

Il avoit vendu peu avant sa mort, sa Charge de President à la Cour des Monnoyes, à Mr Gaifier Auditeur des Comptes, qui a esté receu dans cette Compagnie. avec beaucoup d'agrément, tant à cause de son mérite personnel que de la probité qu'il a fait paroistre & de son application au travail dans les Charges qu'il a exercées avant que d'acheter celle de Mr le President Cousin.

Damoiselle N... de Bretagne de Goello est morte âgée de plus de quatre-vingt ans sans avoir esté mariée. Elle avoit

Mars 1707. A a

passé la plus grande partie de sa vie dans les exercices de la plus ardente charité, & de toutes les vertus chrétiennes. Elle estoit fille de feu Mre Claude de Bretagne Comte de Vertus, & de Dame Catherine Fouquet de la Varenne. Elle estoit sœur de feuë Dame Marie de Bretagne - Vertus, deuxième femme d'Hercule de Rohan Duc de Montbazon, Pair & grand Veneur de France, Comte de Rochefort en Iveline, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur & Lieutenant General pour Sa Majesté de la Ville de Paris & de l'Isle de France. C'est cette Duchesse de Montbazon qui fut si celebre par sa beauté vers le milieu du

dernier siècle, & dont la mort prématurée donna lieu à une conversion d'éclat. Elle estoit mere de Mr le Prince de Soubize Lieutenant des Gendarmes du Roy. La Maison de Rohan-Montbazon s'estoit déjà alliée dans celle de Bretagne-Vertus par le Mariage de Pierre Prince de Guemené, qui épousa en premieres nocces Antoinette de Bretagne-Avaugour, fille de Charles Comte de Vertus & de Goello, Vicomte de S. Nazaire, &c. & de Philippe de S. Amadour Dame de Choisé. C'est de ce Mariage qu'estoit venu Hercule de Montbazon dont je viens de parler. La Maison de Vertus est sortie de celle des anciens Ducs de Bre-

Aa ij

284 **MERCHUR**

tagne, & elle tire son origine d'un Comte de Vertus, fils naturel d'un Duc de Bretagne. Elle a toujours soutenu l'éclat de cette origine par les grandes Alliances qu'elle a prises dans les meilleures Maisons du Royaume, & par la figure qu'elle a faite dans le monde.

Il me reste beaucoup d'articles de morts que je me trouve obligé de réserver pour le mois prochain. J'ajouteray seulement à ceux que vous venez de lire, la mort de Dame Elisabeth Lombart. Elle avoit épousé Mre François Pidou, Chevalier, Seigneur de S. Olon Commandeur de l'Ordre Militaire & Hospitalier de Nostre-Dame

du Mont-Carmel & de S. Lazare, Gentilhomme Ordinaire du Roy, cy-devant Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté à Gennes, & son Ambassadeur à Maroc. Cette Dame est morte après une cruelle maladie qui aduré quatre mois, pendant lesquels elle a offert à Dieu toutes ses souffrances avec tant de constance, & d'une manière si chrétienne, que sa maladie & sa mort ont esté d'une grande édification. C'est à son bon esprit, à ses leçons judicieuses & à ses soins, que le fils & la fille qu'elle laisse sont redevables d'une éducation qui luy fait honneur. Le garçon est l'aîné; il est sage & bien fait; il parle plusieurs sortes de

286 MARCURE

lagues. Il est Chevalier de S. Lazare , & Enseigne au Regiment des Gardes. Il reçut à Ramillies une blessure à la main droite dont il est estropié. Sa sœur a plus d'esprit & de conduite que l'on n'en a ordinairement à son âge. Elle joue de plusieurs instrumens , & sur tout du Clavessin où elle excelle , & elle sçait parfaitement bien la Musique.

La famille des Lombarts est originaire de Champagne , où elle a toujours tenu rang parmi la bonne Noblesse ; mais le grand pere de la dèffunte ayant eu onze garçons , & son bien n'ayant pas suffi pour les élever tous selon leur naissance , les uns entrèrent dans le service , & les autres prirent le

party du commerce. Me de S. Olon n'a eu qu'un frere qui est mort Secretaire du Roy, & qui a laiffé deux enfans; fçavoir un fils auffi Secretaire du Roy, & Vicomte d'Hermenonville, qui a époufé Louife Eugenie de Vieil-Chaftel de Montalant, dont le pere estoit Capitaine de Cavalerie, & le grand pere Commandant des Mousquetaires, & une fille mariée à Mr Mallet, Seigneur de Luyfard & de Noyfielle, & Conseiller au Parlement de Paris.

Le Mandement qui fuit mérite beaucoup d'attention.

288 MERCURE

DON LOUIS BELLUGA

ET MONCADA,

Par la grace de Dieu & du Saint
Siege Apostolique , Evêque
de Cartagène , Conseiller
d'Etat , Viceroy & Capitaine
General du Royaume de Va-
lence : A nos bien-aimez en
Jesus-Christ , les Fidèles de
nostre Diocese , Salut en nô-
Seigneur.

*Veu la sueur miraculeuse , & les
larmes que l'Image sacrée de Nôtre-
Dame de Pitié répandit par trois
fois avec tant d'abondance , le hui-
tième & le neuvième du courant ,
dans une maison du jardin de cette
Ville , laquelle maison regarde Ali-
cante ;*

cante ; ce prodige ayant continué deux jours , durant l'espace de dix heures , en commençant le huitième à une heure après midy , jusqu'à midy du jour suivant ; de maniere que les linges sur lesquels l'Urne de l'Image sacrée est posée , & même la terre en furent baignées ; ce qui fut regardé avec admiration de toutes les Troupes de la Ville qui campoient de ce costé-là , aussi bien que de nous , qui avons eu le bonheur de nous y trouver assez tost , pour remarquer les traces de la sueur , & pour toucher les linges & l'urne qui en estoient encore tout mouillez. Après avoir fait information de ce prodige ; reçu la déposition de vingt-quatre témoins choisis entre plusieurs autres ; l'affaire ayant esté examinée & conclue dans des Assemblées de Theologiens

Mars 1707. Bb

290 MERCURE

& de personnes pieuses, ainsi que l'ordonne le Concile de Trente : Nous avons déclaré & déclarons, que lesdites larmes & ladite sueur sont miraculeuses, & que la sacrée relique des linges où les larmes & la sueur ont coulé, sont dignes du culte & de la vénération publique.

Nous ne pouvions alors trouver d'autre raison de ces larmes & de cette sueur, que la grande miséricorde de la sainte Vierge, à l'égard de cette Ville qui demandoit à son très-cher Fils qu'il daignast la défendre contre les ennemis qui la mençoient & qu'il délivrast un parti de nos troupes, qui à la mesme heure qu'on s'apperçut de la sueur estoit aux mains avec un parti des ennemis, & qui l'avoit défait. Mais ayant appris depuis, que le mesme

jour entre dix & onze heures du matin, les ennemis de nostre Sainte Religion s'estoient emparez de la Ville d'Alicante à la reserve du Chasteau, nous avons esté convaincus que les larmes & la sueur de la Sainte Vierge venoient sans doute d'un sentiment de douleur, que la Reine des Anges témoignoît avoir des ravages que les heretiques faisoient alors dans cette Ville & des outrages & des impietez qu'ils commettoient à l'égard des sacrées images, comme nous le craignons; toutes les personnes pieuses furent persuadées que s'en estoit le veritable motif, ce qui s'est confirmé par la sueur d'une image du Sauveur qui fut vüe le 15. dans une des Eglises Paroissiales de cette Ville, ce que nous ne regardons pas

Bb ij

292 MERCURE

encore comme une chose autentique
& averée.

Aujourd'huy Mercredy au soir ;
un Capitaine & deux Lieutenans
d'un des Regimens qui avoient esté
en Garnison dans la Ville d'Ali-
cante, dont l'un estoit sorti le 15.
& les deux autres le 14. nous ont
demandé audience. Nous les avons
interrogé sur l'état de la place. Ils
nous ont répondu qu'ils ne pouvoient
nous raconter, sans se sentir le
cœur percé de douleur les excez que
les Anglois avoient commis dans
les Eglises de la Ville ; qu'ils
avoient esté témoins oculaires que
ces heretiques désesperant de prendre
le Chasteau, s'estoient jetté dans
les Eglises, & qu'à grand coups
d'épée ils avoient mis les images
en pièces, coupant aux unes la teste,

les bras aux autres, & qu'ils les avoient toutes brisées & jetées par terre. Un des Officiers qui nous ont parlé, nous a assuré qu'il avoit pris luy-mesme entre ces bras une image de la Tres-Sainte Vierge coupée en deux, & qu'il avoit vu un Soldat, qui d'un seul coup avoit abbatu la teste d'un Ecce hommo. Un autre nous a dit qu'il avoit vu quelques Officiers Anglois qui entrèrent dans l'Eglise de Saint Nicolas, qui est la Collegiale, dont on ne permettoit point l'entrée aux Soldats, parce qu'on y avoit mis une Sauvegarde pour conserver des meubles qu'on y avoit portez; il avoit vu, dis-je, ces Officiers s'approcher de l'Eglise le chapeau sur la teste, quoy que le Vicaire fût à la porte, tenant entre ses mains

Bb iij

294 MERCURE

le Très-Saint Sacrement ; qu'ils avoient passé immédiatement devant le Prestre sans donner aucune marque de respect pour le Saint Sacrement ; qu'un Prestre s'estant avancé & les ayant avertis que par ces sortes d'irreverences ils ruinoient leurs affaires, & qu'ainsi il les prioit d'oster leurs chapeaux ; qu'un d'eux méprisant cet avis, prit son chapeau & en donna un coup au Prestre & au Soleil, & que tous ensemble s'en estoient moquez, ce qui obligea le Vicaire à renfermer le Saint Sacrement ; tous les Catholiques qui s'estoient réfugiés dans ce Temple sacré gemissant & fondant en larmes. Qu'on en avoit vû d'autres chez les Meres Capucines déterrer les corps de la Mere Ursule Miracla & de la

*Mere Espadagna, Fondatrice du Convent, qui estoient mortes en odeur de Sainteté, lesquels n'ayant point trouvé les Tresors qu'ils es-
pereroient, les avoient traînez dans l'Eglise. Et ces trois Officiers ates-
tent que cela a esté general dans toutes les Eglises, quoyqu'ils ne
l'ayent pu voir que dans celles dont on vient de parler, parce qu'aussi-
tost qu'ils furent pris, on les ren-
voya après leur avoir fait payer à
chacun dix pistoles. Ils ajoûterent
que dans tout le pais d'alentour la
douleur & la consternation estoient
generales, parce qu'un Soldat avoit
tiré un coup de fusil à la Statuë
de Nostre-Dame du Carmel; qu'ils
en avoient enterré une autre dans
le Convent de S. Jean de Dieu;
que dans la maison des Jesuites,*

Bb iijj

296 MERCURE

ils avoient tiré un coup de fusil à un Crucifix ; & qu'ils avoient coupé le visage à l'Image de Nostre-Dame des Anges ; qu'ils avoient arraché les vases sacrez des mains des Prestres, & qu'ils avoient commis beaucoup d'autres semblables sacrileges ; qu'ils avoient brisé les Tabernacles , enlevé les habits Sacerdotaux , & que des Eglises ils en avoient fait des écuries ; qu'au reste ils ne disoient rien qu'ils n'eussent vu & entendu depuis des gens du pays qui gémissoient de voir ce qui s'estoit passé dans les Eglises de la Ville ; qu'elles avoient esté généralement pillées & saccagées à la reserve de deux , sçavoir , celles de Saint-Nicolas & de Sainte Marie , qui furent épargnées au profit , comme il est à presumer , de celui qui commandoit les Trou-

pes, & afin que les Habitans qui y avoient transporté beaucoup de choses, les rachetassent du pillage.

Et leur ayant demandé à quelle heure ces desordres avoient commencé, ils nous assurèrent tous trois qu'ils avoient commencé le même jour à midy, & qu'ils avoient continué presque tout le lendemain. Ce sont précisément les deux jours que durèrent les larmes & la sueur de la Reine des Anges, la tres-Sainte Vierge, & l'heure précise qu'elle commença sans doute de suer, quoy qu'on ne s'en soit apperçu qu'une heure après. Les dépositions de ces trois Officiers s'accordant parfaitement avec celles de quelques autres Soldats qui estoient sortis d'Alicante le même jour que la Ville fut prise, auxquels nous n'avions point donné

298 MERCURE

une entiere creance suspendant nostre jugement jusqu'à une plus ample information , nous Ordonnâmes qu'on en informast , & qu'on ajoutast leurs témoignages aux actes de la declaration & de la qualification du miracle , ce qu'ils firent aussi tost , & avec serment. Tout cela nous a esté confirmé depuis par les Députez que nous ont envoyé les deux Jurisdictions Ecclesiastique & Seculiere d'Oribuela , seulement pour nous en donner connoissance.

Parce que le Seigneur a daigné faire ce miracle dans cette Ville , par le moyen de ses sacrées Images , avec cette remarquable circonstance de sueurs & de larmes , à la vûe de l'Armée qui estoit campée de costé là , lesquelles commencerent à couler , au moment que commença le combat de

GALANT



nos Troupes & de celles des ennemis
& parce que d'ailleurs ce fut le me-
me jour & à la même heure que com-
mencerent les impietez & les sacri-
leges outrages qu'on a faits aux sain-
tes Images, nous ne pouvons douter
que nostre tres-misericordieuse Mere
n'ait voulu par ces marques de dou-
leur dans ces circonstances de lieu &
de temps, nous encourager & nous
armer d'un saint zele pour expier les
sacrileges injures qu'on a faites à la
sainte Vierge, à l'Image de son Fils
& des autres Saints, & pour nous en-
gager par ses larmes qui ont esté vûës
de nos Soldats lorsqu'ils estoient en
armes à la venger des ennemis de
Dieu & de sa Religion, leur faisant
entendre par ses larmes qu'ils ne de-
voient pas tant regarder dans cette
guerre, la justice de la cause de leur

300 MERCURE

Roy & de leur Patrie qu'ils deffendoient, que sa propre cause, & celle de sa Religion.

Quoy que nous ayons toujours esté dans cette pensée, comme nous en avons démontré la verité dans nostre Lettre Pastorale, aujourd'huy cependant nous nous croyons obligez par le present miracle, & les observations que nous avons faites, à déclarer à nos tres-chers fils en nostre Seigneur, que s'il y en avoit qui eussent douté en quelque sorte jusqu'à present, s'il s'agissoit icy d'une guerre de Religion, ils ne devoient plus balancer sur cela, puisque le Ciel nous en donnoit des preuves si manifestes & si convaincantes. De plus, ce qui doit nous affermir dans cette sainte resolution, & nous encourager à tout entreprendre aux dépens même

de nos vies , est l'experience que nous avons de ce qui s'est passé à Cartagene , où il semble que la maniere dont les ennemis y sont entrez devoit empêcher ces prophanaions & ces sacrileges.

Tout cela nous convainc , que si nous ne voulons voir nos Images traînées & foulées aux pieds devant nous , les armes des heretiques employées à les briser & à les défigurer ; si nous ne voulons voir nos Temples & les Eglises où nous adorons la Majesté de JESUS-CHRIST , dans le S. Sacrement , prophanées & cette Image sacrée que le Seigneur a mise devant les yeux pour confondre leur erreur , & pour-estre un accusateur qui leur reproche sans cesse leur aveuglement ; si nous ne voulons , dis-je , la voir devenir l'objet de leur sacri-

lege fureur , estre mise en pieces & reduite en poudre , & si nous ne voulons aussi , je ne sçay si nos chers enfans auront le cœur de le voir , & si j'auray des paroles assez fortes pour l'exprimer , que le Dieu vivant devant qui tremblent les puissances du Ciel , au seul nom duquel l'Enfer fremit , soit foudroyée aux pieds de ces perfides & sacrilèges heretiques. Enfin si nous ne voulons estre les esclaves des ennemis de nostre sainte Religion qui nous commandent en maistres ; puisque d'ailleurs nous sçavons qu'ils font la guerre non comme Troupes auxiliaires , mais comme Chefs de l'entreprise.

Il faut donc conclure que si nous ne voulons pas voir de nos yeux les mêmes sujets de douleur & d'autres Images dans d'autres Villes pleu-

rer les outrages qu'on fera aux
nostres, nous devons regarder précise-
ment cette guerre comme la cause de
Dieu & de nostre Religion, ainsi
que le Ciel vient de le declarer par
des signes si sensibles, & nous devons
la soutenir avec ce genereux & ca-
tholique engagement que demande
une si sainte entreprise, ayant tou-
jours devant les yeux que nous ne
deffendons pas seulement les interets
de Philippes V. qui est nostre Roy
sur la terre; mais ceux du Roy du
Ciel, de sa Religion, de ses Images,
de son Sanctuaire, de ses Eglises, de
ses Ministres & de son Prelat qui est
l'objet de la plus grande indignation
des heretiques; parce qu'il ne se taist
pas lors qu'il voit les Loups assieger
le Bercail de son Eglise pour devorer
ses Brebis; parce qu'il prend la plu-

304 MERCURE

me, qu'il prévient & qu'il tâche d'é-
carter les coups qu'on leur porte.
Vous devez croire, mes tres-chers fils
en Nostre-Seigneur, que Dieu nous
favorisera, & que celui qui mourra
ou qui répandra une partie de son
sang à la deffense d'une juste cause,
arrivera au plus grand bonheur qu'il
puisse esperer en cette vie, & il doit
estre dans une ferme confiance que
Dieu luy donnera pour prix d'une si
sainte & si catholique resolution, la
Couronne immortelle de sa gloire.

C'est pourquoy nous attendons de
la bravoure que nous avons remar-
quée dans nos Troupes, spécialement
depuis ce qui vient d'arriver & de la
sainte haine dont nous les voyons
animées contre les ennemis de nostre
sainte Religion, puisqu'elles desi-
rent verser leur sang pour deffendre

non-seulement leur Roy, mais leurs Eglises, leurs Temples & leur Images, nous attendons, dis-je, qu'ils feront une vigoureuse deffense, & afin que dans cette guerre sainte elles reçoivent des secours plus particuliers du Ciel, auxquels elles doivent se disposer par la reforme de leur vie & de leurs mœurs; & afin d'y engager le Seigneur, & lay ôter des mains les verges dont il chastie nos pechez, puis qu'il paroist maintenant que sa misericorde veut bien nous pardonner. Nous exhortons nos tres-chers enfans de se trouver tous les armes à la main: nous les prions par les entrailles de Jesus-Christ de se confesser & communier, & afin qu'ils le fassent nous aurons soin d'envoyer dès le matin des Prestres à l'Armée qui les exhorteront à joindre les larmes

Mars 1706. C c

306 MERCURE

d'une vraye penitence à celles de la Sainte Vierge afin qu'elles soyent agreables aux yeux de Dieu. Nous faisons la même exhortation à tous nos Diocesains , leur signifiant la pressante necessité où nous sommes d'user de cette diligence qui est la marque la plus certaine que nous puissions donner non seulement de nostre amour & de nostre fidelité envers nostre Roy & naturel Seigneur , que nous voulons secourir ; mais encore du zele de la Religion qui brule dans nos cœurs. De mesme nous les exhortons tous generalement à jeuner trois jours de la semaine prochaine qui seront le 25. le 27. & le 28. du courant , ce qui s'observera exactement comme nous le croyons dans cette Ville , & dans tous les lieux de nostre Diocese , & afin que nos prieres soyent aussi cons-

*tantes & aussi souvent réitérées que
le demande la nécessité présente, &
que les peuples ayent la consolation
devoir tous les jours le Saint Sacre-
ment exposé pour que leurs prières se
fussent avec plus de ferveur & de
dévotion &c.*

Le reste du Mandement re-
garde la manière de gagner les
Indulgences accordées par ce
Mandement, & les Eglises qu'il
faut visiter, & il finit par ces pa-
roles :

*En foy de quoy nous ordonnons qu'on
donne les presentes, & nous disons
qu'elles sont signées de nostre main,
& plus bas de nostre Secrétaire.*

Ce Mandement doit faire ad-
mirer le zele & la religion du
Prelat qui l'a fait publier, &

C c ij

308. MERCURE

comme on ne le peut lire sans faire ensuite beaucoup de réflexions , je vous laisse faire les vôtres.

En vous parlant le mois passé du mouvement qui s'est fait dans les Gardes Françaises , je vous ay seulement dit que la Compagnie vacante par la mort de Mr de la Barre a esté donnée à Mr Briçonnet , je dois ajouter icy que la Lieutenance de Mr Briçonnet a esté donnée à Mr de la Bordene , qui sert dans ce Corps depuis plusieurs années. Il s'est trouvé dans toutes les actions où ce Regiment a esté employé , & il y a donné de fréquentes marques de son courage. Il est d'une famille qui a produit plusieurs personnes de

merite & de valeur. Mr l'Abbé de la Bordene qui a esté long-temps Aumônier des Mousquetaires , est frere de celuy qui donne lieu à cet Article ; il est encore plus distingué par sa vertu & par son merite que par ses talens , qui sont fort étendus.

La Maison de Mr de la Bordene est de Perigord , & elle est alliée aux plus considerables familles de cette Province ; Son pere & son ayeul ont servi le Roy avec beaucoup de zele & de distinction , & ils ont reçu en plusieurs occasions des marques authentiques de la satisfaction que leurs Generaux , & le Roy même ont eus de leur valeur. Cette famille estoit déjà con-

310 MERCURE

née en France sous le regne de
de Henry III. & elle a produit
sous les regnes suivans plusieurs
personnes d'un merite distin-
gué dans la Robe & dans l'Epée.

La Sous lieutenance vacante
par la promotion de Mr de la
Bordene à la Lieutenance, a
esté donnée à Mr de Bordeille,
qui a déjà fait plusieurs Cam-
pagnes, & qui est d'une tres an-
cienne maison de Perigord; la
maison de Bordeille tire son nom
de la terre de Bordeille, qui est
une des quatre premieres Ba-
ronnies de Perigord; elle a don-
né plusieurs Sénéchaux à cette
Province, un Chevalier de l'Or-
dre du S. Esprit, & un Cardi-
nal, qui a esté Evêque de Peri-
gueux & Archevêque de Tours,

GALANT 311

Prelat encore plus distingué par sa vertu que par sa naissance & par ses dignitez. Mr l'Abbé de Brantome, dont la memoire est si chere aux gens de lettres, estoit de cette maison, à laquelle il a fait beaucoup d'honneur par les talens de son esprit. Mrs de Bordeille sont connus dans le Perigord dès le temps que cette Province avoit ses Souverains particuliers ; & ils tenoient déjà un rang considerable sous les Comtes de Perigieux. Il y avoit à la bataille de Jarnac un Baron de Bordeille qui se distingua beaucoup. Il combattit toujours sous les yeux du Duc d'Anjou, qui fut élevé sur le Trône de Pologne & qui regna ensuite sous le nom

d'Henry III. Ce Seigneur eut même beaucoup de part à la faveur de ce jeune Prince , & il le suivit en Pologne , d'où il revint en France. Il quitta la Cour après la mort funeste de ce Monarque & se retira en Périgord où il mourut.

Mr le Chevalier de Paz , Capitaine de Dragons , a eu l'Enseigne qui vacquoit par la promotion de Mr de Bordeille. Mr de Paz sert depuis plusieurs années , quoy qu'il soit encore assez jeune ; & il a donné des preuves signalées de son courage dans les dernières actions qui se sont passées en Flandres. Il est d'une naissance considérable , & plusieurs de ses ayeux ont esté tuez au Service de nos Rois.

Rois. Il y en eut un de ce nom qui se distingua fort sous le regne d'Henry III. Il garda toujours une fidelité inviolable à ce Monarque, sans que rien fust capable de l'en détourner. Ce Prince l'employa en diverses affaires particulieres, dont il eut lieu d'estre satisfait. Il s'étoit trouvé aux batailles de Jarnac & de Moncontour, que ce Monarque qui n'estoit encore alors que Duc d'Anjou, gagna, & il suivit ensuite son Maistre en Pologne, d'où il revint en France avec luy, & il mourut peu après ce Prince.

Mr le Comte de Scoraille, Brigadier des Armées du Roy a vendu son Regiment de Dragons, & il a acheté celui d'An-

Mars 1707. Dd

jou ; il servira en qualité de Brigadier. La maison de Scoraille est de la Province d'Auvergne , dont Mr le Comte de Rouffille aîné de la Maison est Lieutenant general. La branche dont celui qui donne lieu à cet Article , est le chef , est établie en Bourgogne. Me la Duchesse de Fontanges , sœur de Me la Comtesse de Molac estoit de cette Maison qui descend d'un Seigneur de Scoraille , qui fut guery d'une fièvre tres-violente par l'intercession de S. *Marius* , Fondateur de l'Eglise de Mauriac en Auvergne , Disciple de S. Austremoine , premier Evêque d'Auvergne. Le Château de Scoraille est dans la haute Auvergne , à cinq lieues d'Aurillac. Le Siege qu'y mit

Pepin pere de Charlemagne en 767. est une marque de son antiquité; on voit un ancien hommage presté par un Vicomte de Gimel à un Vicomte de Turenne, du douzième siecle, où il y avoit pour témoins Estienne de Scoraille, Phaydit de Turenne, dont la posterité subsiste encore en Quercy, & Hugues de Noailles, quatorzième ayeul de Mr le Maréchal Duc de Noailles.

Mr de Scoraille a vendu son Regiment à Mr de Saumery, Mousquetaire du Roy. Il est de la maison de Johanne, dont je vous ay déjà parlé plusieurs fois, & dont Mr le Marquis de Saumery, cy-devant Sous-Gouverneur des Messieurs les Princes, est le Chef.

Dd ij

316 MERCURE

Mr le Marquis de Renty a eu l'agrément du Roy pour acheter la Compagnie des Gendarmes de Bourgogne, de Mr le Comte de Liniers. Il est fils de Mr le Marquis de Renty, Lieutenant general de la Franche-Comté, & petit fils de feu Mr de Renty, mort on odeur de sainteté, après avoir fait plusieurs établissemens Ecclesiastiques qui sont autant de monumens de sa pieté. La Maison de Renty est originaire de la Province d'Artois. Elle y est alliée aux Comtes de Horn & d'Altena, de Henin, Comtes de Bossut, & Barons d'Auxy & de Liedkerke; & aux Maisons de Croy Ducs d'Arfchot & d'Ayneux d'Allencourt, & par la maison de Croy d'Arf-

chot celle de Renty est alliée à celles de Bourgogne par le mariage d'Antoinette de Bourgogne avec Charles de Croy Duc d'Arschot. Elle porte par concession des premiers Ducs de Bourgogne, d'argent à trois doloires de gueules, les deux adossées en chef & l'autre en pointe. Feu Mr de Renty de sainte memoire, crut que c'estoit par un secret de la Providence qu'il avoit des doloires à ses armes, qui est un outil de Cordonnier, & c'est pour cette raison qu'il fit l'établissement des Freres Cordonniers.

Mr le Comte de Liniers qui a épousé Mlle de Sourches, fille de Mr le Grand Prevost, est fils de feu Mr Colbert, Ministre

Dd iij

318 **MERCURE**

& Secrétaire d'Etat, & frere de feu Mr de Seignelay & de Mr l'Archevêque de Rouen.

Le carnaval s'est passé à Marly d'une maniere digne de la Cour d'un grand & sage Monarque. Le Jeudy le Roy fit la revue des Regimens des Gardes Françoises & Suisses, dont les Compagnies qui parurent fort icôtes, se trouverent completes. Ceux qui furent témoins de cette revûe dirent qu'elles n'avoient jamais esté plus belles.

Il y eût un grand Bal le Vendredy où la Cour d'Angleterre se trouva. Sa Majesté Britannique, & Madame la Princesse sa sœur danserent à ce Bal, avec une grace sans pareille, & qui

accompagne toutes leurs actions. Les Masques ne furent point reçus à ce Bal, non plus qu'à ceux du Dimanche & du Mardy. La Cour y brilla beaucoup, & la sagesse du Souverain qui les donnoit fut d'autant plus admirée, que la joye sage & modérée qui parut dans ces Bals, fut un effet de sa prudence & de sa précaution.

On chassa le Cerf, & l'on joua pendant les autres jours du Carnaval.

Le 15. Sa Majesté, accompagnée de Messieurs les Princes & d'un grand nombre de Dames, prit le divertissement de la Chasse du Vol, dans la Plaine de Villepreux, Sa Ma-

Dd iiij

jesté jouissant toujours d'une
santé tres-parfaite.

Le Carnaval s'est passé à
Seux avec la magnificence or-
dinaire, & les Bals y ont esté
ouverts à tous les Masques le
Dimanche & le Mardy. Comme
l'on est assuré d'y voir une bril-
lante & nombreuse assemblée, &
d'y trouver toutes sortes de ra-
fraîchissemens, pour ne pas dire
davantage, le Prince & la Prin-
cesse qui font les honneurs de
cette delicieuse Maison, estant
toujours galans & magnifiques,
& ne se lassant point d'en donner
des marques éclatantes, on ne
doit pas s'étonner si l'Assemblée
y est toujours nombreuse. Elle
n'a jamais esté plus grande que
cette année, & le chemin de Paris
jusqu'à Seaux y a toujours esté

pendant toute la nuit également remply de carosses. Le nombre de ceux qui estoient aux environs du Chasteau estoit si prodigieux, qu'il auroit esté absolument impossible de les compter à ceux qui auroient voulu l'entreprendre. La pluspart de ces Carosses ayant repris le chemin de Paris depuis le milieu de la nuit jusqu'au matin, on fut surpris d'en voir arriver autant d'autres qui remplirent les places de ceux qui les avoient occupées pendant toute la nuit ; ces Carosses qui arrivoient appartenoient aux Masques qui remplissoient encore l'Assemblée, & qui ne voulant s'en retourner qu'au jour, avoient pris la précaution

322 MERCURE

de renvoyer leurs carolles à Paris , avec ordre de ne revenir que le matin. La confusion auroit esté grande en arrivant à Seaux , & le desordre s'y seroit sans doute mis , si l'on n'avoit pas eu la precaution de faire éclairer les dehors du Chasteau, les Cours & les Escaliers , par un grand nombre de falots & d'autres lumieres , de maniere que ces lumieres aidoint à trouver tous les lieux que l'on cherchoit , & faisoient éclater le brillant amas de tous les habits des Masques , dont la variété des couleurs aussi - bien que la richesse , produisoit un si merveilleux effet qu'il est plus aisé de se l'imaginer que d'en donner une parfaite idée. Des

ordres si bien & si judicieusement donnez pour le dehors, doivent vous faire juger que rien ne manquoit au dedans de tout ce qui pouvoit faire goûter à l'Assemblée, sans incommodité, les plaisirs qui l'y avoient attirée. En effet, rien n'y manqua pendant toute la nuit, & après que les Masques eurent toujours trouvé de quoy se rafraichir pendant un si long espace de temps, l'Assemblée qui étoit encore nombreuse à sept heures du matin, fut surprise de voir encore servir à cet heure-là, une collation aussi magnifique que si le Bal n'eut esté commencé que depuis une heure ou deux, & que personne n'eust encore vu des effets de

la magnificence depuis l'ouverture de ce Bal, du grand Prince & de la grande Princesse, chez qui l'on court toujours avec empressement lors qu'ils ont la bonté de permettre que l'on participe à leurs plaisirs. Je ne vous dis point que l'on dançoit dans plusieurs Appartemens; vous jugez bien que c'étoit une nécessité, l'Assemblée étant aussi nombreuse qu'elle l'étoit, ou plustost les Assemblées qui furent plusieurs fois renouvelées. Je ne parle point de l'avanture qui arriva à un galant homme qui entendit conter, fort spirituellement des douceurs à sa femme; mais son inquiétude ne dura pas longtemps, ayant appris que le Mas-

que qui les contoit faisoit un des principaux ornemens du beau Sexe.

La place de Dame du Palais qui vacquoit par la mort de Madame la Marquise de Mongon, dont je vous ay amplement parlé il y a quelques mois, en vous apprenant sa mort, vient d'être remplie par Madame la Marquise de la Valliere, le Roy ayant permis à Madame la Duchesse de Bourgogne de nommer cette Marquise pour occuper un Poste si avantageux, & qui fait d'autant plus connoître le mérite & la vertu de celles qui en sont pourvues, les personnes qui approchent de si près les grandes Princesses devant toujours servir d'exemple aux

autres. Me la Marquise de la Valliere est la quatrième fille de Mr le Maréchal Duc de Noailles, & âgée d'environ 22 ans. Elle a été élevée dans l'Abbaye de Saint Antoine ; elle a beaucoup d'esprit, de solidité, de jugement & de brillant tout ensemble. Elle s'est appliquée à l'étude de l'Histoire & de la Philosophie, dont elle parle très-juste. Elle est naturellement éloquente ; aussi parle-t-elle très bien.

Le Roy vient de donner quatre Brevets de Colonels, à quatre des plus anciens Lieutenans du Regiment des Gardes Françaises ; sçavoir ; à Mrs le Feron, la Forest, du Phays, & de Vizé. Ce dernier

est aussi Ayde Major du mesme Regiment. Je ne sçay s'ils sont icy dans leur rang d'ancienneté ; ce n'est pas de quoy il s'agit , mais de faire connoistre que les Brevets que le Roy vient de leur accorder , leur donnent rang pour devenir plustost Brigadiers des armées de Sa Majesté

La foudre estant tombée il y a quelques années sur l'Eglise de la belle Abbaye de Poissy & la couverture en ayant esté consumée , les Religieuses convinrent sous le bon plaisir du Pape , que le Roy nommeroit à l'avenir la Prieure de ce Convent. C'est ainsi que l'on doit nommer celle qui en occupe le premier rang , & non *Abbesse* ,

quoy qu'au lieu du nom de Prieuré & de Prieure, on se soit fait une habitude en parlant de ce Prieuré & de la Prieure, de dire Abbaye & Abbessé. L'accord dont je viens de vous parler a esté fait en consequence de ce que le Roy a depensé près de quatre cent mille livres à retablir l'Eglise de cette Maison. Le Pape y a consenti, & Sa Majesté vient d'y nommer pour la premiere fois. Me de Chaulnes qui en estoit la derniere Prieure, étant decedée, la Religieuse que le Roy doit nommer à ce Prieuré, doit estre du mesme Convent. Sa Majesté vient de nommer Me de Mailly qui a toutes les qualitez necessaires

pour remplir la place de la
deffunte. Il est vray qu'elle
n'estoit pas dans ce Convent,
lorsque le Roy l'a nommée; mais
elle avoit eu permission de se
retirer à l'Abbaye aux Bois
pour des raisons particulieres,
& qui ont esté trouvées fort
justes. Cette nouvelle Prieure
est belle-sœur de Me. de Mailly,
Dame d'Atour de Madame la
Duchesse de Bourgogne. Elle
est dans une estime generale,
& le choix de Sa Majesté en
est une preuve convaincante.

Ce Prince vient de donner
plusieurs pensions, plus ou
moins fortes, suivant les em-
plois & les services de ceux que
Sa Majesté en vient de gratifier.
Ceux qui les ont obtenues sont

Mars 1707

E c

330 MERCURE

Mr le Marquis de Bouzollès & Mrs de Kercado , de Sigogne & de Valouze. Si ces Mrs aimoient autant la Musique qu'ils aiment le métier des armes, ils chanteroient l'Air suivant avec plaisir en reconnoissance des bien-faits qu'ils viennent de recevoir de Sa Majesté. Il est de Mr Metz de la Fleche en Anjou.

AIR NOUVEAU.

*Monarque Souverain dont nous
suivons les Loix*

*Soutiens le Grand Louis le plus
parfait des Rois,*

*Et porte à si haut point son hon-
neur & sa gloire,*

*Que les siècles futurs en gardent
la mémoire.*

Le Roy a donné des Brevets de Mestre de Camp à Mr de Tresnel & des Cluselles, Mareschaux des Logis des Mousquetaires Gris, & cinq Croix de S. Louis à autant d'Officiers de son Regiment d'Infanterie, du nombre desquels est Mr de la Buffiere Aide-Major.

Loüis Guérin Libraire, rue S. Jacques à l'Image de Saine Thomas d'Aquin, vend un Livre qui a pour Titre, *Entretiens sur la Religion contre les Athées, les Deïstes, & contre tous les autres Ennemis de la Foy Catholique, par Mr Michel le Vasseur, Prestre du Diocèse de Blois.* Ce Livre est

E e ij

in 12. & ne contient que quatre-
cens trente-neuf pages. Il paroît
d'abord qu'un si petit Ouvrage
ne doit pas suffire pour une si vaste
entreprise ; mais il ne laisse pas
de satisfaire ses Lecteurs ; il
renferme trois Entretiens.

L'Auteur prouve dans le pre-
mier où il parle contre les
Athées, qu'il y a un Dieu, &
fait connoître par des preuves
convaincantes aux Payens, aux
Juifs & aux Mahometans que
Dieu est l'Auteur de la Reli-
gion Chrétienne, & qu'il veut
que tous les hommes la suivent
jusqu'à la fin des siècles ; en
forte qu'ils ne peuvent luy estre
agréables, par aucune autre
voye.

Il prouve dans le second

contre les Calvinistes, les Lutheriens, les Sociniens, & contre tous les autres Heretiques, qu'ils n'ont aucune certitude, qu'ils suivent veritablement, la Religion Chretienne.

Et il prouve dans le troisieme, qu'il n'y a que les Catholiques qui en soient solidement assurez.

Comme je ne vous parle ordinairement que de quelques Livres nouveaux, & que cet endroit regarde Mrs les Auteurs des Journaux des Sçavans & des Memoires de Trevoux, je ne vous en diray pas davantage touchant le Livre que je viens de vous annoncer, & je me contenteray seulement d'ajouter à cet Article, que les

334 MERCURE

Memoires de Trevoux disencz qu'on doit rendre justice à l'Auteur, dont le Livre est un abrégé fort solide, & rempli d'une grande quantité de réflexions utiles & judicieuses.

Les Lettres qui suivent vous feront connoître la situation des affaires d'Espagne, & ce qui s'y est passé depuis ce que je vous en ay dit dans ma dernière Lettre.

A Madrid le 21. Fevrier.

Les avis que l'on a de la Frontière de Valence par les Officiers Generaux qui y commandent, sont que les Ennemis ont envoyé de nouvelles Troupes à Elche.

Et qu'il y a apparence qu'ils étendent leurs Quartiers dans les lieux voisins. Du reste ils n'avoient encore fait aucun mouvement. On croit cependant qu'ils se disposent à entrer incessamment en campagne.

Le Gouverneur Portugais de Ciudad-Rodrigo ayant marché avec la plus grande partie de sa Garnison pour enlever un détachement de Troupes Espagnoles, qui estoit logé dans un Village, et qui estoit chargé de la garde d'un Pont entre Salamanque et Ciudad-Rodrigo, trouva beaucoup de résistance, et força néanmoins la

poste où il fit soixante prisonniers de guerre Espagnols , ayant fait passer de sa Cavalerie à gué pour les envelopper. D. Antonio de Montenegro , Maréchal de Camp Espagnol , qui commande de ce côté-là , en ayant esté averti monta à cheval en diligence avec deux Regimens de Cavalerie , & ayant atteint les ennemis dans leur retraite , il chargea leur arriere - garde dont il tua ou fit prisonniers trois cens hommes , & reprit les bestiaux qu'ils emmenoiert avec eux.

Un Officier dépêché par le Prince de Tserclaës , arriva hier au soir avec des Lettres de ce Viceroy qui demande

demande une augmentation de Troupes afin de rétablir la communication avec Jacca, & de secourir cette Place. On se dispose à luy en envoyer, quoy qu'on soit cependant persuadé que Mr le Prince Tserclaës a plus de Troupes qu'il ne luy en faut pour couvrir sa Frontiere.

Mr le Marquis de Valero, Viceroy de Sardaigne, ayant demandé depuis long-temps son congé, le Roy d'Espagne a nommé Mr le Marquis de Jamaïque, fils du Duc de Veraguas, pour cet employ.

La valeur que Don Antonio de Montenegro a fait paroître
Mars 1706. F f

338 MERCURE

en cette occasion luy a attiré beaucoup de louanges ; mais il n'en merite pas moins pour avoir pris son party si promptement , pour reparer la perte que les Espagnols venoient de faire , ce qui marque beaucoup d'attention pour le service , & de presence d'esprit ; ce qui n'est pas moins necessaire que la valeur à un Officier general.

La Lettre qui suit vous paroîtra remplie d'un grand nombre de faits curieux.

A Oleron, ce 5. Mars 1707.

Les dernieres Lettres de Madrid sont du 16. du passé. Elles portent que les desseins de la Cour pour l'ouverture de la Campagne sont impe-

2071

nettables. On n'y dit point avec certitude comment ni par où l'on commencera ; mais il est certain que les forces du Roy sont superieures à tel point qu'on a mis en délibération dans Valence, s'il ne convenoit pas à l'Archiduc pour sa sûreté de repasser en Portugal. Mylord Peterborough a insisté pour l'affirmative ; mais il s'est trouvé seul de son avis, tous les autres Officiers Generaux ayant esté contre, donnant pour raison que si l'Archiduc quitte, le peuple prendra cela pour faiblesse ; qu'il changera, & que tout sera perdu. Il restera donc, non pas dans Valence ni dans l'Arragon ; mais en Catalogne. Son départ pour Barcelone estoit public pour le 19. de Février, & déjà l'on embarquoit ses equipages. Sa nécessité estoit telle que de mille Cais

340 MÉRÇURE

de froment dont la Ville de Valence
luy a fait present pour l'entretien des
Troupes, il a esté obligé d'en faire
vendre cinq cens ; chaque Cair con-
tient neuf mesures de Bearn. Le
Comte de Cifuentes s'est tellement
oublié devant luy, qu'en perdant
le respect, il a tiré l'épée & blessé en
sa presence le Prince Antoine Die-
richstein, qui a esté Gouverneur de
l'Archiduc. Le Comte de Cardone,
son Viceroy en Valence, Don Ma-
nuel Mercader, premier President,
& Don Juan Terraga dont on ne dit
point la qualité, sont aux Arrests
dans leurs maisons par son ordre pour
fait de contusion. Il voulut aussi
faire arrester Don Raphael Nebor ;
mais le peuple se mutina, disant :
s'il traite ainsi cet homme qui
l'a si bien servi, que ne fera-t-il

point aux autres ? Cette émotion obligea l'Archiduc à moderer son ordre , & à se contenter de luy donner la Ville pour prison.

Quatre Navires de guerre François escortant sept autres Bastimens , sont arrivez en ce Port , où ils ont débarqué quelques Soldats , beaucoup de bombes , de carcasses , & d'autres provisions de guerre & de bouche.

Quatre-vingt voiles des ennemis , parmy lesquels il y a douze Vaisseaux de guerre sont entrées dans le Port d'Alicante , où elles ont débarqué 5000 hommes tout au plus , & des provisions de guerre & de bouche. On compte qu'avec ce secours les ennemis ne peuvent avoir dans ce Royaume que vingt deux mille hommes de Troupes réglées , & que s'ils prennent le party de garder les places ,

F f iij

342 MERCURE

Comme il y a apparence, il ne leur restera presque point de Troupes pour venir la Campagne.

La grossesse de la Reine se confirme de plus en plus. Elle produit un effet merveilleux; les gens de Cour écrivent qu'elle vaut cinquante mille hommes de bonnes troupes au parti du Roy, tant elle échauffe les cœurs des sujets fidèles, & chagrine les Rebelles. Mr de MMahoni partit le 10. du passé pour aller vers la frontiere de Valence pour rassembler l'armée. Mr de Barwick partit en poste le 15. & prit la même route avec Mr de Popoli, Mrs le Marquis d'Aitone & le Comte d'Aguilar, Don Antonio del Valle & Don Carlos de San-Gil, Lieutenans Generaux. Les troupes qui estoient en quartier dans la Manche

sont parties le 16. pour Albacete ,
 où est le quartier general. Les en-
 nemis ont abandonné Denia , ainsi
 que quelques postes sur la frontiere,
 & fait revenir du costé de Valence
 les troupes qui les occupoient. De
 trois cens hommes qu'ils avoient
 dans Requena ils en ont tiré cent
 cinquante , & les ont fait mar-
 cher à Valence. On écrit que la
 Ville d'Alcoy s'est soumise au Roy
 sans avoir esté attaquée. Mrs de
 Joffreville & de Pons sont à Mo-
 lina ; ils ont quatre bons Regi-
 mens dans ce poste ou aux environs.
 On mande aussi que nous avons
 cinq mille chevaux entre Signença
 & Tudela , & qu'on fait de grands
 amas de provisions dans cette der-
 niere place. On écrit aussi que le
 Comte de la Puebla , Chef des

Rebelles d'Aragon, s'estant emparé des rentes des Ecclesiastiques de la Ville de Calatayud, ils ont cessé de faire toute sorte de service. Ils ont mesme fermé les Eglises, & affiché aux portes une excommunication que le Grand Vicaire a fulminée, en ressentiment de quoy le Comte de la Puebla l'a fait arrester & conduire à Sarragosse. On mande de Pampelune qu'on y prepare douze mille rations pour seize Bataillons qui y sont attendus de France, pour renforcer Mr de Saluzzo qui doit agir contre l'Aragon.

Je ne doute point que la lecture de cette Lettre ne vous ait fait beaucoup de plaisir. La suite fait voir tous les jours qu'elle ne contient que des choses véritables. Les effets que produit

la grossesse de la Reine d'Espagne, vont au-delà de l'imagination, & le Peuple de Madrid ne cessant point d'en témoigner sa joye, qui semble augmenter à chaque instant, quoyqu'elle ait d'abord paru des plus vive, s'assemble tous les jours dans la place du Palais pour s'informer des nouvelles de la santé de cette Princesse, ce qui l'oblige souvent à se faire voir sur son Balcon, dont ce grand peuple est si charmé, qu'il ne cesse point par ses cris de joye, & par ses acclamations de faire connoître ses veritables sentimens, & de faire des vœux au Ciel pour l'heureux accouchement de cette grande Reine.

La Lettre que vous allez lire

n'est pas moins curieuse & moins remplie de faits que les deux autres.

A Oleron le 12^e Mars 1707.

Les dernières Lettres que nous avons de Madrid sont du 28. du mois dernier. Elles portent qu'on avoit avis que Mr de Barwick estoit arrivé à Albacete où son armée s'assembloit. On assure qu'elle sera de soixante Bataillons & de cent un Escadrons.

On a sceu que la dernière flote arrivée à Alicante n'y a débarqué que quatre mille hommes.

Trois cens familles du Royaume de Valence ont passé dans nostre Camp.

Il est aussi certain que l'Archi-

duc ayant fait demander au Paroisses situées aux environs de la Ville de Valence, leurs bestes de charge pour porter en Catalogne ses équipages & ceux des Officiers & des troupes qui doivent le suivre, il y a eu plus de quatre cens habitans de ces Paroisses qui ont quitté & qui ont passé dans la Manche avec leurs Troupeaux & leurs meilleurs effets.

Le dessein de ce Prince est de se retirer à Tarragone, ne trouvant point de seureté dans Valence. En effet il paroist impossible qu'on y puisse résister à l'armée du Roy, sur tout si les Catalans sont occupez par une armée Françoisise qui doit estre tres-forte.

On a affiché au Palais de Valence & à l'Hostel de Ville, des

348 MERCURE

Pasquinades contre l'Archiduc tout à fait méprisantes. Le Secrétaire du Marquis de las Minas y a esté tué dans une émeute populaire, & le Marquis de Santa-Cruz a eu le mesme sort. Il est justement puni d'avoir passé chez les ennemis l'année dernière avec trois Galleres du Roy.

La grossesse de la Reine va parfaitement bien; elle est à présent de cinq mois.

Mr de Monte-Negro, Brigadier Espagnol, natif de Grenade qui sert sur la Frontiere de Portugal sous Mr le Marquis de Bay, a défait entièrement un gros parti de Portugais en ayant tué ou pris six cens & chassé le reste à plus de deux lieues dans leur pais, d'où il a ramené un butin considerable.

Les Catalans ont rapellé leurs Miquelets

Miquelats qui estoient en Aragon.

Je scay pour certain que l'Archiduc envoya il n'y a que huit jours un homme de confiance, & néanmoins de petit ordre, à Mr de Tserclaës Vice-Roy de Navarre, pour l'informer de l'état present de Sarragosse, sur quoy Mr de Tserclaës despacha d'abord deux Courriers; l'un au Roy & l'autre à Bayonne, & l'on ne doute point que ce ne soit pour hâter la marche des Troupes qui doivent servir contre l'Aragon, qui non seulement n'en a aucunes, mais dont la plus grande partie du peuple est desabusée des esperances imaginaires que les Aragonois avoient conçues du parti de l'Archiduc & de sa superiorité prétendue.

Ils avoient rempli de monde depuis plus de deux mois les avenues

Mars 1706.

Gg

348 MERCURE

Pasquinades contre l'Archiduc tout à fait méprisantes. Le Secrétaire du Marquis de las Minas y a esté tué dans une émeute populaire, & le Marquis de Santa-Cruz a eu le mesme sort. Il est justement puni d'avoir passé chez les ennemis l'année dernière avec trois Galleres du Roy.

La grossesse de la Reine va parfaitement bien; elle est à présent de cinq mois.

Mr de Monte-Negro, Brigadier Espagnol, natif de Grenade qui sert sur la Frontiere de Portugal sous Mr le Marquis de Bay, a défait entièrement un gros parti de Portugais en ayant tué ou pris six cens & chassé le reste à plus de deux lieues dans leur pais, d'où il a ramené un butin considérable.

Les Catalans ont rapellé leurs Miquelets

Miquelets qui estoient en Aragon.

Je sçay pour certain que l'Archiduc envoya il n'y a que huit jours un homme de confiance, & néanmoins de petit ordre, à Mr de Tserclaës Vice-Roy de Navarre, pour l'informer de l'état present de Sarragosse, sur quoy Mr de Tserclaës despescha d'abord deux Courriers; l'un au Roy & l'autre à Bayonne, & l'on ne doute point que ce ne soit pour hâter la marche des Troupes qui doivent servir contre l'Aragon, qui non seulement n'en a aucunes, mais dont la plus grande partie du peuple est desabusée des esperances imaginaires que les Aragonois avoient conçues du parti de l'Archiduc & de sa superiorité pretendue.

Ils avoient rempli de monde depuis plus de deux mois les avenues

Mars 1706.

Gg

350 MERCURE

de Jacca ; & les tenant ainsi bien
 chées , la Garnison Françoisse qui
 est dans la Citadelle sous les ordres
 de Mr le Vicomte de S. Martin
 faisoit son Carnaval au pain &
 à l'eau depuis trois semaines ; mais
 enfin Mr de Salazar y a marché
 avec un grand Convey consistant en
 deux mille hommes , y compris le
 Regiment de Dragons de M. d'Annon.
 Les ennemis l'ont attendu en un
 lieu appelle Santa Silla situé à
 deux lieues de Jacca , se fiant à
 des coupures & à des retranche-
 mens qu'ils avoient faits sur le
 chemin , mais les Dragons ne les
 y eurent pas plutôt attaquez , que
 ce peuple prit l'épouvante de telle
 sorte , que sans que nous ayons tué
 aucun homme de tué ny qu'un seul
 blessé , nous en avons tué deux

cens aux ennemis, & pris soixante
 & dix, & nous sommes entrez dans
 Javay le Dimanche du Carnaval 6^e
 jour du courant, & nous fimes en-
 trer le mesme jour & la nuit sui-
 vante six cens Mulets au Che-
 val qui portoit nostre Convoy.
 Cette action a converti les Rebelles
 de cette contrée, de maniere qu'ils
 ont abandonné leurs demeures que
 les nostres saccagent.

Ce que l'on a dit de la disette
 du bled dans le Royaume de Va-
 lence est confirmé par les der-
 nières Lettres qui assurent que
 la famine y a fait périr beau-
 coup de monde, & que les
 terres de cet état n'ont point
 estéensemencées cette année.

Je ne vous dis rien des com-
 plimens que la Reine d'Es-

G g ij

pagne continue de recevoir tous les jours de la part de toutes les Villes qui composent le Royaume d'Espagne, & de tous les corps qui sont dans ces mêmes Villes. Un Volume entier ne suffiroit pas pour vous en donner le détail. J'ajouteray seulement à cet Article d'Espagne que le temps me presse de finir, que l'on ne peut rien ajouter à la vivacité du zèle de Mr le Cardinal Portocarrero, qui a trouvé moyen d'engager tout le Clergé d'Espagne de prester à Sa Majesté Catholique deux millions d'écus, ce que ce Clergé a fait de la meilleure grace du monde, quoyque plusieurs Evêques & plusieurs Chapitres eussent déjà fait au Roy des dons gra-

tuits sur leurs revenus.

Toutes les nouvelles qui ont assuré que l'Archiduc quitteroit le Royaume de Valence, sont confirmées par la retraite de ce Prince à Tortose, ce qui ne peut rien produire d'avantageux pour luy.

Je dois vous apprendre en vous parlant des Vaisseaux du Mexique arrivés à Brest le 27. du mois passé, qu'ils font partie de ceux qui composent ce que les Espagnols appellent *Armada*, diminutif d'*Armada*, qui signifie *Armée Navale*, ce qui est différent d'une Armée de terre, qu'ils appellent *Exercito*.

Ils nomment celle-cy l'*Armada de Barvento*, qui est le nom qu'ils donnent à l'Escadre que

Gg iij

354 MERCURE

le Roy d'Espagne entretient dans le Golfe de Mexique pour la seureté de leur commerce de Port en Port, & pour donner la chasse aux Corsaires & aux ennemis de leur Nation, qui ne frequentent que trop ces mers.

Barlovento veut dire au dessous du vent, des Isles qui sont à l'Orient du Mexique, & d'où le vent vient toute l'année entre les deux Tropiques en ce Pays-là.

Le plus grand de ces deux Vaisseaux, nommé *Nuestra Señora de Guadeloupe*, porte le nom de Capitane, & Pavillon au grand masts, comme Amiral de l'Armada, dont le Vice-Amiral est nommé *Amirante*, portant la Cornette au mast de Mizaine,

Et le Contre-amiral qui porte son Pavillon à l'Artimon, est appelle par les Espagnols *el General*.

Cette Capitane, commandée par Don André de Pez, General de l'Armada, est un Vaisseau percé pour 80. Canons, dont il en a cinquante quatre de montez, il a esté bâti à Campeche, l'un des plus considerables Ports de la Nouvelle Espagne, où l'on fait venir la mâture de Penzaco, Forteresse qui appartient aux Espagnols dans la Floride, à 50. ou 60. lieues à l'Orient de l'embouchure du Fleuve Mississipi, & où les Espagnols entretiennent un Gouverneur & une garnison de deux ou trois cens hommes, ce Gouverneur

356 MERCURE

ment relevant de la Viceroyauté du Mexique. C'est aux environs de Penzzacola que se trouvent les plus beaux mastis du monde en une quantité prodigieuse , & d'où on les transporte dans tous les Ports de la Nouvelle Espagne , à la Havane , & aux Ateliers des autres Isles de la Terre-ferme de l'Amérique , où les Espagnols font construire des Vaisseaux.

La Fregate d'Avis de 10. canons , nommée *Nostre-Dame de l'Incarnation* , commandée par Don Diego Sanchez , servoit de Patache au Vaisseau , qui portoit plus d'un million de piastres pour le Roy , & beaucoup d'argent pour les Negocians. Ces deux Vaisseaux qui estoient

partis ensemble de la Vera-Cruz le vingt-deux Decembre, arrivèrent à la Havane, Port de l'Isle de Cuba, quelques jours après, avec le Vaisseau nommé *le Registre de Campeche*, chargé aussi d'un million de piastras pour le Roy d'Espagne. La Patente de Don Diego Sanchez, l'un & l'autre richement chargés d'or, d'argent, & de marchandises, avec un autre Vaisseau Malouin, qui furent séparés de la Capitane par un coup de vent au milieu de leur route, sont arrivés heureusement à San-Lucar de Baramede.

Ces quatre Vaisseaux s'étoient joints à la Havane à trois Vaisseaux Marchands François, deux de Saint-Malo dont l'un est le Glorieux de 18. canons, com-

358 MERCURE

mandé par Mr de la Motte, & l'autre de Nantes de 36. canons nommé le Salabery, commandé par Mr Thomas avec lesquels les quatre Vaisseaux Espagnols mirent à la voile de la Havane le 28. Janvier. La Capitaine, la Patache, & deux Vaisseaux François arrivèrent ensemble à Brest le 27. Fevrier, après une navigation dont la diligence a peu d'exemples; depuis la découverte de l'Amerique on n'avoit point encore confié autant de richesses à aucun Vaisseau si peu accompagné.

Sur un avis qu'avoit eu Mr le Duc d'Albuquerque, Viceroy du Mexique, que le Roy son Maistre avoit repassé en France, après le mauvais succès du siege

de Barcelone, & que d'un autre costé l'Armée ennemie qui étoit en Portugal avoit pénétré jusqu'à Madrid, crut que dans la situation où estoient les affaires du Roy d'Espagne, il ne pouvoit luy donner des marques plus essentielles de son zele & de sa fidélité, qu'en luy envoyant en quelque lieu qu'il pust estre, dequoy soutenir l'injuste guerre que l'on faisoit à Sa Majesté Catholique, & il resolut sans hesiter, non-seulement de hasarder tout l'argent qu'il envoyoit au Roy son Maître sur les Vaisseaux qui se trouverent alors à Vera-Cruz en estat de naviger, avec les deux autres; mais il engagea aussi les Negocians de Mexique d'em-

360 MERCURE

barquer sur ces quatre Bâtimens tout l'argent & les Marchandises qu'ils avoient fait enregistrer, & dont il ſçavoit que le droit de cinquième qui en eſt dû à Sa Maieſté Catholique, luy pourroit fournir les grandes ſommes dont elle avoit beſoin pour ſoutenir la guerre, ce qui fait voir que ſi quelques Eſpagnols ont manqué à leur devoir, une infinité d'autres ont donné des marques d'une fidélité inviolable, tant en Eſpagne que dans les autres Etats du Roy leur Maïſtre; de manière qu'on ne peut aſſez louer tant de braves Eſpagnols, qui ſe ſont diſtinguez par leur fidélité, leur attachement, & leur attention à ſervir leur légitime Souverain

dans

dans les occasions importantes, ainsi que viens de faire Mr. le Duc d'Albuquerque.

Je viens d'apprendre que l'un des trois Vaisseaux arrivez à San-Lucar, dont je vous ay parlé dans cet Article, a péri en entrant dans le Port.

Je dois ajouter icy, que la joye que Don André de Pez ressentit en arrivant à Brest, alla au delà de l'imagination. Trois choses causerent l'excez de joye dont il fut transporté; L'une de voir les trésors qu'il avoit amenez en seureté, après avoir été exposé aux perils les plus évidens, les Ennemis estant puissans dans les Mers d'où il venoit, & son escorte estant tres foible; la joye, quoique déjà fort grande.

Mars 1707.

Hh

362 MERCURE

de, redoubta, lorsqu'il apprit que le Roy d'Espagne estoit resté dans Madrid. En effet quoique le mauvais succès de la Campagne précédente eût fait tort à ses affaires, on peut dire qu'il luy avoit esté avantageux, puisqu'il avoit fait redoubler l'amour de tous les vrais Espagnols pour ce Monarque, & que tous les Etats du Royaume s'étoient empressés à luy donner des secours d'hommes & d'argent; que les uns luy avoient prêté de grosses sommes; que d'autres lui avoient fait des dons gratuits; que des Villes particulieres & des Provinces entieres avoient levé des Compagnies, & même des Régimens à leurs dépens, & que les affaires d'Espagne estoient

dans une si heureuse situation que l'on attendoit de grandes choses à l'ouverture de la Campagne, & l'entiere réunion des Royaumes qui s'étoient soulevés, sous la même Domination, & cette esperance estoit d'autant mieux fondée que l'on estoit bien informé que les Rebelles souffroient impatiemment la domination de l'Archiduc, sous laquelle toutes leurs loix estoient renversées & leur Religion tournée en dérision.

Le troisiéme sujet de joye que ressentit Don André de Pex, & qui acheva d'y mettre le comble, fut la certitude de la grossesse de la Reine d'Espagne qui produisit le même effet sur luy, qu'elle

Hh ij

avoit fait sur tous les cœurs des Sujets les plus affectionnez au Roy son Maître, & qui avoit tellement resseré les nœuds de leur amour, que les éclatantes marques qu'ils en donnerent parurent autant de nouveaux sermens de leur fidélité. Pendant que ce zélé d'Espagnol s'abandonnoit à la joye que luy causoient tant de grandes nouvelles, il en reçût de la Cour qui luy furent fort agréables, puisque le Roy luy fit sçavoir qu'il vouloit qu'il fût le Maître dans le Port de Brest, comme il le seroit dans les Ports d'Espagne; & qu'il pourroit ordonner sa Flotte & de ce qu'elle portoit, comme il le jugeroit à propos pour le service de Sa

Majesté Catholique. Il apri
par le même Courier que Son
Altesse Royale Monsieur le Duc
d'Orleans venoit à Madrid pour
se mettre ensuite à la tête d'une
des armées du Roy d'Espagne,
ce qui luy fit d'autant plus de
plaisir, qu'il n'ignoroit pas que
ce Prince est fort aimé & fort
considéré dans tous les Etats du
Roy son Maître. L'Ecurie de
Son Altesse Royale partit pres-
que dans le même temps de Pa-
ris. Monsieur de Plouÿ qui la
commandoit étoit à la tête avec
quelques autres Officiers de la
même Ecurie, & dix Pages de
Son Altesse Royale; on voyoit
ensuite 40 Chevaux de main
avec leurs housses, & l'on
compta jusqu'à 100 Chevaux

H h iij

dans cette marche.

Quelques jours après on vit passer 30 Suisses de la garde de Son Altesse Royale, commandez par Monsieur de Fitte qui en est Lieutenant. Ils estoient suivis de 35 Mulets de la Chambre & de la Garderobe, qui avoient à leurs tête Monsieur d'Alberras leur Capitaine.

La Maison partit quelques jours ensuite, commandée par Monsieur de Fresquaire qui en est Contrôleur Général. Il étoit accompagné de trois autres Contrôleurs qui sont Mrs Bizoton, Lango & Fresnier.

Les Gardes partirent quelques jours après la Maison. Ils étoient commandez par Mr de S. Germain qui en est Enseigne.

On ne peut rien ajoûter au bon état auquel parurent tous ces Corps aux yeux de tous ceux qui les virent passer ; on ne doit pas s'en étonner , rien n'estant mieux réglé que la Maison de Monsieur le Duc d'Orleans , & ceux qui en ont soin ne luy laissant manquer de rien.

Je ne vous parle point du jour du départ de Son Altesse Royale , mais selon toutes les aparances ce Prince partira dans le même temps que vous recevrez ma Lettre.

Vous avez appris par les dernières nouvelles publiques la prise de plusieurs Vaisseaux ennemis , & sur tout celle de 14. Vaisseaux que Mr du Quesne a fait conduire à Brest , par cinq

Vaisseaux de la Flotte qu'il commande. Cette Prise faisoit partie d'une Flotte de 19 Vaisseaux qui alloit à Lisbonne, & qui étoit chargée de biscuit, de froment, de chairs salées, de charbon de terre, de fer, de merrein, de plomb, de poudre; de boulets, & de balots de Marchandises; les deux Vaisseaux de guerre qui escortoient cette Flotte prirent d'abord la fuite.

Je dois ajouter à ces prises, & à celles qui sont dans les dernières nouvelles publiques, plusieurs autres prises dont le dénombrement seul vous surprendra.

Quatre Armateurs de S. Malo ont pris cinq Vaisseaux d'Amsterdam qui revenoient de Ve-

nise, où ils avoient chargé beaucoup de provisions, dont la Ville d'Amsterdam avoit besoin. Vous trouverez encore beaucoup d'autres prises dans l'article que vous allez lire.

Extrait d'une Lettre du Havre du 22. Mars.

Je vous diray que quatre Corsaires de Dunkerque ; sçavoir le Comte de Toulouse, le Barenzin, le Marquis de Bernieres, & un autre, poussés d'un vent d'Amon ont conduit dans ce Port deux prises Angloises allant à Lisbonne, une de 8. canons chargée de blé & de bâtons, faite par le Comte de Toulouse après s'être battu avec une valeur incroyable & s'être fait raser

368 MERCURE

Vaisseaux de la Flotte qu'il commande. Cette Prise faisoit partie d'une Flotte de 19 Vaisseaux qui alloit à Lisbonne, & qui étoit chargée de biscuit, de froment, de chairs salées, de charbon de terre, de fer, de merrein, de plomb, de poudre; de boulets, & de balots de Marchandises; les deux Vaisseaux de guerre qui escortoient cette Flotte prirent d'abord la fuite.

Je dois ajouter à ces prises, & à celles qui sont dans les dernières nouvelles publiques, plusieurs autres prises dont le dénombrement seul vous surprendra.

Quatre Armateurs de S. Malin ont pris cinq Vaisseaux d'Amsterdam qui revenoient de Ve-

nise, où ils avoient chargé beaucoup de provisions, dont la Ville d'Amsterdam avoit besoin. Vous trouverez encore beaucoup d'autres prises dans l'article que vous allez lire.

Extrait d'une Lettre du Havre du 22. Mars.

Je vous diray que quatre Corsaires de Dunkerque ; sçavoir le Comte de Toulouse, le Barentin, le Marquis de Bernieres, & un autre, poussés d'un vent d'Amont ont conduit dans ce Port deux prises Angloises allant à Lisbonne, une de 8. canons chargée de bled & de ballots, prise par le Comte de Toulouse après s'estre battu avec une valeur incroyable & s'estre fait raser

370 MERCURE

comme un ponton , ne luy est ant resté que le grand masts de bout. On ne sçait point encore ce qui est dans les ballots , le Capitaine qui est blessé en deux endroits , ayant répondu à ceux qui luy ont demandé , regarde dedans , & tu verras. On travaille à traduire les reconnoissemens , & on va faire décharger le Bastiment.

L'autre Prise qui n'est que de huit à dix canons , est aussi chargée de bled & de balots , & l'on ignore aussi ce qu'elle contient. Cette Prise a esté faite par le Barentin.

Il est aussi arrivé deux petites Prises venant de Portugal , chargées d'oranges , de citrons , de raisins , & de quelqu'autres provisions de Carême.

L'Article que vous allez lire est tiré d'une Lettre de Dunckerque.

PRISES FAITES

Par les Fregates de la Chambre
du Commerce.

4. Fregates de 12. à 16. canons ,
chargées de beurre & de cuirs verts
en Islande , pour Ostende , estimée
tabacane 25000. livres.

1. Fregate de 36. canons , char-
gée de briques & de quelques balots ,
partie d'Hollande pour la Coste de
Guinée , estimée 50000. livres.

2. Bastimens Hollandois char-
gez de canons & de poudre , allant
à Lisbonne , envoyez à Brest.

La Reconnoissance de 28. can-
ons , Capitaine Andritte Baert , a
pris une Fregate de 20. canons , char-
gée à Lisbonne pour Amsterdam.

Chargement

163. Caisses de Sucre du Brésil

372 MÉRCHURE

80. milliers de Campeche ; 12. demi. piéces de vin blanc ; 365. rouleaux de Tabac de Bresil ; 600. caisses de fruits, & une partie de sel.

La Constance de 28. canons, Capitaine Bernard, a pris un Cetsaire d'Ostende de 10. canons.

Le Cupidon de 16. canons, Capitaine Alexandre Carpentier, a pris un Dogre chargé de Poisson.

La Marquise de Bernieres de 8. canons, a pris 2. Fregates, l'une de 8. & l'autre de 10. capons, chargées de beurre & de cuirs verts venant d'Irlande pour Ostende, les deux sont estimées 80000. livres.

Le mot de l'Enigme du Mois passé étoit le Carnaval. Ceux qui l'ont trouvé sont ; Mrs Thomasseau : Boisguilbert, de la rue

ruë S. Donis: Pouffin, de la ruë
S. Antbina: Jean Guy du Bes-
sey: Roger, de la ruë de la Ce-
rizaye: Tamariste: le Solitaire
Ques-mine, & celuy de la ruë
aux Fenes: le grand Colas: D.
L. ami de la belle Henriette:
le devineur & l'Enigmat: Pierrot
Bouffi: l'Avanturier de Seaux:
l'heureuse rencontre: l'Amante
en idée: le Devin tordu: Me
Marotin & son aimable femme,
des Jacobins de la ruë S. Ho-
noré: Mlle Davenne: Madé-
lon Bouget, de la ruë S. An-
toine: l'Orpheline D. L. de la
ruë neuve Saint Eustache: les
deux Jumeaux: la plus jeune
des belles Dames de la ruë des
Bernardins: la nouvelle Ah-

Mars 1706. Li

374 MERCIERE

Andrienne : les Sœurs jalouses ;
la fausse Devinette M. A. S.
T. O. N.

L'Enigme nouvelle que je
vous envoie est d'un Galant
Maloüin.

E N I G M E

Secourable au besoin je conservay
jadis

Et ton port. Or celuy de tous ce que
respire

Mais soumis aux rigueurs d'un
ranique. Empire,

Bouvent je fais perir celuy par qui
je suis

J'apporte tout à tout les chagrins
Et la joye,

Et si j'ay quelques fois enrichi des
Pays.

J'ay causé tous les maux de Col-
 -osse & de Troie.
 De mes yeux meurtriers, quand
 je veux innocens,
 J'annonce la Paix ou la Guerre.
 Trus solide enfant de la terre ;
 Quand il plait à deux insolens,
 Je suis brisé comme du verre.
 Guidé par la vertu d'un caillou cu-
 -rieux,
 Sans ailes & sans pieds je vas de
 -plage en plage,
 Faisant servir à mon usage
 Le feu, la terre & l'air, & la mer
 & les Cieux.
 La science la plus profonde,
 Malgré ses beaux raisonnemens,
 Tombon en des égaremens,
 Sans moy ne sauroit rien encore de
 l'autre monde.

Je vous envoie la Liste des Officiers Généraux qui viennent d'estre nommez pour servir dans toutes les Armées de Sa Majesté. Vous y trouverez peut-estre quelques noms estropiez, la plupart des Copistes étans accoutumez à faire de semblables fautes, & qui sont plus difficiles à reparez que les fautes qui se trouvent dans un discours dont la suite fait deviner le sens.

OFFICIERS GÉNÉRAUX de l'Armée de Flandres.

Monsieur le Duc de Vendôme.

FD

Lieutenans Generaux,

Messieurs,

Le Comte de Gacé.

D'Artagnan.

De Gassion.

Le Comte de la Motte,

D'Albergotty.

De Magnac.

De Liancourt.

Le Comte de Chemerault,

De Sousternon.

Le Duc de Guiche,

Le Marquis de Biron.

Le Prince de Rohan.

Le Chevalier du Roisel.

De Puillegur.

Le Prince de Birkenfeld.

Marechaux de Camp,

Messieurs,

De Pudion.

De Levy.

Ii iij

178. NÉCESSAIRE

De Bouzolles.

De Palavicini.

De Villers-Chandieu.

De Conflans.

Le Comte de Coignies.

Le Comte de Lisle.

De Guerchi.

Le Chevalier de Luxembourg.

De Spar.

De Ruffey.

Le Comte d'Estrades.

A L L E M A G N E.

Mr le Maréchal de Villars.

Lieutenans Generaux.

Massieurs,

Le Comte du Bourg.

De Saint-Fremont.

D'Hautefort.

De la Chastre.

D'Imécour.
De Cheylades.
De Léc, Irlandois.
De Mandrecheid.
De Vivans.
De Péry.

*Maréchaux de Camp
Messieurs,*

D'Youl.
De Gasquet.
De Vieuxpont.
Le Chevalier de Croissi.
Le Prince de Talmont.
De Cezanne.
De Dreux.
Le Chevalier de Broglie.
De Broglie Inspecteur.
Le Comte de Chamillart.

DAUPHINE.

Mr le Maréchal de Tessé.

FRANÇOISE

Lieutenans-Général

Messieurs,

De Montgon.

De Chamarante.

De Sailly.

Le Comte d'Aubeterre.

De Saint-Pater.

De Dillon.

Maréchaux de Camp,

Messieurs,

De Mauroy.

De Vraigne.

De Monforeau.

Le Prince de Robeck.

De Murer.

Le Marquis de Grancey.

ESPAGNE.

Son Altesse Royale Monsieur

le Duc d'Orleans.

Mr le Maréchal de Barwick.

Lieutenans Generaux.

Messieurs,

D'Avaray.

D'Estin.

De Lahardie.

De Hefly.

Le Chevalier d'Asfeld.

De Joffreville.

Le Comte de Fiennes.

Maréchaux de Camp.

Messieurs,

De Bligny.

De Silly, Dragons.

Le Comte de Brancas.

De Choiseüil-Beaupré.

Le Chevalier de Maulévrite.

382 MERCURE

NAVARRÉ.

Lieutenans Généraux.

Messieurs,

De Legall.

D'Arennes.

Maréchaux de Camp.

Messieurs,

De Kerdado.

De Fontboillard.

ROUSSILLON.

**M^r le Duc de Noailles, Lieu-
tenant general.**

Maréchaux de Camp.

Messieurs,

De Polignac.

De Signier.

De Fimarcon.

GAULE 1383

UOTIO

LANGUEDOC;

yllimard oblarobn 12176

M^r le Duc de Roquelaure,

Lieutenans Generaux.

.yll *Messieurs*, curco 0 0 1

De la Lande, .naindun 20

Julien, .naindun 20

Maréchal de Camp.

M^r Courten, .naindun 20

Brigadier.

Mr de Plaque, T 1 1 1

GUYENNE

M^r le Maréchal de Montres

vel. .naindun 20

Lieutenans Generaux. T 1 1

Messieurs, .naindun 20

Le Marquis du Rozel,

De Vibray, .naindun 20

384 **MERCREDI**

POITOU.

BOULODMAI

Mr le Maréchal de Chamilly;

Lieutenants-Général; M.

Messieurs,

Le Comte de Chamilly.

De Guebrian.

De Vaillac.

Maréchal de Camp.

Mr de Vervins.

Messieurs,

BRETAGNE

Mr le Maréchal de Chasteaurenard.

Lieutenants-Général; M.

Messieurs,

De Lanion.

De Thianges.

Brigadier.

Mr de Clodorc.

NICE

**Mr de Paratte , Maréchal de
Camp.**

NORMANDIE.

**Mr de Matignon , Lieutenant
general.**

Lieutenans Generaux.

Messieurs ,

De Raffen.

De Moncaut.

Brigadier.

Mr d'Igulville.

**Les nouvelles d'Espagne arri-
vées depuis celles dont je vous
ay déjà parlé , sont que les en-
nemis ont abandonné les Villes
& les postes qu'ils occupoient**

Mars 1707.

K k

386 MERCURE

sur les Frontieres du Royaume de Valence du costé où sont les troupes d'Espagne, & qu'elles sont en état d'y entrer.

D'autres Lettres disent qu'un gros Corps de troupes Espagnoles marchoit du costé de Murcie, & que la pluspart des recrûës estoient arrivées.

Les réjouissances pour la grossesse de la Reine d'Espagne continuent toujours à Madrid. Me la Duchesse d'Osborne a donné un tres-beau Bal à l'occasion de cette allegresse publique, & Mr le Duc de Medina-Celi une superbe feste, où tout a paru avec la magnificence qui luy est ordinaire. Son zele n'a pas moins brillé en cette occasion, que l'éclat dont cette grande feste a

esté acompagnée.

J'apprens en ce moment que l'Archiduc a imposé une Capitation de quinze cens mille livres au Royaume d'Aragon, & qu'il a fait enlever toute l'argenterie des Eglises; de maniere que tous les Estats de ce Royaume estant également ou-
trez, attendent avec impatience les troupes Espagnoles pour secouer un si cruel joug. On croit que l'Archiduc estant persuadé qu'il ne peut conserver ce Royaume, cherche à le ruiner avant que d'estre obligé de l'abandonner, ce qui inquiete beaucoup les Espagnols qui sont encore sous sa domination, & qui contribuëront de tout leur pouvoir à luy faire repasser la

Kk ij

mer. Je ne puis mieux finir l'article d'Espagne, que par la Lettre suivante.

A Madrid le 14. Mars 1707.

Des Lettres de Cadix du 6. au matin, apprennent que quatre-vingt bastimens des ennemis avoient repassé le Détroit, faisant route au Ponent. Il n'y avoit dans ce nombre que trois vaisseaux de guerre Anglois, le reste flutes Angloises & Hollandoises qui ont transporté à Alicante les secours de troupes & de munitions qui y ont esté débarquées dans le commencement du mois passé. Mr le Marechal de Beruvick écrit du 9. & du 11. que les ennemis avoient abandonné Elche, Elda & Novelda & plusieurs au-

tres lieux où ils avoient des quartiers ; que leurs troupes se retiroient & qu'elles revenoient du côté d'Alicante ; qu'ils rembarquoient leur artillerie de campagne & plusieurs autres choses qu'ils avoient débarquées , & que tous les avis assuroient que l'Archiduc estoit parti de Valence le 8, pour se rendre à Tortose. D'autres Lettres ajoûtent que toutes les voitures, Mules & Mulets que les ennemis avoient assembles en grand nombre avoient esté renvoyez dans les lieux dont on les avoit tirez.

Mr le Marechal de Baruvick a envoyé des troupes ~~dans~~ les lieux que les ennemis ont abandonnez & l'on y a trouvé beaucoup de choses qu'ils y ont laissées, ce qui marque assez que leur retraite s'est faite

K k iij

390. MERCURE

avec quelque precipitation. On ne comprend point encore ce qui les a obligés à faire ce mouvement, mais il semble qu'il ne peut estre qu'avantageux aux affaires du Roy d'Espagne, puisqu'au moins cela donne du temps pour mettre les troupes Françoises & Espagnoles en état d'agir.

Jacca a esté secouru par les troupes de Mr le Prince de Tserclaës, commandées par Mr le Marquis de Saluzzo Marechal de Camp.

Les Rebelles qui ont voulu défendre les passages, ont esté mis en deroute à la premiere attaque avec perte de cent cinquante des leurs demeurez sur la place & de cinquante faits prisonniers.

On a mis des vivres dans Jacca pour quatre mois, & on y a laissé en garnison un Regiment d'Infanterie

Espagnol appelle des Asturies.

Monseigneur le Dauphin ayant resolu d'aller passer quelques jours à Aneet, partit de Versailles le 17. de ce mois avec Monseigneur le Duc de Berry & Madame la Princesse de Conty Douairiere. S. A. S. Monsieur le Comte de Toulouse estoit de la partie aussi-bien que Mrs les Ducs de la Feuillade & de Villeroy, Mrs les Comtes de Roucy & de Chemerault, avec Mr le Marquis d'Albergotti, & plusieurs autres personnes de distinction. Ils dinerent en arrivant tous à la mesme table, Monseigneur l'ayant souhaité ainsi. On joua ensuite au Billard, ainsi qu'à plusieurs autres jeux pendant le reste de la journée.

392. MERCURE

Monseigneur le Dauphin accompagné de toute la Cour, prit le lendemain le divertissement de la chasse du Loup. Toute cette illustre Compagnie soupa ensemble le soir du même jour, & se mit à table à six heures.

Le lendemain 20. la pluie n'ayant point cessé, & ayant toujours été très-forte, le jeu du Billard & de la Guerre tinrent lieu du plaisir de la chasse où l'on ne pût aller. Les Violons jouèrent le soir du même jour pendant la plus grande partie du souper; le lieu où l'on mangea étoit rempli de tout ce qui se trouve dans les environs d'Anet, de personnes de distinction de l'un & de l'autre Sexe. Le

sou pé fini ; Monseigneur le Duc de Berry prit une des Dames de la Compagnie, & dança un Meauet avec elle. Il se forma ensuite une espee de petit Bal qui ne fut pas long ; mais qui fut fort divertissant.

Le 21. Monseigneur le Dauphin alla avec toute sa Cour, à la chasse du Sanglier où il prit beaucoup de plaisir. Monseigneur soupa ce soir-là à son petit couvert, & Monseigneur le Duc de Berry tint la table de ce Prince.

Monseigneur le Dauphin alla le 22. à la battué. Il tua cinquante Lapins, & Monseigneur le Duc de Berry en tua soixante. Monsieur le Comte de Toulouse courut un Cerf ce jour-là, & le prit.

394 MERCURE

Monseigneur partit d'Anet le 23. sur les dix heures du matin , & l'on peut dire que jusqu'au moment que ce Prince en partit , Anet fut toujours rempli de la Noblesse & d'une infinité d'Habitans de tous les lieux qui environnent ce Château , & de ceux qui en sont même éloignez de plusieurs lieux. L'abondance de toutes choses y fut grande pendant tout le temps que Monseigneur y demeura , & quoy que les tables y fussent servies par les Officiers du Roy , Monsieur de Vendosme en fit servir beaucoup d'autres , & fit distribuer quantité de vin , de liqueurs & de rafraichissemens , de maniere que toute la Noblesse & tous

les Habitans des environs d'Anet, se ressentirent de cette Feste.

Le Clergé ayant esté extraordinairement convoqué pour des raisons qui regardent le bien public, auquel cet illustre Corps veut bien s'intéresser, après avoir fait l'ouverture de son Assemblée par une Messe du Saint Esprit, alla saluer le Roy, estant conduit à cette Audien-
ce en la manière accoutumée. Monsieur le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, qui est President de cette Assemblée, porta la parole avec beaucoup de dignité, de tendresse & d'oraison, accompagnée d'une simplicité majestueuse. Il dit qu'il *venoit avec zèle & soumission au*

396 MERCURE

nom de l'Assemblée sur les premiers ordres de Sa Majesté, offrir tout son credit. Il ajouta que le Roy, dans ses adversitez, estoit plus grand qu'il n'avoit paru dans ses prosperitez, & son Eminence finit en disant Fasse le Seigneur qu'il soit permis à Vostre Majesté de donner la Paix comme elle l'a déjà plusieurs fois accordée à l'Europe, & qu'elle puisse soulager ses Peuples, qui se sont chargez avec un zele qui égale leur fidelite, du fardeau d'une longue guerre suscitée par l'envie & par l'animosité de ses ennemis.

L'impatience de parler d'un Discours qui a reçu de grands applaudissemens, m'a obligé de mettre icy ce qui m'en a esté rapporté par une personne qui a beaucoup de memoire ; mais
comme

comme elle peut ne luy avoir pas esté tout à fait fidelle, je vous parleray le mois prochain plus amplement de ce Discours, & comme l'Assemblée qui vient de commencer doit estre courte, & qu'elle finira au premier jour, je vous enverray un abrégé de tout ce qui se sera passé depuis son ouverture, jusqu'à la conclusion, & cet abrégé sera un assez beau morceau d'Histoire.

L'Enlevement de Mr. de Beringhen a fait tant de bruit, & il a esté rapporté de tant de manieres differentes, que je ne doute point que vous n'en attendiez un Article de moy. Je vous en envoie un dans lequel j'ay crû d'avoir passer sur beau-

Mars 1707. L l

398 MERCURE

coup de choses ou peu importantes , ou étrangères à ce qui s'est passé en cette occasion. Le 24. de ce mois, sur les sept heures & demie du soir, Monsieur de Beringhen à son retour de Marly où il avoit accompagné le Roy , se mit dans sa Berline ayant un Valet de Chambre avec luy, un homme de Livrée à Cheval qui portoit un Flambeau , & un Palefrenier qui suivoit monté sur le 7^e Cheval qui suit toujours les attelages du Roy , afin qu'on s'en puisse servir en cas de besoin. Le Partisan qui arrêta Mr le Premier , se nomme *Queintem* , il estoit Valet de pied de feu Monsieur le Prince de Conty, lorsque ce Prince alla servir en



Hongrie contre les Turcs
 esté Violon de Son Altesse
 torale de Baviere , & il fut en-
 suite du nombre des Chasseurs
 de ce Prince; vous sçavez qu'il y
 a des Princes en Allemagne qui
 en ont beaucoup , & qu'ils tien-
 nent mesme lieu de troupes dans
 le temps où l'on en a besoin. Ce
Queinteme ayant quitté le service
 de Monsieur de Baviere se jetta
 parmy les Ennemis , auxquels
 on dit qu'il fit des propositions
 indignes d'un homme d'hon-
 neur ; c'est ce que je ne puis
 assurer, quoiqu'il soit rapporté
 par plusieurs. Il a presente-
 ment une Commission de Colo-
 nel dans les troupes Ennemis.
 La Troupe qu'il commandoit
 estoit de seize Officiers ; & de

400 MERCURE

quatorze Dragons, pour laquelle il avoit trois passeports de dix hommes chacun. On doit remarquer qu'il y avoit dans les Passeports *pour aller à l'Ennemy* ; ils sont partis d'Ath, & sont entrez en France par trois différentes routes, & après estre convenus des lieux où ils devoient se poster, il en demeura 10. dans les bois de Chantilly, 10. à S. Ouën, & 10. à Séve où ils se logerent en differens Cabarets. L'un d'eux, qui avoit la qualité de Lieutenant, avoit de grandes habitudes à Paris, où il avoit vendu deux Chevaux Anglois. Il se promenoit de temps en temps dans les ruës de Séve, & sur le Pont. Il vit passer Monsieur le Duc

d'Orleans ; mais le jour estoit encore trop grand pour oser rien tenter. Ils avoient veu passer deux jours auparavant Monseigneur le Dauphin , & Messieurs les Princes qui alloient chasser des Dains dans le bois de Boulogne ; mais ils n'oserent encore rien tenter , tant parce qu'il y avoit beaucoup de monde , que parce qu'ils devoient faire leur retraite par le chemin qui est entre la Riviere & le Parc de Boulogne.

Enfin deux jours après , la Mouche ayant vû arriver Mr le Premier , & jugeant par la Livrée du Roy que ce devoit estre quelque Prince , ou du moins une personne de la premiere qualité , donna le signal dont

Kk iij

402 MERCURE

on estoit convenu , aux neuf hommes qui passerent le Pont. Celuy qui servoit de Mouche les voulut suivre ; mais les Peagers qui l'avoient vû passer & repasser plusieurs fois, le voyant arriver fort viste, fermerent la barriere & l'arrestèrent ; ils avertirent la Brigade qui s'en empara. Pendant que cela se passoit , les neuf Cavaliers executerent leur dessein. On arrêta d'abord celuy qui portoit le flambeau , qu'on éteignit. Le Commandant ayant fait arrêter le Carosse , prit sans descendre de cheval , Mr le Premier par la manche , & luy dit qu'il l'arrêtoit de la part du Roy : il répondit qu'il venoit de quitter Sa Majesté, qui estes vous ? s'il

y a un Officier qu'on me fasse parler à luy. Enfin après l'avoir tiré du Carosse , ils le firent monter sur le septième cheval dont j'ay déjà parlé. Son Valet de Chambre , qui avoit d'abord monté sur le cheval de celui qui portoit le flambeau , le voulut suivre tenant son manteau ; mais un des Cavaliers luy ayant mis le pistolet sur la gorge , l'assura qu'il le tueroit s'il le suivait. Mr de Beringhen demanda qu'on permist au moins à son Valet de Chambre de luy donner son manteau , ce qu'il fit en le luy jettant de loin sur les épaules.

Je dois ajouter icy que celui qui avoit esté arresté au Pont de Seve , devant servir de guide

404 MERCURE

à ceux qui emmenoient Mr. de Beringhen , sa prise fut cause qu'il y eut du retardement dans leur marche.

On apprit à Versailles ce qui se venoit de passer par le retour des gens de Mr le Premier. Il estoit neuf heures lorsque l'on fit au Roy le détail que vous venez de lire. On dépêcha à Mr de Chamillart qui estoit à l'Etang , afin qu'il fît expedier des Courriers. Le Roy fit aussi-tost partir un Exempt avec vingt Gardes. Mr des Epinés, Ecuyer de la petite Ecurie , partit aussi & tous les autres Ecuyers de la même Ecurie , monterent à cheval. Les uns prirent la route de Normandie , & les autres celles d'Allemagne & de Flandre.

On apprit du prisonnier qu'il y avoit une chaise au premier relais. On a aussi sçû qu'étant fort fatiguez , Mr le Premier se trouvant incommodé , & que le Partisan se trouvant accablé du sommeil , ils s'étoient arrestez dans leur route ; que l'on avoit decroché & baissé le derriere de la chaise , afin que Mr le Premier pust reposer plus commodement. Cette halte dura du moins trois bonnes heures. On prit dans la route trois ou quatre Cavaliers dont les chevaux n'avoient pû suivre étant trop fatiguez , & Mr de Louvain, Ecuyer du Roy prit un Cavalier dans la Forest de Chantilly , & l'ayant remis entre les mains d'un Officier de Mr le Prince ,

il poursuivit sa route. Tous les Courriers, & sur tout les Ecuyers qui estoient partis, avoient fait tant de diligence que le Partisan entendit sonner le toxin dans tous les Villages dès qu'il fut sorty de la Forest de Chantilly, & il commença alors à croire qu'il étoit impossible que son entreprise réussit. On ne doit pas s'étonner de la diligence que firent les Ecuyers de la petite écurie, la personne de Mr de Berighen leur étant chère, à cause des services qu'il leur rend tous les jours auprès du Roy.

A peine Mr le Premier eut-il passé Ham qu'il fut repris. Voici comment la chose se passa. Un Capitaine du Regiment de

Livry estoit aux Champs , & faisoit battre l'estrade de plusieurs côtez. Un Maréchal des Logis & deux Cavaliers trouverent en la battant Mr le Premier escorté du Partisan & de deux Officiers. Il alla a eux ; & leur ayant mis le premier le pistolet sur la gorge , ils furent obligez de se rendre , à quoy ils estoient d'autant plus disposez qu'ils s'apercevoient qu'ils alloient estre environnez de toutes parts. Mr le Premier dit au Maréchal des Logis qu'il en avoit esté tres-bien traité , & recommanda que l'on ne leur fit aucun mal. Il fit mesme souper le Partisan avec luy , & il l'a fait conduire à Versailles , & loger à la petite écurie. Me

408 MERCURE

de Beringhen qui estoit allée au devant de son époux , a temoigné par ses liberalitez l'excez de la joye en apprenant qu'il avoit esté repris. L'emprelement de le voir a esté grand lors qu'il est arrivé à Versailles , & la foule estoit si grande qu'il eut beaucoup de peine à passer après estre descendu de Carosse.

Vous attendez , sans doute , que je vous parle du Traité qui a esté conclu en Italie par Monsieur le Prince de Vaudemont au nom des deux Rois , & par Monsieur le Prince Eugene au nom de l'Empereur & de Monsieur le Duc de Savoye ; mais il me reste trop peu de place pour entrer dans le détail de ce Traité. Je vous diray seulement qu'il

VALANT 409

il nous doit être avantageux ,
puisque les Anglois & les Hol-
landois qui n'y ont point donné
leur consentement , disent hau-
tement qu'ils en font fort mal sa-
tisfaits , & que ce Traité fera
cause qu'ils ne feront pas une
Paix si avantageuse avec les
deux Couronnes, qu'ils auroient
pu faire avant qu'il fust arrêté.
Il paroît même qu'il est sur le
point de causer quelque broül-
lerie entre l'Empereur & ces 2.
Nations. Comme le Roy n'aban-
donne jamais ses Alliez , & que
Monsieur le Duc de Mantouë est
toujours demeuré inviolable-
ment attaché à la France , ce
Monarque a pris hautement ses
intérêts dans cette occasion ,
comme il a toujours pris ceux

Mars 1706. M m

400 MERCURE

quatorze Dragons, pour laquelle il avoit trois passeports de dix hommes chacun. On doit remarquer qu'il y avoit dans ses Passeports *pour aller à l'Ennemy* ; ils sont partis d'Ath, & sont entrez en France par trois différentes routes, & après être convenus des lieux où ils devoient se poster, il en demeura 10. dans les bois de Chantilly, 10. à S. Ouën, & 10. à Séve où ils se logerent en differens Cabarets. L'un d'eux, qui avoit la qualité de Lieutenant, avoit de grandes habitudes à Paris, où il avoit vendu deux Chevaux Anglois. Il se promenoit de temps en temps dans les rues de Séve, & sur le Pont. Il vit passer Monsieur le Duc

d'Orleans ; mais le jour estoit encore trop grand pour oser rien tenter. Ils avoient veu passer deux jours auparavant Monseigneur le Dauphin , & Messieurs les Princes qui alloient chasser des Dains dans le bois de Boulogne ; mais ils n'oserent encore rien tenter , tant parce qu'il y avoit beaucoup de monde , que parce qu'ils devoient faire leur retraite par le chemin qui est entre la Riviere & le Parc de Boulogne.

Enfin deux jours après , la Mouche ayant vû arriver Mr le Premier , & jugeant par la Livrée du Roy que ce devoit estre quelque Prince , ou du moins une personne de la premiere qualité , donna le signal dont

Kk iij

402 MERCURE

on estoit convenu , aux neuf hommes qui passerent le Pont. Celuy qui servoit de Mouche les voulut suivre ; mais les Peagers qui l'avoient vû passer & repasser plusieurs fois, le voyant arriver fort viste, fermerent la barriere & l'arrestèrent ; ils avertirent la Brigade qui s'en empara. Pendant que cela se passoit , les neuf Cavaliers executerent leur dessein. On arrêta d'abord celuy qui portoit le flambeau , qu'on éteignit. Le Commandant ayant fait arrêter le Carosse , prit sans descendre de cheval , Mr le Premier par la manche , & luy dit qu'il l'arrêtoit de la part du Roy : il répondit qu'il venoit de quitter Sa Majesté, qui estes vous ? s'il

y a un Officier qu'on me fasse parler à luy. Enfin après l'avoir tiré du Carosse , ils le firent monter sur le septième cheval dont j'ay déjà parlé. Son Valet de Chambre, qui avoit d'abord monté sur le cheval de celuy qui portoit le flambeau, le voulut suivre tenant son manteau ; mais un des Cavaliers luy ayant mis le pistolet sur la gorge, l'assura qu'il le tueroit s'il le suivait. Mr de Beringhen demanda qu'on permist au moins à son Valet de Chambre de luy donner son manteau, ce qu'il fit en le luy jettant de loin sur les épaules.

Je dois ajouter icy que celuy qui avoit esté arresté au Pont de Seve, devant servir de guide

404 MERCURE

à ceux qui emmenaient Mr de Beringhen , sa prise fut cause qu'il y eut du retardement dans leur marche.

On apprit à Versailles ce qui se venoit de passer par le retour des gens de Mr le Premier. Il estoit neuf heures lorsque l'on fit au Roy le détail que vous venez de lire. On dépêcha à Mr de Chamillart qui estoit à l'Estang , afin qu'il fît expedier des Courriers. Le Roy fit aussi-tôt partir un Exempt avec vingt Gardes. Mr des Epinés, Ecuyer de la petite Ecurie , partit aussi & tous les autres Ecuyers de la même Ecurie , monterent à cheval. Les uns prirent la route de Normandie , & les autres celles d'Allemagne & de Flandre.

On apprit du prisonnier qu'il y avoit une chaise au premier relais. On a aussi sçû qu'étant fort fatiguez , Mr le Premier se trouvant incommode , & que le Partisan se trouvant accablé du sommeil , ils s'étoient arrestez dans leur route ; que l'on avoit decroché & baissé le derriere de la chaise , afin que Mr le Premier pust reposer plus commodement. Cette halte dura du moins trois bonnes heures. On prit dans la route trois ou quatre Cavaliers dont les chevaux n'avoient pû suivre étant trop fatiguez , & Mr de Louvain, Ecuyer du Roy prit un Cavalier dans la Forest de Chantilly , & l'ayant remis entre les mains d'un Officier de Mr le Prince

il poursuivit sa route. Tous les Courriers, & sur tout les Ecuyers qui estoient partis, avoient fait tant de diligence que le Partisan entendit sonner le tocin dans tous les Villages dès qu'il fut sorty de la Forest de Chantilly, & il commença alors à croire qu'il étoit impossible que son entreprise réussit. On ne doit pas s'étonner de la diligence que firent les Ecuyers de la petite écurie, la personne de Mr de Berighen leur étant chère, à cause des services qu'il leur rend tous les jours auprès du Roy.

A peine Mr le Premier eut-il passé Ham qu'il fut repris. Voycy comment la chose se passa. Un Capitaine du Regiment de

Livry estoit aux Champs , & faisoit battre l'estrade de plusieurs côtez. Un Maréchal des Logis & deux Cavaliers trouverent en la battant Mr le Premier escorté du Partisan & de deux Officiers. Il alla a eux , & leur ayant mis le premier le pistolet sur la gorge , ils furent obligez de se rendre , à quoy ils estoient d'autant plus disposez qu'ils s'apercevoient qu'ils alloient estre environnez de toutes parts. Mr le Premier dit au Maréchal des Logis qu'il en avoit esté tres-bien traité , & recommanda que l'on ne leur fit aucun mal. Il fit mesme souper le Partisan avec luy , & il l'a fait conduire à Versailles , & loger à la petite écurie. Me

408 MERCURE

de Beringhen qui estoit allée au devant de son époux , a temoigné par ses liberalitez l'excez de sa joye en apprenant qu'il avoit esté repris. L'emprelement de le voir a esté grand lors qu'il est arrivé à Versailles , & la foule estoit si grande qu'il eut beaucoup de peine à passer après estre descendu de Carosse.

Vous attendez , sans doute , que je vous parle du Traité qui a esté conclu en Italie par Monsieur le Prince de Vaudemont au nom des deux Rois , & par Monsieur le Prince Eugene au nom de l'Empereur & de Monsieur le Duc de Savoye ; mais il me reste trop peu de place pour entrer dans le détail de ce Traité. Je vous diray seulement qu'il

il nous doit être avantageux ,
 puisque les Anglois & les Hol-
 landois qui n'y ont point donné
 leur consentement , disent hau-
 tement qu'ils en font fort mal sa-
 tisfaits , & que ce Traité fera
 cause qu'ils ne feront pas une
 Paix si avantageuse avec les
 deux Couronnes, qu'ils auroient
 pu faire avant qu'il fust arrêté.
 Il paroît même qu'il est sur le
 point de causer quelque broûil-
 lerie entre l'Empereur & ces 2.
 Nations. Comme le Roy n'aban-
 donne jamais ses Alliez , & que
 Monsieur le Duc de Mantouë est
 toujours demeuré inviolable-
 ment attaché à la France , ce
 Monarque a pris hautement ses
 intérêts dans cette occasion ,
 comme il a toujours pris ceux

Mars 1706. M m

410 MERCURE

de ses Alliez , & les Allemans qui doivent entrer en possession des Etats de Mantouë, sont obligez de les rendre dans le même état où ils sont presentement , lorsque l'on concluëra la Paix generale ; & pour sûreté de cet Article, le Roy doit garder la Savoye & le Comté de Nice. La guerre doit entierement cesser de ce costé-là , & il est stipulé que les ennemis ne la feront point du costé du Dauphiné ; de maniere que toutes nos troupes qui sont en divers Postes d'Italie , & celles que commande Mr de Médavy, estant jointes à celles qui sont commandées par Mr le Maréchal de Tessé, composeront une belle & nombreuse Armée, que le Roy employera

en M. 1707

où il jugera à propos pour le bien de les affaires.

Quant à la situation de celles d'Allemagne selon les Etats qui ont esté arrestez , les ennemis doivent avoir quarante-quatre mille neuf cens six hommes ; mais toutes les levées n'en sont pas faites , & les Magasins pour les faire subsister ne sont pas encore remplis ; & comme il s'en faut beaucoup que tout cela ne soit , il y a apparence que nous serons les plus forts sur le Rhin.

A l'égard de ce qui regarde la Flandre , nos troupes y sont nombreuses, choisies & dans une disposition de se signaler qu'il seroit impossible d'exprimer.

Je ne vous dis rien du Roy de Suede , estant persuadé que per-

M m ij

412 MERCURE

sonne ne peut deviner ce qu'il ne peut encore sçavoir luy-mesme, puisqu'il ne peut le déterminer à rien, qu'il n'ait chassé les Moscovites de toute la Pologne, & des places qui luy appartiennent, & dont ils sont encore les Maîtres. Cette affaire est devenue plus sérieuse qu'elle ne l'estoit d'abord, l'armée des Moscovites ayant extrêmement grossi.

Mes Lettres sont si grandes, & les mois sont si courts, qu'il est impossible d'avoir tout le temps nécessaire pour réfléchir sur les fautes qui s'y peuvent glisser, & sur celles que la précipitation du travail y peut faire laisser aux Imprimeurs. Il s'est glissé dans la dernière que Mr

de Matignon estoit Evêque de Limoges, & c'est Mr. Chardin de Genetines, cy-devant Comte de Lyon.

On a dit que Me de Longchêne, fille de Me la Maréchale de la Ferté estoit morte, & c'est sa belle-mère qui est décedée.

Me la Maréchale de Boufflers n'est point fille du feu Maréchal Duc de Gramont, mais petite fille de ce Maréchal.

Mr de S. Hilaire, que l'on a dit neveu de Mr de S. Hilaire, Lieutenant General de l'Artillerie, qui estoit auprès de Monsieur le Maréchal de Turenne, lorsque ce General fut tué, est fils de ce mesme Lieutenant General.

414 MERCURE

J'avois espéré que je recev-
rois une Relation de ce qui
s'est passé à l'entrée de Mr
l'Evêque d'Orleans. Si je la
reçois le mois prochain, j'y
joindray quelques Harangues
qui ont été faites à ce Prelat.
J'apprens en ce moment la mort
de Mr le Maréchal de Vauban.
Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 30. Mars 1707.

A V I S.

Le Mercure d'Avril se debri-
tera le Jeudy 5^e May.

T A B L E.

P Relude qui merite beaucoup d'attention.

Suite des réjouissances faites en plusieurs Villes du Royaume, pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, accompagnée d'éloges prononcez à la gloire de Sa Majesté; de Fondations; de Poëmes; de Devises; d'Emblèmes; & generalement de toutes les choses qui peuvent servir à faire voir le zele & l'amour des sujets, pour leur Souverain. 10

Lettre remplie d'érudition & de faits Historiques, à l'occasion de la Reception de Monseigneur le Duc de Bretagne, à la Confratrie du Rosaire. 100

Dons faits par le Pape à plus de vingt personnes de distinction. 114

T A B L E.

<i>Drapeaux du Regiment de Conflans benis à Xaintes, avec un Dis- cours prononcé sur ce sujet.</i>	139
<i>Premier article des morts.</i>	154
<i>Discours prononcé par Mr Roudier le fils, à l'ouverture de son cours de Chimie.</i>	176
<i>Dons faits par le Roy d'Espagne.</i>	196
<i>Dispence accordée par le Pape.</i>	202
<i>Mariage.</i>	204
<i>Mr Balaan est benit Abbé d'Anieres, Et Mr de Chastillon benit Ab- besse de la Desert à Lyon.</i>	206
<i>Regiment donné par Mr le Comte de Toulouse.</i>	212
<i>Lettres curieuses écrites par Mr le Chevalier de Graville, Envoyé Extraordinaire de France, vers les trois Liges Grises.</i>	214
<i>Second article des morts.</i>	258
<i>Mandement de Mr l'Evesque de Cartagene.</i>	288

T A B L E.

<i>Suite du mouvement fait dans le Régiment des Gardes, & des Charges données dans ce Corps.</i>	308
<i>Régiments achetez & vendus.</i>	313
<i>Compagnie des Gendarmes de Bourgogne achetée.</i>	316
<i>Divertissemens du Carnaval.</i>	318
<i>M^{le} la Marquise de la Vallière est nommée Dame du Palais.</i>	325
<i>Brevets de Colonel donnez par le Roy.</i>	326
<i>Nomination de M^{re} de Matthy au Prieuré de Poissy.</i>	327
<i>Pensions données par le Roy.</i>	329
<i>Brevets de Mestre de Camp donnez par Sa Majesté.</i>	331
<i>Entretiens sur la Religion contre les Athées, les Dées, & contre tous les autres ennemis de la Foy Catholique, par Mr Michéle Vasseur, Prestre du Diocèse de Blois.</i>	ibid.

TABLE

Situation des affaires d'Espagne depuis le mois dernier, contenues dans plusieurs Lettres.	334
Départ de l'Ecurie de Monsieur le Duc d'Orléans, des Suisses de sa Garde, de sa Maison & de ses Gardes du Corps en quatre jours différens.	365
Extraits de quelques Lettres où il est parlé de la prise de plusieurs Vaisseaux.	367
Article des Enghies.	372
Liste des Officiers Généraux qui doivent servir cette Campagne dans toutes les Armées du Roy	376
Suite des nouvelles d'Espagne.	385
Divertissement d'Anet, pendant le séjour que Monseigneur y a fait.	391
Compliment fait au Roy au nom de l'Assemblée du Clergé.	395

TABLE.

Enlevement de Mr de Beringhen.

*Situation Generale des affaires de
La Guerre.*

*Erreurs qui se sont glissées dans le
dernier Mercure.*

Articles reservez.

397

411

412

414



Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ,
Ecoute nous Seigneur, doit re-
garder la p. 112.

L'Air qui commence par ,
Monarque souverain, doit re-
garder la page 330.

